

# Relevé de décisions de la CFVU

Séance plénière du 6 mai 2020



# **ORDRE DU JOUR**

- 1. Informations de la Présidente du Conseil Académique**
- 2. Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**
- 3. Approbation des tarifs de formation continue**
- 4. Approbation des demandes de création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**
- 5. Questions diverses**

**Président·e de séance****Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil académique****Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés**

<b>Élu·e</b>	<b>Présent·e</b>	<b>Excusé·e</b>	<b>Procuration à</b>
<b>Florence CHARBONNIER</b>			Richard MONVOISIN
<b>Virgile CHASSAGNON</b>	X		
<b>Nicolas DOUAY</b>	X		
<b>Pascale HOFFMANN</b>	X		
<b>Thierry KLEIN</b>	X		
<b>Sophie LAMBERT-LACROIX</b>	X		
<b>Véronique MOLINARI</b>	X		
<b>Zineb SIMEU-ABAZI</b>	X		
<b>Nicolas TERZI</b>	X		

**Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés**

<b>Élu·e</b>	<b>Présent·e</b>	<b>Excusé·e</b>	<b>Procuration à</b>
<b>Jean BRETON</b>	X		
<b>Bernard BRUNET</b>	X		
<b>Jennifer BUYCK</b>	X		
<b>Fanny COULOMB</b>	X		
<b>Gwenaël DELAVAL</b>	X		
<b>Fabienne HANS</b>	X		
<b>Sylvie MARTIN-MERCIER</b>	X		
<b>Laurence VIANES</b>	X		
<b>Virginie ZAMPA</b>	X		

**Collège C : Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques**

Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
<b>Jacky CUVEX-COMBAZ</b>	X		
<b>Karine HERTZLER</b>	X		
<b>Souad HOUAMA</b>	X		
<b>Cédric LAURENT</b>	X		
<b>Marie-Carmen MOLINA</b>	X		
<b>Richard MONVOISIN</b>	X		

**Personnalités extérieures**

Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
<b>Catherine BOLZE (T)</b> ..... <i>En attente d'une suppléante</i>			
<b>Sylvie VIANNET (T)</b> ..... <i>En attente d'une suppléante</i>			Caroline BERTONECHE
<b>Marc FRUSTIE</b>			
<b>Didier PINEL</b>			Sylvie MARTIN-MERCIER

**Collège D : Étudiants**

Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
<b>Bartimée BOSSON (T)</b>			
<b>Elsa DURIEZ (S)</b>	X		
<b>Joséphine BOURGEOIS (T)</b>			
<b>Antonin BECKER (S)</b>	X		
<b>Hanane BOURKHA (T)</b>			
<b>Thomas DAL BO (S)</b>			
<b>Séverin CONSTANT-MARMILLON (T)</b>	X		
<b>Gregor DAVID (S)</b>	X		
<b>Martin COSTE-CLEMENT (T)</b>	X		
<b>Yasmine TOUHAMI (S)</b>	X		
<b>Noémie DUTILLEUL (T)</b>	X		
<b>Salaheddine MOKHTARI (S)</b>			
<b>Alexis FAYOLLE (T)</b>	X		
<b>Benjamin PELLIEUX ABRAM (S)</b>	X		
<b>Marie FERNANDEZ (T)</b>			
<b>Mathis MORIN (S)</b>	X		
<b>Sacha GOUILLET-VEUX (T)</b>	X		
<b>Clara ARDOUIN (S)</b>	X		

**Collège D : Étudiants (suite)**

Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Jason GUERINOT (T)			
Bastien ROISSE-MERLIN (S)			
Nathan JAEGER (T)			Séverin CONSTANT-MARMILLON
Nicolas THOMAS (S)			
Emmy MARC (T)	X		
Charlène DELACOUR (S)			
Loona MOURENAS (T)	X		
Ali BOUZIANE (S)			
Olivier OCCELLO (T)			
Juliette BODIN (S)			
Elise PAUCOD (T)	X		
Diane IVALA-MENDOME (S)			
Hugo PREVOST (T)			
Charlotte AUDIBERT (S)			
Raphaël PUYGRENIER (T)	X		
Amandine DUVAL (S)			
Mathilde RORATO (T)			Elise PAUCOD
Emeline TRASBOT (S)			

## Invités permanents

Invité-e	Fonction	Présent-e	Excusé-e
<b>Caroline BERTONECHE</b>	Présidente du Conseil académique	X	
<b>Yassine LAKHNECH</b>	Président de l'UGA		X
<b>Kévin SUTTON</b>	Chargé de mission faisant fonction de Vice-Président Formation par intérim	X	
<b>Anne-Catherine FAVRE</b>	Vice-présidente du Conseil d'administration		X
<b>Hervé COURTOIS</b>	Vice-président Recherche et Innovation		X
<b>Karine SAMUEL</b>	Vice-présidente Rayonnement et relations internationales		X
<b>Yann ECHINARD</b>	Vice-président Responsabilité sociétale de l'université		X
<b>Philippe SARRAZIN</b>	Vice-président Valence et Drôme-Ardèche		X
<b>Pierrick BEDOUCH</b>	Vice-président Vie étudiante		X
<b>Martin OUDART</b>	Vice-président Etudiant		X
<b>Marc ODDON</b>	Chargé de mission Formation continue, apprentissage et insertion professionnelle	X	
<b>José LABARERE</b>	Chargé de mission Études de santé	X	
<b>Florence COURTOIS</b>	Chargée de mission Orientation, Accompagnement, Réussite	X	
<b>Marc GANDIT</b>	Chargé de mission Démarche compétences	X	
<b>Jacky GHODBANE</b>	Agent comptable		X
<b>Joris BENELLE ou son représentant</b>	Directeur général des services ou son représentant		X
<b>Jean-François REDON</b>	Directeur Général Délégué Formation	X	
<b>Anne BROUZET</b>	Directrice Générale Déléguée adjointe Formation	X	
<b>Noémie PLAY</b>	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
<b>Océane DA COSTA RODRIGUES</b>	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
<b>Maud VALLENARI ou son adjointe</b>	Directrice de la DEFI ou son adjointe	X	

### Invités permanents (suite)

Invité-e	Fonction	Présent-e	Excusé-e
<b>Arnaud COEFFIER ou son adjointe</b>	Directeur de la DMAP ou son adjointe		X
<b>Lydie MUZART ou son adjointe</b>	Directrice de la DOIP ou son adjointe	X (Séverine ROYER)	
<b>Marie LEMAIRE ou son adjointe</b>	Directrice de la DFCA ou son adjointe	X	
<b>Fabrice MENARD</b>	Direction de la DAPI	X	
<b>Frédéric SABY ou son représentant</b>	Directeur du service inter-établissement de la documentation (SID) ou son représentant		X
<b>Thierry PLACETTE ou son représentant</b>	Directeur du SUAPS ou son représentant	X	
<b>Arielle GRANON ou son représentant</b>	Directrice Vie étudiante ou son représentant		X
<b>Christine CHIRAT</b>	Vice-Présidente Formation et du CEVU de Grenoble INP	X	
<b>Lionel FILIPPI</b>	Administrateur provisoire de la CSPM Ecole Universitaire de Technologie		X
<b>Yannick VALLEE</b>	Administrateur provisoire de la CSPM Facultés des Sciences	X	
<b>Bénédicte CORVAISIER ou son représentant</b>	Directrice du CROUS ou son représentant		X

### Invités ponctuels

Invité-e	Fonction	Présent-e	Excusé-e
<b>Sophie BLAISE</b>	Présentation du DIU Techniques avancées en phlébologie	X	
<b>Caroline VISERY</b>	Présentation du DU Trail running	X	
<b>Amélie NUQ</b>	Représentant la composante/le service pour les MCCC	X	
<b>Jean-Christophe VIDELIN</b>	Représentant la composante/le service pour les MCCC	X	
<b>Florian DELMAS</b>	Représentant la composante/le service pour les MCCC	X	
<b>Jean-Philippe HEUZE</b>	Représentant la composante/le service pour les MCCC	X	
<b>Jean-Pierre HENRY</b>	Représentant la composante/le service pour les MCCC	X	
<b>Véronique JUDE</b>	Représentant la composante/le service pour les MCCC	X	

**Invités ponctuels (suite)**

<b>Invité·e</b>	<b>Fonction</b>	<b>Présent·e</b>	<b>Excusé·e</b>
<b>Christine VERDIER</b>	Représentant la composante/le service pour les MCCC	X	
<b>Christophe FURGET</b>	Représentant la composante/le service pour les MCCC	X	
<b>Yves MARKOWICZ</b>	Représentant la composante/le service pour les MCCC	X	

**Cette séance se déroule au moyen d'une visioconférence.**

# **1. Informations de la Présidente du Conseil Académique**

*→ Par Caroline BERTONECHE*

**2. Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**

**3. Approbation des tarifs de formation continue**

**4. Approbation des demandes de création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**

**5. Questions diverses**

## **Plan de reprise progressive d'activité (PRPA)**

En attente d'informations relatives au déconfinement le 11 mai et aux zones à risque.

Le reprise d'activité se profile autour des axes suivants :

- Poursuite du travail à distance autant que possible à partir du 11 mai jusqu'à début juin minimum
- Cadre sanitaire strict des agents en présentiel
- Reprise d'activité séquencée
- Identification des populations à risque

Mise en place d'un drive de prêt des bibliothèques à partir du 18 mai, à destination des étudiants et des personnels.

- 1. Informations de la Présidente du Conseil Académique**
- 2. Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**  
*→ Par Anne BROUZET*
- 3. Approbation des tarifs de formation continue**
- 4. Approbation des demandes de création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**
- 5. Questions diverses**

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de l'UFR ARSH**

Anne BROUZET rappelle que seules deux formations de l'UFR ARSH avaient été soumises au vote de la CFVU le 30 avril 2020.

*Antonin BECKER : Hier, les étudiants de l'ARSH se sont réunis et ont décidé d'adresser une lettre à la CFVU et à la direction de l'UFR pour demander l'application d'un 10 minimal compte tenu des conditions d'évaluation de ce semestre.*

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique*

→ ARSH

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR ARSH sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	33
Membres représentés	5
Nombre de votants	38
Voix favorables	29
Voix défavorables	4
Abstentions ou refus de prendre part au vote	5

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR ARSH.

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique*

→ **SDL**

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du Service des Langues sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	35
Membres représentés	5
Nombre de votants	40
Voix favorables	31
Voix défavorables	3
Abstentions ou refus de prendre part au vote	6

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du Service des langues.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) du DLST**

Anne BROUZET indique des modifications ont été effectuées suite au vote défavorable de la CFVU le 30 avril 2020.

*Yves MARKOWICZ : Nous avons reçu d'un élu une liste d'UE qui faisaient l'objet de remarques. Les modifications sont indiquées en vert. 39 UE étaient mises en cause ; nous en avons rajouté une autre qui était le pendant international d'une UE mise en cause. Nous avons fait des modifications pour 18 d'entre elles, suite à des échanges avec l'élu de la CFVU. Les 22 autres UE n'ont pas été modifiées mais nous avons donné des explications. Les MCCC ne sont pas que des coefficients ; il s'agit d'une approche pédagogique. Il est donc difficile d'émettre un jugement sur les coefficients sans avoir connaissance de l'ensemble. Les enseignants ont fait un effort de pédagogie pour expliquer les raisons de ces coefficients et de ces modalités.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Nous sommes satisfaits des modifications qui ont été apportées par les professeurs. Nous n'avons effectivement pas tous les éléments pour analyser ces MCCC, mais ayant un doute sérieux sur certaines UE, nous avons voté contre lors de la dernière séance. Nous regrettons de ne pas avoir pu contacter les enseignants au préalable de la dernière CFVU à cause des délais très restreints, afin d'avoir des explications sur ces UE. Une toute dernière modification a été convenue avec Monsieur Delaygue aujourd'hui même concernant l'UE STE402.*

*Yves MARKOWICZ : Cette modification est intégrée dans le tableau. Je rappelle qu'il y a des élus étudiants au DLST, et que ces derniers ont validé ces examens. Vous auriez peut-être pu échanger avec eux.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Oui, en effet, mais nous n'avons pas*

*pu les contacter par manque de temps. Nous ferons cette démarche pour les autres MCCC que nous aurons à étudier.*

*Gwenaël DELAVAL : Lors de la dernière CFVU, nous avons voté défavorablement, même si ce n'était pas pour les mêmes raisons que les élus Interasso. Si la CGT et la FSU n'avaient pas voté contre ces MCCC, elles auraient été approuvées par la CFVU malgré le vote défavorable unanime des élus étudiants. Je trouve cela inquiétant d'un point de vue démocratique car les élus étudiants de la CFVU ont toute la légitimité pour avoir la maîtrise des décisions, et s'opposer à des MCCC même si ces dernières ont été approuvées par les élus étudiants de la composante. Les MCCC font partie du travail des enseignants, mais il est légitime que les étudiants participent complètement à la décision et la discussion. On constate que le travail des élus Interasso a été payant ; il y a eu des discussions avec les enseignants. Néanmoins, la CGT réaffirme que les examens à distance ne sont pas adaptés à la période actuelle et continuera à s'opposer aux modalités d'examen tant qu'il y aura des examens synchronisés qui reviennent à évaluer les étudiants sur la qualité de leur connexion internet.*

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique → DLST*

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du DLST sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	36
Membres représentés	5
Nombre de votants	41
Voix favorables	32
Voix défavorables	7
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du DLST.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de l'UFR PhITEM**

*Yasmine TOUHAMI : Des épreuves écrites sont mentionnées dans les MCCC des licences et des masters. Par ailleurs, pourriez-vous confirmer que les épreuves sur PC prévues dans les MCCC de deux UE de licences correspondent bien à des questionnaires ou à des devoirs maison ?*

*Christophe FURGET : La mention « écrit » renvoie soit à un questionnaire en ligne, soit à un devoir à la maison avec 24h d'accessibilité à l'épreuve. Parfois, il s'agit d'un rapport, mais dans ce cas, cela est précisé.*

*Emmy MARC : Il y a des écrits en temps limité dans beaucoup de MCCC. Il faudrait préciser qu'il s'agit de QCM ou enlever la notion d'heures.*

*Christophe FURGET : Quand une durée est indiquée, il peut s'agir soit d'un questionnaire, soit d'un temps indicatif d'un devoir à la maison qui respectera la règle des 24h d'accessibilité à l'épreuve. Lors de l'envoi des informations d'organisation des examens auprès des étudiants, les modalités seront bien entendu précisées (comme c'est le cas habituellement).*

*Gwenaël DELAVAL : Certaines formations sont co-accréditées avec Grenoble INP. Les modifications des MCCC ont été faites sans concertation avec l'UFR et sans passage en CEVU. Ces modifications s'imposent aux étudiants et aux enseignants de PhITEM et des autres composantes ayant des formations co-accréditées avec Grenoble INP, alors que la CFVU de l'UGA ne se prononce pas sur ces MCCC.*

*Christophe FURGET : C'est le cas en temps normal.*

*Kevin SUTTON : Nous soumettons au vote les adaptations des MCCC que la CFVU avait votées au préalable.*

*Gwenaël DELAVAL : La construction de l'université intégrée devait permettre de travailler tous ensemble. Or on constate le retour des vieux réflexes en cette période de crise. Il aurait été intéressant d'avoir une discussion commune avec Grenoble INP pour se coordonner sur ces MCCC.*

*Kevin SUTTON : Il y a eu des échanges au niveau des plans de continuité pédagogique.*

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique → PhITEM*

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR PhITEM sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	36
Membres représentés	5
Nombre de votants	41
Voix favorables	32
Voix défavorables	9
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR PhITEM.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de l'UFR STAPS**

*Mathis MORIN : L'intégralité des MCCC basculent sur du contrôle continu, or les étudiants de L2 et L3 n'ont qu'une seule note de contrôle continu pour certaines UE. Y aurait-il la possibilité de mettre en place un deuxième contrôle continu pour ces étudiants, afin de ne pas pénaliser ceux qui auraient obtenu une mauvaise note ? Il me semble que cela sera possible même si la CFVU approuve les MCCC en l'état, car seuls les coefficients sont votés, et non pas le nombre d'épreuves.*

*Jean-Philippe HEUZE : Les MCCC ont été élaborées avec les élus étudiants de l'UFR, lesquels ont souhaité que le travail réalisé par les étudiants sur l'ensemble de l'année soit pris en compte. Ils n'ont pas demandé que d'autres évaluations soient réalisées.*

*Mathis MORIN : J'ai échangé avec les élus de l'UFR, et, lors du conseil, ils n'avaient pas pensé au problème des étudiants qui n'ont qu'une seule note de contrôle continu. Nous proposons d'organiser une seconde épreuve de contrôle continu pour les étudiants qui en ont besoin, et de ne retenir que la meilleure des deux notes pour la note finale de l'UE, comme cela se pratique en L1.*

*Jean-Philippe HEUZE : Cela nécessiterait une gestion des examens au cas par cas. Il faudrait demander à chaque étudiant s'il souhaite conserver sa note de contrôle continu ou passer une autre épreuve.*

*Mathis MORIN : Je pense qu'il faudrait recenser les UE concernées puis en informer les étudiants afin qu'il se manifestent. Il serait dommage de se retrouver dos au mur pour trouver des solutions pour ces étudiants a posteriori, alors que nous pourrions y réfléchir en amont.*

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique → STAPS*

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR STAPS sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	36
Membres représentés	5
Nombre de votants	41
Voix favorables	32
Voix défavorables	3
Abstentions ou refus de prendre part au vote	6

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR STAPS.

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique → SUAPS*

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du SUAPS sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	36
Membres représentés	5
Nombre de votants	41
Voix favorables	32
Voix défavorables	3
Abstentions ou refus de prendre part au vote	6

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du SUAPS.

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique → IM<sup>2</sup>AG*

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR IM<sup>2</sup>AG sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	36
Membres représentés	5
Nombre de votants	41
Voix favorables	32
Voix défavorables	3
Abstentions ou refus de prendre part au vote	6

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR IM<sup>2</sup>AG.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de l'UFR Faculté de Droit**

Anne BROUZET indique que l'obligation de stage a été levée. Le Conseil de la Faculté de Droit a adopté le principe suivant : soit tous les étudiants sont notés, soit aucun étudiant ne reçoit de note ; par exception, si certains étudiants ont fait un stage et si le responsable de la formation a donné un travail écrit pratique aux autres étudiants, une note peut être attribuée.

*Gwenaël DELAVAL : Ce principe pour les stages a été adopté par toutes les composantes. N'aurait-il pas été pertinent d'établir une note plancher à 10 dans le cas où un seul étudiant n'aurait pas pu effectuer de stage, au lieu de neutraliser la note pour toute la promotion ?*

*Kevin SUTTON : Le plan de continuité pédagogique prévoit une possibilité intermédiaire : évaluer l'étudiant sur la base d'un travail de substitution, que l'étudiant ait fait ou non son stage. On distingue clairement la possibilité individuelle de faire le stage du mode de prise en compte du stage, ce dernier étant nécessairement collectif.*

*Jean-Christophe VIDELIN : C'est d'ailleurs le modèle que nous avons retenu. L'hypothèse que le directeur de master n'arrive pas à trouver une solution pour un ou deux étudiants ne pouvant ni faire de stage ni faire de rapport est très improbable, mais il nous fallait y penser par sécurité juridique.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Il faudra être vigilant car un étudiant qui n'a pas pu effectuer de stage rendra sans doute un rapport moins détaillé.*

*Jean-Christophe VIDELIN : Au-delà d'un point de vigilance, il s'agit selon moi d'un élément intrinsèque au travail de substitution demandé à*

*l'étudiant, qui prend en compte la situation de l'étudiant n'ayant pas pu effectuer de stage.*

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique → Faculté de Droit*

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR Faculté de Droit sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	36
Membres représentés	5
Nombre de votants	41
Voix favorables	32
Voix défavorables	5
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR Faculté de Droit.

## - Délibérations -

***Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences  
mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique  
→ Service des enseignements transversaux***

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du Service des enseignements transversaux sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	36
Membres représentés	5
Nombre de votants	41
Voix favorables	32
Voix défavorables	5
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du Service des enseignements transversaux.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de l'UFR Chimie Biologie**

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Pour la seconde session de l'UE CHI603 de la L3 Chimie-Biologie, nous souhaiterions savoir si le devoir en temps limité correspond bien à un questionnaire en ligne.*

*Yannick VALLEE : Oui, il s'agit bien d'un questionnaire.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Est-ce que la revalorisation du contrôle continu pour les UE CHI607 Liaison chimique et BIO609 Biochimie structurale, de 30 % à 90 %, et de 20 % à 70 %, est bien en faveur des étudiants ?*

*Yannick VALLEE : Tous les choix que nous avons faits sont bienveillants à l'endroit des étudiants. J'imagine que ces contrôles continus se sont plutôt bien passés.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Pour la session de rattrapage du Master BEE, il est indiqué que les devoirs à rendre correspondent à des sujets de réflexion publiés sur Moodle et que les devoirs devront être déposés dans un délai de 2h sur Moodle. Ceci est contraire au plan de continuité pédagogique.*

*Yannick VALLEE : Ce n'est pas normal en effet. Il doit s'agir d'une erreur. Nous pouvons modifier le tableau des MCCC pour respecter le délai de 24h.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : L'épreuve terminale de l'UE Neurologie du Master MCB est un écrit avec une durée de 2h : s'agit-il d'un QCM ou d'un devoir maison avec temps indicatif ?*

*Yannick VALLEE : Si la durée est de 2h, ce ne peut être qu'un questionnaire.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Des étudiants du master MCB nous ont contactés pour nous indiquer qu'ils avaient déjà eu un devoir maison. Si l'organisation de cet examen respectait bien les 24h de délai prévues par le PCP, cet examen a néanmoins eu lieu avant le vote de la CFVU. Nous regrettons que des professeurs mettent en œuvre des examens avant que les MCCC soient validées par la CFVU.*

*Yannick VALLEE : D'après ce que l'on nous avait indiqué, il était possible d'organiser des examens avant la validation de la CFVU dans la mesure où aucun changement de coefficient ou de type d'épreuve n'était opéré dans l'UE.*

*Kevin SUTTON : Dès lors qu'il ne s'agissait que d'un basculement de l'épreuve en distanciel, il était en effet possible d'organiser l'épreuve.*

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique → Chimie Biologie*

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR Chimie Biologie sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	35
Membres représentés	5
Nombre de votants	40
Voix favorables	31
Voix défavorables	3
Abstentions ou refus de prendre part au vote	6

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR Chimie Biologie.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de l'UFR FEG**

Anne BROUZET indique que les MCCC de la Licence 3 MIASH, approuvées par la CFVU le 30 avril 2020, sont de nouveau soumises au vote de la commission suite à la correction d'une erreur. D'autres formations de FEG font également l'objet d'un vote.

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique*

→ FEG

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR FEG sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	35
Membres représentés	5
Nombre de votants	40
Voix favorables	31
Voix défavorables	3
Abstentions ou refus de prendre part au vote	6

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR FEG.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de l'IUT 2**

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Les étudiants des IUT sont évalués en contrôle continu intégral, selon les MCCC approuvées en début d'année et qui ne rentrent pas dans le cadre du PCP. Ces contrôles sont identifiés comme des partiels. Nous regrettons que l'IUT n'ait pas mis en place des conditions plus adaptées car des étudiants ont passé des partiels dans de très mauvaises conditions, avec pour certains des difficultés de connexion internet et un contexte non propice au travail. Des étudiants ont 13 partiels en 3 semaines, ce qui est très mal vécu par certains en cette période de confinement.*

*Gwenaël DELAVAL : Je suis d'accord avec ces remarques. Ces 13 partiels en 3 semaines ont lieu à partir de lundi prochain, ce qui contrevient au délai de 15 jours prévu par le PCP. Le PCP donne un cadre juridique, avec la lettre et l'esprit ; or l'esprit du PCP était que la CFVU puisse examiner l'ensemble des MCCC y compris celles en contrôle continu. Interpellé sur le sujet, l'IUT a répondu qu'il ne dépendait pas de la CFVU. Pouvez-vous confirmer que l'IUT dépend bien de la CFVU de l'UGA ?*

*Kevin SUTTON : Il doit s'agir d'une maladresse d'expression pour dire qu'étant en contrôle continu intégral, les MCCC de l'IUT 2 ne relèvent pas des dispositions du PCP concernant l'aménagement des évaluations terminales. La notion de 15 jours ne s'applique pas aux formations en contrôle continu intégral. Je prends note des 13 partiels en 3 semaines mais fais confiance aux équipes pédagogiques et aux jurys pour considérer avec bienveillance la situation.*

*Gwenaël DELAVAL : Je pense qu'il ne s'agit pas d'une question de confiance, sinon nous n'aurions pas besoin de voter des cadrages tels que le PCP. Il s'agit d'une discussion collective. Ce qui m'inquiète, c'est que certaines composantes utilisent les trous juridiques du PCP en*

*passant tous les examens écrits en questionnaires en ligne, sans en modifier le contenu ni la durée. Les MCCC en contrôle continu devraient être concernées par cette discussion, sinon cela signifie que nous avons mal rédigé le PCP.*

*Caroline BERTONECHE : Il est en effet important de respecter le cadrage.*

*Antonin BECKER : Le nombre de partiel en ligne est effectivement considérable. De nombreux étudiants nous ont indiqué qu'il y avait une grande différence de traitement entre les étudiants de l'IUT de Grenoble et ceux de Valence, notamment pour GEA : à Valence, la session terminale a été annulée et pas à Grenoble. Nous nous interrogeons sur les raisons qui justifieraient cette inégalité de traitement. Par ailleurs, ce n'est pas la première fois que nous avons des remontées concernant le fait que l'IUT ne dépendrait pas du cadrage de la CFVU.*

*Kevin SUTTON : Je pense qu'il doit s'agir d'un raccourci de communication de la part des IUT. Etant en contrôle continu intégral, ces formations ne dépendent pas du cadrage du PCP pour l'aménagement des évaluations terminales. Pour le reste, les MCCC sont bien entendu votées en CFVU.*

*Jacky CUVEX-COMBAZ : Si l'IUT 2 n'était pas concernée, ses MCCC ne seraient pas à l'ordre du jour de la CFVU aujourd'hui. En revanche, les MCCC de DUT n'ont jamais été présentées à la CFVU.*

*Kevin SUTTON : Aujourd'hui, ce sont les LP qui sont soumises au vote.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Apparemment les professeurs de GEA à Valence ont « inventé » une note de 15 avec un coefficient important. Avez-vous des informations à ce sujet ?*

*Kevin SUTTON : Nous poserons la question à la direction de l'IUT Valence.*

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique*

**→ IUT 2**

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'IUT 2 sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	35
Membres représentés	5
Nombre de votants	40
Voix favorables	31
Voix défavorables	9
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'IUT 2.

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique → DAEU-B (DFCA et DLST)*

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du Diplôme d'accès aux études universitaires B (DAEU-B) sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	35
Membres représentés	5
Nombre de votants	40
Voix favorables	31
Voix défavorables	3
Abstentions ou refus de prendre part au vote	6

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du DAEU-B.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de l'UFR LE**

Anne BROUZET indique que les MCCC de la Licence 2 LEA/DEGL Anglais-Espagnol de Grenoble et Valence, approuvées par la CFVU le 30 avril 2020, sont de nouveau soumises au vote de la commission suite à la correction d'une erreur.

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique*

→ LE

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR LE sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	35
Membres représentés	5
Nombre de votants	40
Voix favorables	32
Voix défavorables	5
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR LE.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de l'UFR SHS**

Anne BROUZET indique que trois modifications ont été annulées quelques heures avant la séance : les UE 3 et 5 de la L2 Psychologie ne sont finalement pas modifiées ; la matière Psychologie clinique de la santé de l'UE 6 de la L3 Psychologie n'est finalement pas modifiée.

*Noémie DUTILLEUL : Nous avons pris contact avec les enseignantes pour avoir des précisions sur l'écrit de l'UE 5 Neurosciences de la L2 Psychologie ; elles nous ont indiqué qu'il s'agirait de QCM et de questions ouvertes en ligne. Il nous paraît important de savoir ce qui est entendu pas « questions ouvertes ».*

*Florian DELMAS : Il s'agit sans doute d'une question de réflexion qui nécessite la connaissance du cours et qui demande une rédaction de quelques lignes.*

*Noémie DUTILLEUL : Nous souhaiterions connaître le nombre de lignes.*

*Florian DELMAS : Je ne suis malheureusement pas en mesure de vous répondre sur le format détaillé de l'examen de ma collègue.*

*Gwenaël DELAVAL : Les questionnaires en ligne qui ont été introduits sans définition précise peuvent vouloir dire tout et n'importe quoi, et nous le regrettons. Dans ces conditions, une dissertation avec un sujet et un champ texte en dessous peut tout à fait correspondre à un questionnaire en ligne avec une question ouverte.*

*Florian DELMAS : Etant donné que la L2 de Psychologie compte presque 400 étudiants, je suppose qu'il s'agira plutôt d'une réponse courte. Le souci actuel est de limiter la longueur des devoirs que les étudiants nous renverront. L'important est que les étudiants soient dans les meilleures*

*conditions possibles pour répondre, et que l'évaluation soit pertinente. Par ailleurs, je ne doute pas que ma collègue donne des détails et des informations aux étudiants s'ils la sollicitent.*

*Kevin SUTTON : Il est fondamental que la consigne soit très claire, tout comme la description du type d'exercice, dans la communication du département vis-à-vis des étudiants.*

*Antonin BECKER : Je ne pense pas que l'enjeu soit uniquement de bien communiquer les modalités d'examens auprès des étudiants ; il s'agit surtout de savoir ce que l'on entend par questionnaire en ligne. Pour moi, il s'agit de QCM, mais en réalité on constate que cela peut facilement correspondre à des examens écrits en ligne dissimulés sous l'appellation « questionnaire en ligne ». Le fait d'avoir introduit cette notion dans le PCP laisse une brèche énorme dans l'interprétation que l'on peut en faire.*

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique*

→ SHS

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR SHS sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	34
Membres représentés	5
Nombre de votants	39
Voix favorables	30
Voix défavorables	3
Abstentions ou refus de prendre part au vote	6

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR SHS.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) du CUEF**

Anne BROUZET rappelle que les MCCC du CUEF sans modification sous soumises au vote conformément à la demande de la CFVU. Seul le DU LLFC est concerné par des modifications en raison de cours mutualisés avec LLASIC.

*Gwenaël DELAVAL : S'il n'y a pas de modification du temps de composition ni de la forme écrite de l'examen, la modification consiste à passer d'un examen sur table en présentiel à un examen en ligne. Certains questionnaires en ligne de cette composante consistent en des questions ouvertes avec de la production d'écrit, avec parfois plusieurs paragraphes à rédiger dans des champs textes.*

*Kevin SUTTON : Le PCP autorisant le basculement à distance, les MCCC qui n'ont aucune modification sont tout à fait conformes au PCP et il n'y a pas de changement des MCCC du point de vue de la forme. Les exercices initiaux n'étaient pas précisés dans les MCCC d'origine.*

*Gwenaël DELAVAL : Cela montre bien qu'il ne s'agit pas que d'une question de forme, mais aussi d'une question de fond. Un examen sur table en présentiel n'est pas l'équivalent d'un examen sous forme de questionnaire en ligne.*

*Kevin SUTTON : L'exercice n'est effectivement pas le même mais les MCCC initiales ne précisent pas qu'il s'agit d'un devoir sur table.*

*Gwenaël DELAVAL : Sommes-nous là uniquement pour vérifier la forme réglementaire, ou également pour discuter du fond ?*

*Kevin SUTTON : Nous discutons forcément aussi des éléments de fond, pour mieux comprendre ce qui est transcrit dans la forme. Ici, il n'y a pas d'adaptation de la forme, donc il n'y a rien à voter. Il y a une*

*distinction entre les objets de discussion et les objets de délibération.*

*Gwenaël DELAVAL : Je trouve ce discours absolument hallucinant. La discussion comme la décision porte bien à la fois sur la forme réglementaire et sur le fond. S'il y a une modification sur le fond, il faut bien qu'une décision qui soit prise.*

*Kevin SUTTON : Le document d'origine des MCCC du CUEF n'a pas à être modifié.*

*Gwenaël DELAVAL : Vous dites qu'il faut faire confiance aux enseignants, et en même temps certains collègues trouvent tous les moyens possibles et imaginables pour se cacher dans les trous juridiques du texte afin d'éviter d'avoir à repasser leurs MCCC, ce que l'on déplore. Ce n'est pas qu'une question réglementaire ; à partir du moment où la modalité d'examen est modifiée, il devrait y avoir une discussion puis une décision de la CFVU. Vous êtes en train de légitimer le fait que des composantes utilisent les brèches du PCP.*

*Kevin SUTTON : Il ne s'agit pas de légitimer cela. Ces discussions ont normalement lieu dans le cadre du Conseil de composante et de l'équipe pédagogique. Je ne veux pas partir du postulat que les équipes pédagogiques cherchent à mettre en difficulté les étudiants. Je pense qu'elles ont fait ces choix d'exercices dans une logique constructive. Le PCP définit des possibilités d'adaptation. J'entends parfaitement vos craintes, et il y aura toujours des dérives.*

*Gwenaël DELAVAL : Ce ne sont pas des craintes, ce sont des preuves que nous portons à la connaissance des élus de la CFVU, des éléments concrets montrant que le cadrage du PCP n'était pas assez important et que nous aurions dû être beaucoup plus rigoureux sur sa rédaction.*

*Caroline BERTONECHE : Nous avons fait ce que nous pouvions. Les cadrages ne sont jamais parfaits.*

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique → CUEF*

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du CUEF sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	33
Membres représentés	5
Nombre de votants	38
Voix favorables	30
Voix défavorables	8
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du CUEF.

- 1. Informations de la Présidente du Conseil Académique**
- 2. Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**
- 3. Approbation des tarifs de formation continue**  
*→ Par Marc ODDON*
- 4. Approbation des demandes de création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**
- 5. Questions diverses**

# Tarifs des formation de l'UGA :

- en formation continue
- en apprentissage

—

Marc Oddon,  
Vice-Président Formation continue,  
Apprentissage et Insertion  
professionnelle

A word cloud of orange text terms related to training and costs. The most prominent words are 'formation', 'apprentissage', and 'COÛTS'. Other visible words include 'études', 'tarifs', 'branches', 'contrat', 'financement', 'continue', 'OPCO', 'reprise', 'facturation', 'financier', and 'alternance'.

# Rappel sur la formation continue

L'UGA accueille, en plus des étudiants poursuivant leur parcours de formation initiale, des publics qui relèvent de la formation continue

→ à titre individuel

→ ou par le biais de conventions avec des entreprises ou des organismes financeurs



L'université établit une relation particulière avec ses usagers, régie par des textes qui imposent des obligations, que nous devons respecter comme tout organisme dispensateur de formation continue.

Certaines formations sont **ouvertes au public en reprise d'études** aux côtés des étudiants (l'ensemble de l'offre accréditée et une partie des DU) : on parle de formations mixtes formation initiales/ formation continue.

D'autres formations sont **dédiées au public en formation continue ou en apprentissage**.

# Rappel sur la formation continue

- **Les dispositifs de financement en formation continue :**
  - Compte personnel de formation (CPF),
  - CPF de transition professionnelle,
  - Congé de formation professionnelle du secteur public,
  - Plan de développement des compétences élaboré par l'entreprise,
  - Aide individuelle à la formation (AIF) de Pôle Emploi.
  
- **Un contrat d'alternance relève de la formation continue :** le contrat de professionnalisation. Il est financé par les OPCO. Le contrat d'apprentissage, lui, ne relève pas de la formation continue.

La gestion des contrats et conventions de formation continue et la perception des recettes est assurée par des équipes positionnées soit dans les services centraux de la DFCA soit au sein des UFR (IUT1, IUT2, IUT de Valence, SHS, FEG, Droit, MEDIAT, Santé).

# Tarif des formations en formation continue

---

Par sa délibération du 23 janvier 2020, le Conseil d'administration de l'UGA a confié au Président la compétence de fixer les tarifs de formation après avis de la CFVU. A l'issue de leur présentation en CFVU, les tarifs seront donc proposés à la validation du Président via un arrêté.

**Le tableau** récapitule, par UFR et par formation ou grade, les **frais de formation** applicables à la formation continue. Selon l'UFR, ils sont soit forfaitaires pour l'année, soit horaires, soit par UE, soit ECTS. Ces frais de formation s'ajoutent aux **droits d'inscription à l'université**.

Pour rappel, dans le cas où un candidat en reprise d'étude ne parvient à lever aucun financement (refus de son entreprise, etc.), et qu'il ne demande aucun accompagnement spécifique, alors l'UGA a l'obligation de le traiter de la même façon qu'un étudiant : seuls les droits d'inscription à l'université lui sont facturés.

Si ce candidat a besoin d'un suivi de son assiduité, d'un accompagnement, ou de conseils spécifiques, alors lui sont appliqués des **frais de gestion**.

Les règles d'application de ces tarifs et d'exonérations de certains publics (comme les agents de l'UGA) sont définies par une **note de cadrage**.

# Rappel sur le financement de l'apprentissage

## Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel :

- A compter du 1/01/2020, les branches professionnelles ont la responsabilité du financement des contrats d'apprentissage, *via* les opérateurs de compétences (OPCO)
- Au 31/12/2019, fin de la compétence de principe de la Région qui assurait, par une subvention de fonctionnement, le financement des Centres de Formation par l'Apprentissage (CFA) ; sa compétence subsiste à la marge.
- **Chaque branche professionnelle détermine**, par l'intermédiaire de sa commission paritaire nationale de l'emploi notamment, **le niveau de prise en charge pour chaque diplôme relevant de son périmètre.**
- France compétences est l'organisme national en charge de la régulation de ces coûts
- La détermination de ces coûts-contrats par les branches s'est basée sur les coûts remontés chaque année par les CFA et publiés par les Préfets.
- Ce système ne s'applique pas aux 3 fonctions publiques.
- A noter : la formation est absolument gratuite pour l'apprenti, c'est une obligation légale

# Tarifs des formations en apprentissage

**Dans ce contexte, l'UGA choisit de ne pas fixer de tarifs par diplôme mais de facturer le niveau de prise en charge décidé par la branche :**

- Dans la mesure où les coûts fixés nationalement sont régulés et en conformité avec la réalité des coûts
- Pour ne laisser aucun reste à charge à l'entreprise
- Pour simplifier la lisibilité des coûts de l'apprentissage dans un système déjà très complexe

Les employeurs du secteur public obéissent à des règles spécifiques : le coût de formation est financé directement par l'employeur, par convention avec le CFA.

- **Fonction publique territoriale** : le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) contribue aux frais de formation des apprentis à hauteur de 50 % des frais de formation des apprentis, aux côtés de la collectivité. Le tarif fixé par l'UGA correspond aux tarifs fixés (taux de carence) par décret du 13 sept. 2019 :
  - Master, Diplôme de niveau 7 : 7 500 €
  - Licences, Diplômes de niveau 6 : 6 800 €
  - DUT, diplômes de niveau 5 : 7 600 €
- **Fonctions publiques d'Etat et hospitalière** : Le tarif fixé par l'UGA correspond à 50% de ces montants, dans la mesure où il n'existe pas de prise en charge équivalente à celle du CNFPT.

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Vous indiquez que vos filières sont en danger. Est-ce que le fait de laisser l'entièreté du prix de la formation à la charge de l'université ne va pas dans le sens d'une redynamisation de ces filières, étant donné que ni l'étudiant, ni l'entreprise n'ont de reste à charge ?*

*Marc ODDON : Je ne suis pas sûr de bien comprendre votre question. Par exemple, la fonction hospitalière devra financer les 8 000 € sur ses fonds propres pour avoir un apprenti, sans avoir aucune prise en charge, et en plus du salaire à lui verser. Nous proposons d'appliquer une réduction de 50 % en attendant que le décret soit publié. Cela permet de répondre immédiatement à une collectivité quant au prix, quel que soit son statut.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Est-ce que le fait de fixer ces coûts redynamise ces filières ?*

*Marc ODDON : Nous pensons que le fait d'avoir un déterminisme sur le prix et d'afficher ces 50 % par rapport au taux de carence (taux moyen fixé par l'Etat), est un engagement fort de l'université pour le maintien et le soutien de ces filières de formation.*

*Gwenaël DELAVAL : A quoi correspondent les lignes « Droits d'inscription Mobilité internationale 1 et 2 » ?*

*Marc ODDON : Il doit s'agir de la prise en compte des frais liés à la mobilité internationale prévue dans la formation d'ingénieur. A Polytech, une mobilité internationale est inscrite dans le cahier des charges pour la deuxième année d'apprentissage.*

*Gwenaël DELAVAL : S'agit-il de mobilité internationale entrante ou sortante ?*

*Anne BROUZET : De mobilité sortante.*

*Marc ODDON : Il est en effet très compliqué d'établir des contrats d'apprentissage ou d'alternance en mobilité entrante.*

*Gwenaël DELAVAL : J'ai l'impression que les tarifs de ces deux lignes sont calqués sur les frais d'inscription des étudiants étrangers qui ont été décidés l'année dernière.*

*Marie LEMAIRE : Nous allons vérifier s'il s'agit bien des frais de mobilité de Polytech.*

-----

En fin de séance, Marc ODDON indiquera que la mobilité des ingénieurs, comprise dans la tarification, ne nécessite pas de ligne supplémentaire. Par conséquent, les deux lignes « Droits d'inscription Mobilité internationale 1 » et « Droits d'inscription Mobilité internationale 2 » doivent être supprimées du tableau.

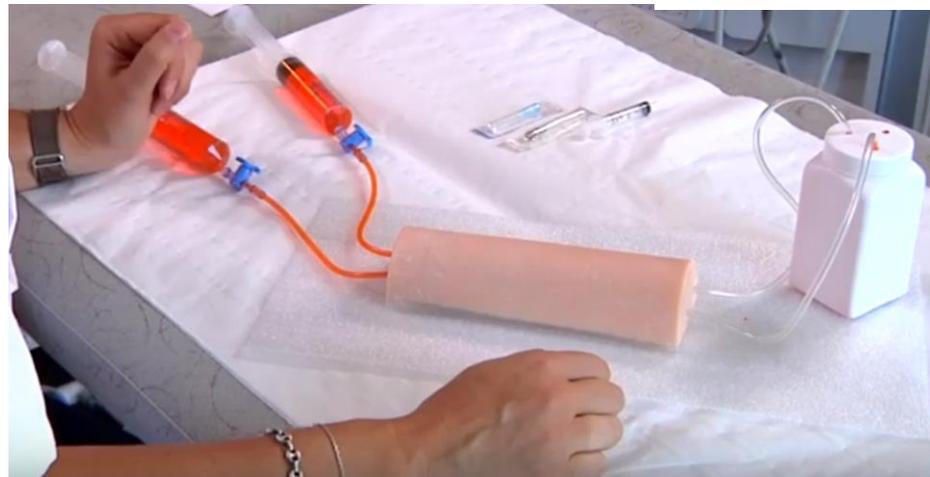
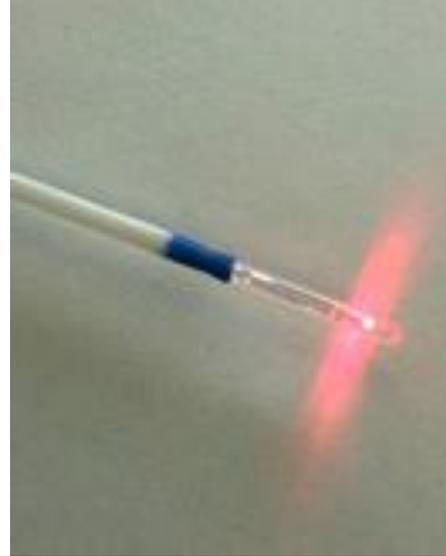
Au regard du nombre de membres ayant dû quitter la réunion, il sera alors convenu de reporter le vote des tarifs de formation continue à la prochaine séance.

- 1. Informations de la Présidente du Conseil Académique**
- 2. Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**
- 3. Approbation des tarifs de formation continue**
- 4. Approbation des demandes de création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**  
*→ Par Sophie BLAISE, Nicolas TERZI, Caroline VISERY, Jean-François REDON*
- 5. Questions diverses**

# DIU DE TECHNIQUES AVANCÉES EN PHLÉBOLOGIE

Pr Blaise Sophie  
Médecine Vasculaire

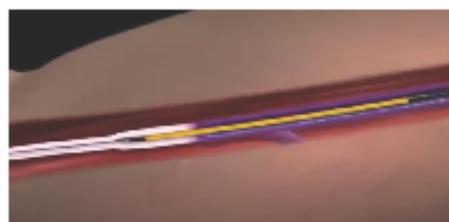
6 mai 2020  
CFVU Université Grenoble Alpes



## Équipe pédagogique

### RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- Pr Sophie BLAISE, Université de Grenoble  
[SBlaise@chu-grenoble.fr](mailto:SBlaise@chu-grenoble.fr)
- Pr Gilles PERNOD, Université de Grenoble  
[GPernod@chu-grenoble.fr](mailto:GPernod@chu-grenoble.fr)
- Pr Stéphane ZUILY, Université de Nancy  
[SZuily@chru-nancy.fr](mailto:SZuily@chru-nancy.fr)
- Pr Marie-Antoinette SEVESTRE, Université d'Amiens  
[sevestre.marie-antoinette@chu-amiens.fr](mailto:sevestre.marie-antoinette@chu-amiens.fr)
- Pr Joël CONSTANS, Université de Bordeaux  
[joel.constans@chu-bordeaux.fr](mailto:joel.constans@chu-bordeaux.fr)
- Pr Guillaume MAHE, Université de Rennes  
[Guillaume.mahe@chu-rennes.fr](mailto:Guillaume.mahe@chu-rennes.fr)
- Pr Isabelle QUERE, Université de Montpellier  
[i-quere@chu-montpellier.fr](mailto:i-quere@chu-montpellier.fr)



### PERSONNE RESSOURCE

#### Contact administratif

- M. Charly MOREAU  
[charly.moreau@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:charly.moreau@univ-grenoble-alpes.fr)  
04 76 63 71 20

## Informations pratiques

### ORGANISATION DE LA FORMATION

**Période de formation** : octobre 2020 à juillet 2021

**Lieux de formation** : séminaires organisés sur Bordeaux, Rennes, Amiens, Nancy et Grenoble

- **Option 1 : PARCOURS COMPLET 48h**  
- Présentiel 35h : 5 séminaires d'une journée  
- E learning 13h (cours sonorisés avec diapositives et QCM à valider en ligne)

**Présence obligatoire** aux 5 journées  
10 demi-journées de stage pratique

- **Option 2 : PARCOURS DISPENSÉ 27h**  
(sur justificatif des actes en phlébologie)  
- Présentiel 14h : 2 séminaires d'une journée  
- E learning 13h (cours sonorisés avec diapositives et QCM à valider en ligne)

**Présence obligatoire** à 2 journées  
10 demi-journées de stage pratique

### MODALITÉS PRATIQUES

#### Inscription :

- Admissibilité sur dossier
- Ouverture des candidatures sur site mi-mai 2020 :  
<https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/>

#### Coût de la formation :

- **Formation continue** :  
- Option 1 : 2000€  
- Option 2 (publics bénéficiant d'une dispense aux enseignements 1-3-4) : le tarif est porté à 1000€

- **Formation initiale** : 1300€

**UGA**  
FACULTÉ  
DE MÉDECINE  
Université  
Grenoble Alpes

## Diplôme Inter -Universitaire (DIU)

### TECHNIQUES AVANCÉES EN PHLÉBOLOGIE

- Une année universitaire (octobre à juillet)

■ **Parcours complet : 48h**  
Présentiel : 35h  
E-learning : 13h

■ **Parcours dispensé : 27h**  
Présentiel : 14h  
E-learning : 13h

- Examen final en présentiel lors du dernier séminaire

**UGA**  
FACULTÉ  
DE MÉDECINE  
Université  
Grenoble Alpes

# CONTEXTE DE LA CRÉATION DU DIU

—

création d'un DIU à la demande du Collège des enseignants en Médecine Vasculaire (CEMV) et de la Société Française de Médecine Vasculaire (SFMV)

## Formations actuelles:

Journées DES de Médecine Vasculaire dans certains centres (Grenoble, Rennes, Nancy)

DU de Phlébologie Chirurgicale de Strasbourg

DU de Phlébologie Paris Sorbonne Université

Attestation thermique Grenoble 2011 + Amiens 2019



DIU avec portage centralisé sur l'Université de Grenoble

→ formation homogène sur le territoire

→ suppression à court terme des journées DES et des attestations thermiques

# PROJET (1): CONTENU PÉDAGOGIQUE

6 Universités: Grenoble, Amiens, Rennes, Bordeaux, Nancy, Montpellier

Candidats: internes DES Med Vasc (uniquement année consolidation)  
+ Médecin vasc, chir vasc et radio vasc

E-learning 13h (plate forme angioweb avec temps de connection)

5 journées en présentiel (dont 2 attestations thermiques 1 et 2)

**Bordeaux:** bases fondamentales

**Amiens :**thermique niveau I

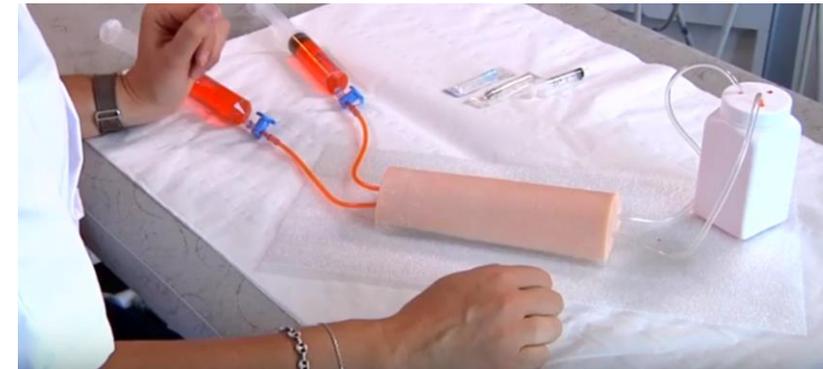
**Nancy:** sclérothérapie

**Rennes:** chirurgie et radiologie interventionnelle

**Grenoble:** thermique niveau II

Membres fantômes et ateliers de simulation

Port folio des Stages pratiques avec maîtres de stage (20 procédures)



# PROJET (2): CONTENU PÉDAGOGIQUE

Formation au-delà du niveau DES Médecine Vasculaire +++

Bases fondamentales

Sclérothérapie- Echoscclérose mousse

Laser et radiofréquence endo vasculaire

Chirurgie

Maîtriser l'ensemble des techniques pour  
un traitement personnalisé optimal = le  
médecin vasculaire

(écho-doppler, pas de bloc opératoire)

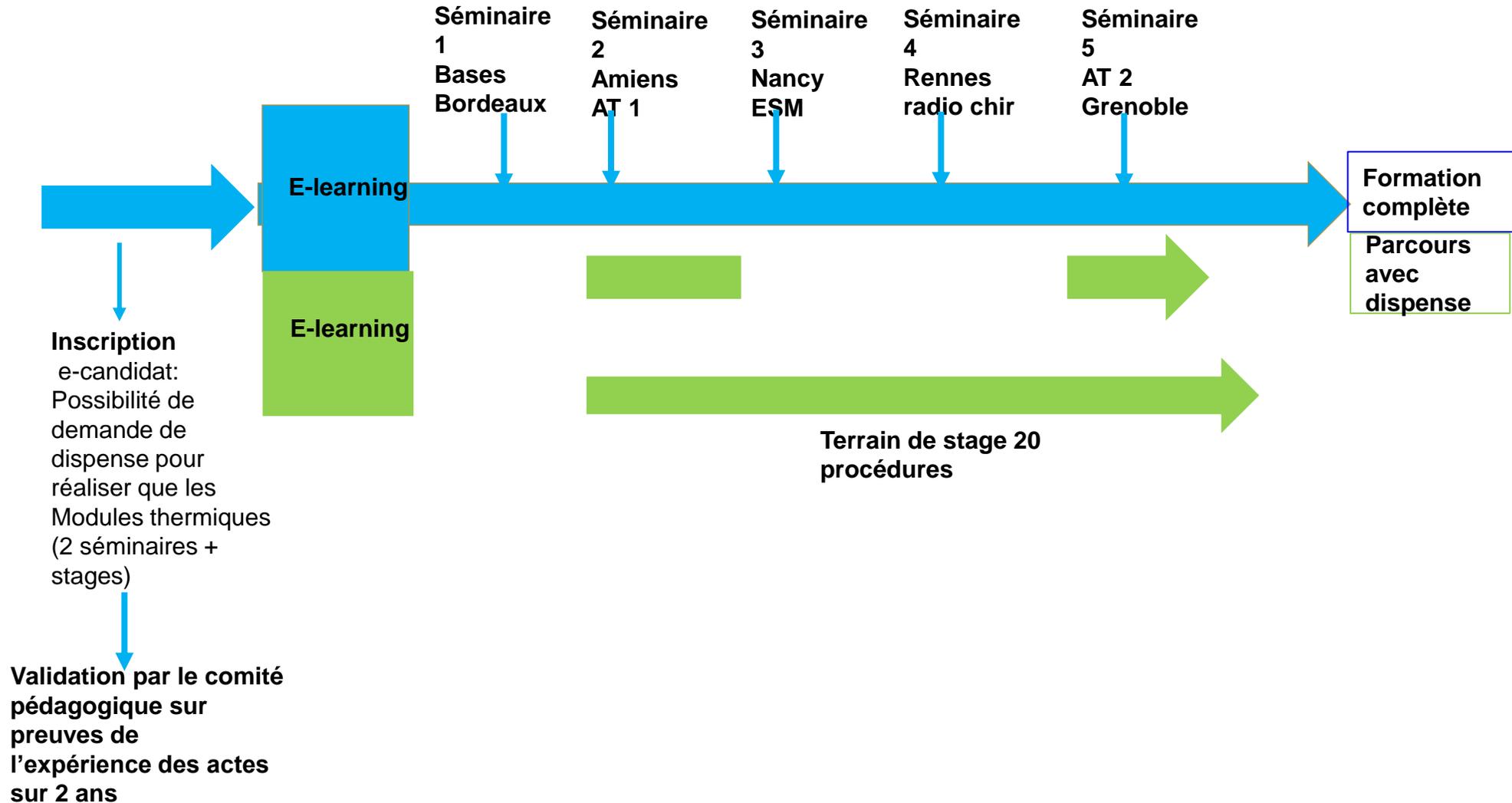


# BILAN QUANTITATIF DE L'ATTESTATION THERMIQUE SUR GRENOBLE DEPUIS 2012

	Nb Séminaires	Nb Niveau I	Nb Niveau II
2012	2 + 1	39	8
2013	2 + 2	35	20
2014	2 + 2	38	18
2015	2 + 2	35	22
2016	2 + 2	44	21
2017	2 + 2	46	24
2018	2 + 2	45	26
2019	1 + 1	26	12
<b>Total</b>	<b>15 + 14</b>	<b>308</b>	<b>151</b>
<i>2019 pré-inscrits</i>	<i>1 + 1</i>	<i>30</i>	<i>17</i>
<i>2020 pré-inscrits</i>	<i>2 + 2</i>	<i>38</i>	<i>6</i>

NB: 303 médecins, 4 chirurgiens et un radiologue, tous vasculaires

# LE PROGRAMME



# EFFETS FINANCIERS

## DIU

- centralisé à Grenoble (centralisation des inscriptions pour ratio internes/autres), répartition financière : intervenants, convention des locaux...
- répartition des bénéfices : 30 % Grenoble puis le reste entre les 6 facultés

FI 1300 € pas de droits d'inscription en plus (N=40)

public FC Niveau 1 2000 € (N=5)

public FC Niveau 2 après validation de la dispense (validé par le comité pédagogique) avec suivi uniquement de 2 modules thermiques 1000 € (N=40)

## Équipe pédagogique

### RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- Pr Sophie BLAISE, Université de Grenoble  
[SBlaise@chu-grenoble.fr](mailto:SBlaise@chu-grenoble.fr)
- Pr Gilles PERNOD, Université de Grenoble  
[GPernod@chu-grenoble.fr](mailto:GPernod@chu-grenoble.fr)
- Pr Stéphane ZUILY, Université de Nancy  
[SZuily@chu-nancy.fr](mailto:SZuily@chu-nancy.fr)
- Pr Marie-Antoinette SEVESTRE, Université d'Amiens  
[sevestre.marie-antoinette@chu-amiens.fr](mailto:sevestre.marie-antoinette@chu-amiens.fr)
- Pr Joël CONSTANS, Université de Bordeaux  
[joel.constans@chu-bordeaux.fr](mailto:joel.constans@chu-bordeaux.fr)
- Pr Guillaume MAHE, Université de Rennes  
[Guillaume.mahé@chu-rennes.fr](mailto:Guillaume.mahé@chu-rennes.fr)
- Pr Isabelle QUERE, Université de Montpellier  
[i-quer@chu-montpellier.fr](mailto:i-quer@chu-montpellier.fr)



### PERSONNE RESSOURCE

- Contact administratif
- M. Charly MOREAU  
[charly.moreau@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:charly.moreau@univ-grenoble-alpes.fr)  
04 76 63 71 20

## Informations pratiques

### ORGANISATION DE LA FORMATION

Période de formation : octobre 2020 à juillet 2021

Lieux de formation : séminaires organisés sur Bordeaux, Rennes, Amiens, Nancy et Grenoble

- Option 1 : PARCOURS COMPLET 48h  
- Présentiel 35h ; 5 séminaires d'une journée  
- E-learning 13h (cours sonorisés avec diapositives et QCM à valider en ligne)

Présence obligatoire aux 5 journées  
10 demi-journées de stage pratique

- Option 2 : PARCOURS DISPENSÉ 27h (sur justificatif des actes en phlébologie)  
- Présentiel 14h ; 2 séminaires d'une journée  
- E-learning 13h (cours sonorisés avec diapositives et QCM à valider en ligne)

Présence obligatoire à 2 journées  
10 demi-journées de stage pratique

### MODALITÉS PRATIQUES

#### Inscription :

- Admissibilité sur dossier
- Ouverture des candidatures sur site mi-mai 2020 : <https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/>

#### Coût de la formation :

- Formation continue :  
- Option 1 : 2000€  
- Option 2 (publics bénéficiant d'une dispense aux enseignements 1-3-4) : le tarif est porté à 1000€

- Formation initiale : 1300€



## Diplôme Inter-Universitaire (DIU)

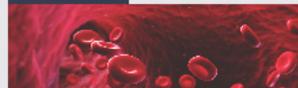
### TECHNIQUES AVANCÉES EN PHLÉBOLOGIE

- Une année universitaire (octobre à juillet)

- Parcours complet : 48h  
Présentiel : 35h  
E-learning : 13h

- Parcours dispensé : 27h  
Présentiel : 14h  
E-learning : 13h

- Examen final en présentiel lors du dernier séminaire



## Les objectifs du DU

Maîtriser la connaissance et la compétence de l'ensemble des techniques thérapeutiques en phlébologie interventionnelle afin de pouvoir proposer au patient le meilleur traitement personnalisé.

### La compétence portera surtout sur la pratique et les techniques concernant :

- La sclérothérapie notamment écho-guidée
- La pratique des traitements endo-vasculaires thermiques
- Les fondamentaux chirurgicaux

### Les sous-groupes d'objectifs sont :

- Maîtrise des bases fondamentales de l'insuffisance veineuse, de la cartographie veineuse
- Maîtrise des connaissances et compétence en sclérothérapie-échoscclérose mousse
- Maîtrise des connaissances et compétence en traitements endo-vasculaires thermiques par laser et radiofréquence
- Connaissance des techniques de chirurgie veineuse
- Connaissance des techniques en radiologie interventionnelle



## Public concerné

### ► Nombre de participants minimum :

- Formation initiale : 18
- Formation continue : 18

### ► Nombre de participants maximum

- Formation initiale : 40
- Formation continue : 35

### QUI ?

Interne en DES de médecine vasculaire (dernière année niveau consolidation)  
Médecin vasculaire  
Chirurgien vasculaire  
Radiologue vasculaire

## Programme pédagogique du cursus

### Séminaire 1 : Module Bases fondamentales et Généralités (Bordeaux)

Bases fondamentales de l'insuffisance veineuse: physiologie, évolution, complication, principes des traitements  
Cartographie veineuse. Stratégies thérapeutiques personnalisées.

### Séminaire 2 : Module thermique 1 (Amiens)

Maîtrise des connaissances  
Compétence en traitements endo-vasculaires thermiques par laser et radiofréquence.  
Atelier sur membres fantômes avec matériel endovasculaire.

### Séminaire 3 : Module sclérothérapie (Nancy)

Maîtrise des connaissances théoriques, indication, contre-indication, état de la littérature  
Compétence en sclérothérapie-échoscclérose mousse.  
Atelier sur membres fantômes

### Séminaire 4 : Module chirurgie vasculaire et radiologie vasculaire interventionnelle (Rennes)

Connaissance des techniques de chirurgie veineuse  
Connaissance des techniques en radiologie interventionnelles. Principe des recanalisation veineuses aiguës et chroniques

### Séminaire 5 : Module thermique 2 (Grenoble)

Maîtrise des connaissances et compétence en traitements endo-vasculaires thermiques par laser et radiofréquence

### Formation à distance : 13h

26 e-learning, capsules de maximum 30 minutes

### Stage pratique :

10 demi-journées dont 10 procédures en échoscclérose et 10 procédures en thermique endo-vasculaire

### Contrôle des connaissances

- examen écrit à la fin du dernier séminaire avec épreuve par QCM
- livret de stage signé
- soutenance orale du rapport de stage avec la liste des procédures interventionnelles auxquelles le candidat a participé ou a réalisé (10 minimum pour échoscclérose, 10 minimum pour les procédures endovasculaires thermiques)



## - Délibérations -

*Approbation des demandes de création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés  
→ Création du DIU Techniques avancées en phlébologie*

La création du DIU Techniques avancées en phlébologie est soumise au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	31
Membres représentés	5
Nombre de votants	36
Voix favorables	36
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la création du DIU Techniques avancées en phlébologie.



# DIU Assistance Respiratoire Lyon - Grenoble

# Les Besoins

- Recours très fréquent à l'assistance respiratoire dans des domaines variés (**pré-hospitalier, urgences, pneumologie, anesthésie, réanimation, unités de surveillance continue**)
- Publics concernés issus des différentes filières du soin critique : médecins, kinésithérapeutes, infirmières
- Importance de la compréhension de ces techniques - Rôle délétère pour le patient d'une mauvaise utilisation de la ventilation artificielle
- **Hormis un DU sur la ventilation artificielle** dispensée au sein de l'université d'Angers, il n'y a **pas d'autre formation qui traite de l'ensemble de la ventilation artificielle**
- Antériorité de l'existence d'un DIU Lyon-Marseille actuellement en « *stand by* »

# Les Objectifs

- **Améliorer la prise en charge des pathologies respiratoires aiguës et chroniques** des patients hospitalisés en réanimation ou aux urgences pour une insuffisance respiratoire aiguë
- **Comprendre la physiopathologie** des pathologies respiratoires aiguës
- **Comprendre la physiopathologie** de la ventilation artificielle

# Le comité Pédagogique

Le Conseil pédagogique est composé de :

- Pr Claude GUERIN (UCBL)
- Dr Martin COUR (UCBL)
- Pr Laurent ARGAUD (UCBL)
- **Pr Nicolas TERZI (Université de Grenoble Alpes)**
- **Pr Carole SCHWEBEL (Université de Grenoble Alpes)**

# Format Pédagogique

**1 Année Universitaire**

**Enseignements Magistraux – Travaux Dirigés et Pratiques**

Volume d'enseignement total: **100 heures**

**4 modules présentiels de 2 jours** (2 à Lyon – 2 à Grenoble) : 60 heures

**Travail à distance à réaliser avant chaque module** (Travail estimé à 10h) : 40 heures évaluées par QCM

# Evaluation

**Présence obligatoire à chacun des modules**

**Examen Ecrit sous forme de QCM**

**Moyenne nécessaire à l'examen écrit**

**Examens sur le site de l'université où les étudiants sont inscrits**

# Tarifs

Effectif prévisionnel :	Répartition par public à Grenoble		_Si DIU Préciser sur Grenoble les effectifs pour ouvrir
Global (max) :	FI : 7	FC : 13	40 dont 20 à Grenoble
Global (Min) :	FI : 4	FC : 8	A Grenoble

**Tarif : 1500 €**

**Montant public formation initiale : 1000 €**

## - Délibérations -

***Approbation des demandes de création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés  
→ Création du DIU Assistance respiratoire***

La création du DIU Assistance respiratoire est soumise au vote.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	30
Membres représentés	6
Nombre de votants	36
Voix favorables	36
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la création du DIU Assistance respiratoire.

# DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TRAIL RUNNING

---

**VISERY Caroline**



**UGA**  
Université  
Grenoble Alpes

# SOMMAIRE

---

- **1. L'EQUIPE**
- **2. MARCHE ET TENDANCES**
- **3. POURQUOI CETTE FORMATION ET POUR QUI ?**
- **4. OFFRE DE FORMATION**
- **5. ORGANISATION**
- **6. CONTENU**
- **7. COÛT DE LA FOMATION**

# 1. L'ÉQUIPE



**SAMUEL VERGÈS**

Chercheur en physiologie de l'exercice, porteur de la Chaire UGA Montagne Altitude Santé, ancien sportif de haut-niveau et Conseiller Technique et Sportif.

**Rôle:** Ingénierie de formation et intervention, conseil/expertise scientifique



**LAURE DESMURS**

Enseignante UFRSTAPS Grenoble en Athlétisme, Trail, Intervenant sur les composantes énergétiques, force et entraînement.

Membre du team trail CIMALP.

**Rôle :** Analyse de l'intervention, de l'entraînement, partage d'expériences)



**AXEL PITTET**

Communicant, Pdt. de PowerPeps, Organisateur du Trail de la Dent de Crolles/trail du Moucherotte, Enseignant Market/Comm'/Event. diplômé DU Trail Font-Romeu.

**Rôle :** Communication et Marketing, gestion de projet et conseil événementiel.



**CAROLINE VISERY**

Enseignante agrégée à l'UFR STAPS de Grenoble, pratiquante du trail et des raid multisport.  
*Compétences :* analyse de l'intervention et de l'entraînement

**Rôle :** coordination de l'équipe, Ingénierie de formation, conseil/expertise dans la pratique du trail et des sports et outdoor



**JULIEN BRUGNIAUX**

Enseignant-Chercheur en physiologie de l'exercice.  
*Compétences :* physiologie de l'exercice et de l'altitude.

**Rôle :** ingénierie de formation et intervention, conseil/expertise scientifique

## 2.MARCHE ET TENDANCES



- 13 millions de coureurs en France
- 1 million de traileurs (+80% depuis 2014)
- 3000 courses (1ère nation au monde)
- 1170 euros de dépenses/an



57% font partis des CSP+



**Et l'Isère dans tout ça ?**

> **2ÈME DÉPARTEMENT EN PRATIQUE TRAIL**

> **1ER DÉPARTEMENT EN TERME DE PRATIQUE CROISÉE ET DE STATION DE TRAIL**

> **270 ÉVÉNEMENTS DONT 8 ULTRA TRAILS**

ENVIRONNEMENT GÉOGRAPHIQUE ATTRACTIF  
AVEC DES  
INVESTISSEMENTS CONSÉQUENTS DES  
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

DISCIPLINE JEUNE ET INNOVANTE, EN  
PLEINE ÉVOLUTION EN COURS DE  
STRUCTURATION



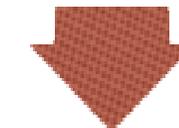
FAIBLE OFFRE DE FORMATION EN FRANCE



AUCUNE FORMATION DIPLÔMANTE EN  
RHÔNE-ALPES



NÉCESSITÉ D'UNE APPROCHE  
UNIVERSITAIRE  
INTÉGRÉE ET MULTIDISCIPLINAIRE



CRÉATION D'UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE  
SUR LE TRAIL-RUNNING À GRENOBLE

### 3. POURQUOI CETTE FORMATION

- ✓ Répondre à une **demande de formation de plus en plus importante** et palier à une offre quasi inexistante notamment en Rhône Alpes
- ✓ Proposer une **formation structurée, pluridisciplinaire**, s'appuyant des structures spécialistes de formation et de recherche
- ✓ Apporter une **formation moderne et individualisée** répondant aux attentes du public cible sur le fond et la forme

### ET POUR QUI ?



Des pratiquants de tous niveaux



Des enseignants, entraîneurs, coachs, préparateurs physiques, accompagnateurs en moyenne montagne en formation ou diplômés (*brevet fédéral et diplôme d'Etat*) voulant une spécialisation dans le trail running et plus largement les activités outdoor (*raids, etc*)



Des professionnels de santé désirant développer leur activité vers la course tout terrain



Des professionnels accompagnant la pratique et l'organisation du sport outdoor (*industriels, aménageurs, etc*)

## 4. OFFRE DE FORMATION

-  Formation modulaire par blocs de compétences (*tronc commun + spécialités optionnelles*)
-  Apport théorique et mise en oeuvre pratique sur le terrain.
-  Formation présentielle et non-présentielle (*E-learning*), rythme alterné : formation à distance en E-learning (*pré requis avec évaluation en ligne*) – formation présentielle (*par module*)
-  **Principaux sujets abordés** : état des lieux du trail aujourd'hui, spécificité énergétique motrice et psychologique du trail, enjeux de santé et médicaux, facteurs de performance, approche sociologique et marketing

### UN TRONC COMMUN + 3 MODULES AU CHOIX

-  **Entrainement et performance**
-  **Santé et prévention**
-  **Marketing et évènementiel**



### Validation du DU

= Tronc commun + 2 modules  
**(90h de formation)\***  
+ Mémoire et soutenance orale

*\* Possibilité de suivre un **module à la carte***

# 5. ORGANISATION

 **4 STAGES : un stage par module**

 **1er Stage (20 au 23 janvier 2021) : TRONC COMMUN**

 **2ème Stage (24 au 27 mars) : ENTRAINEMENT ET PERFORMANCE**

 **3ème Stage (5 au 8 mai) : MARKETING ET EVENEMENTIEL**

 **4ème Stage (2 au 5 juin) : SANTE ET PREVENTION**

# 6. CONTENU

## **TRONC COMMUN**

**28 heures**

*(23 heures présentiel / 4h45 E-learning)*

- Approche sociologique du trail
- Historique, organisation et état des lieux du trail aujourd'hui
- Spécificités bioénergétiques du trail
- Contraintes neuromusculaires du trail
- La motricité du traileur
- Trail et nutrition
- Approche psychologique du trail

## **Module Santé et prévention**

**31 heures**

*(28h heures présentiel / 3 heures E-learning)*

- Pathologies associées à la pratique du trail
- Prévention des problèmes de santé du traileur
- Trail et publics particuliers
- Trail et sport-santé
- Nutrition et santé

## **Module Entraînement-Performance**

**31 heures**

*(28 heures présentiel / 3h E-learning)*



- Evaluation du traileur
- Préparation physique
- Planification de l'entraînement
- Gestion des compétitions
- Adaptation de l'organisme à un environnement extrême
- Préparation mentale
- Prévention des blessures en trail running
- Aspects matériel
- Témoignages athlètes

## **Module Marketing - Événementiel**

**31 heures**

*(25 heures présentiel / 6 heures E-learning)*

- Concepts Clés et Marketing
- Produits et service dans le sport outdoor et le Trail-Running
- Aménagement et promotion du territoire
- Management de projets événementiels

# 7. COÛT DE LA FORMATION

- Tarifs Formation initiale :

TC + 2 modules : 1500€

TC + 3 modules : 1900€

- Tarifs Formation continue :

TC + 2 modules : 1900€

TC + 3 modules : 2300€

- Module à la carte :

650 euros

# AVEC L'APPUI DE FLEXI TLV...

- Aide à la construction d'un projet **modulaire, flexible** construit autour des **compétences**
  - Aide financière dans la première campagne de communication pour la promotion du Diplôme Universitaire
- > Cet appui financier du projet FlexiTLV, **de l'ordre de 15 000 euros**, pourra permettre de recourir à un prestataire externe pour des actions de communication ciblées, en complément des actions « classiques » de l'UGA (affichage web, relais sur les réseaux sociaux UGA, conception graphique ...)

# **UNE FORMATION...**

- ❖ **INNOVANTE**
- ❖ **MODERNE**
- ❖ **REpondant A UN BESOIN DE FORMATION IDENTIFIE**
- ❖ **BASEE SUR UNE PRATIQUE EN PLEIN ESSOR**
- ❖ **ET QUI S'ANCRE DANS UN ENVIRONNEMENT ATTRACTIF**

## - Délibérations -

*Approbation des demandes de création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés  
→ Création du DU Trail running*

La création du DU Trail running est soumise au vote.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	7
Nombre de votants	34
Voix favorables	0
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la création du DU Trail running.

# Modifications rétroactives RDE 2019/2020 DU Diplôme Supérieur d'Aptitude à l'Enseignement du Français Langue Etrangère - CUEF

---

- **Ajout du régime FC et du tarif associé**

- Au cours de la saisie du RDE pour l'année 2019/2020 sur la plateforme dédiée Sphinx, le régime FC n'a pas été activé, par erreur.
- Le RDE a donc été approuvé en CFVU du 14/11/2019, avec uniquement le régime FI.
- Au moment du recrutement des stagiaires FC, accueillis depuis le 17/01/2020, le CUEF a donc constaté l'impossibilité d'inscrire ce public
- Le CUEF sollicite, afin de régulariser la situation administrative des stagiaires, la modification rétroactive du RDE 2019/2020 et la prise en compte du régime FC et du tarif associé de 1 950 € + 57 € (BU 34 € + frais de gestion 23 €)

## - Délibérations -

***Approbation des demandes de création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés  
→ Ajout du régime Formation continue et du tarif associé pour le DSA FLE pour l'année 2019/2020***

L'ajout du régime Formation continue et du tarif associé pour le Diplôme supérieur d'aptitude à l'enseignement du FLE pour l'année 2019/2020 est soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	24
Membres représentés	7
Nombre de votants	31
Voix favorables	0
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, l'ajout du régime Formation continue et du tarif associé pour le Diplôme supérieur d'aptitude à l'enseignement du FLE pour l'année 2019/2020.

- 1. Informations de la Présidente du Conseil Académique**
- 2. Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique (suite)**
- 3. Approbation des tarifs de formation continue**
- 4. Approbation des demandes de création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**
- 5. Questions diverses**

*Emmy MARC : La date limite de retour des candidatures pour le DU FLE en formation initiale est fixée au 16 juin, avec justification de la validation de la L2, or les résultats de la L2 n'auront pas encore été publiés à cette date.*

*Jean-François REDON : Nous le signalerons à la composante.*

*Yasmine TOUHAMI : Lors de la dernière séance, nous avons évoqué les contrôles d'assiduité indiqués dans les MCCC de l'UE STReSS de Médecine. Les étudiants n'ont pas reçu d'informations à ce sujet. Avez-vous eu des réponses de la part de la Faculté de Médecine ?*

*Kevin SUTTON : J'ai envoyé un mail à la faculté et le Doyen m'a indiqué qu'il ferait le nécessaire.*

*José LABARERE : L'UE STReSS est transversale et concerne toutes les formations de santé. Je crois que vous aviez soulevé ce problème au cours de l'examen des MCCC de Pharmacie. Nous avons contacté l'enseignant ; il n'y a bien sûr plus d'assiduité puisque que l'on ne peut plus l'assurer. Le règlement des études de Médecine qui comprend aussi cette UE devrait être soumis au vote de la CFVU le 14 mai ; nous avons veillé à ce qu'il n'y ait pas d'évaluation basée sur l'assiduité.*

*Yasmine TOUHAMI : En quoi consisterait l'évaluation de l'UE STReSS ?*

*José LABARERE : Les étudiants ont été plutôt demandeurs de poursuivre les enseignements. Des MCCC ont été établies pour inciter les étudiants à s'intéresser à cette UE, car on sait que lorsqu'il n'y a pas d'évaluation, les étudiants ne suivent pas la formation. Dans le contexte actuel, le professeur qui coordonne cette UE pour toutes les formations a ajouté une seule chose : le remplissage d'un questionnaire d'enquête en ligne,*

*pour voir quel intérêt les étudiants retirent de cette formation. Il me semble que l'assiduité pour les séances qui ont eu lieu lors du premier semestre est bien maintenue.*

*Virginie ZAMPA : On entend parler d'une éventuelle reprise en distanciel à la rentrée. Est-ce qu'il s'agit d'une simple hypothèse, ou est-ce que cela commence à se confirmer ?*

*Caroline BERTONECHE : Je suppose que si l'on en entend parler, c'est en raison du fait que d'autres universités et écoles ont commencé à planifier une rentrée en distanciel. Rien n'a été décidé au niveau de l'UGA.*

*Kevin SUTTON : Le ministère nous a indiqué qu'il fallait réfléchir à différents scénarios, dont notamment un mode hybride avec la possibilité de cours en présentiel pour des groupes réduits. Pour l'instant nous ne communiquons pas à ce sujet car il y a encore énormément de flou, et également en raison de l'investissement des équipes pour la mise en œuvre actuelle. La rentrée sera un véritable sujet dès lors que nous disposerons d'un peu plus d'informations sur les contraintes qui vont nous être imposées.*

*Virginie ZAMPA : Nos administratifs commencent déjà à préparer la rentrée, à réserver des amphithéâtres, à établir des plannings, etc. Ce n'est peut-être pas la peine de leur demander ce travail si la rentrée n'est pas sûre et que tout risque de changer d'ici très peu de temps. D'autant plus qu'ils sont également mobilisés pour la mise en œuvre actuelle, et qu'il serait dommage de les surcharger inutilement.*

*Kevin SUTTON : Actuellement, le travail consiste à établir le plan de reprise progressive d'activité. La rentrée sera bien entendu le prochain sujet à traiter.*

*Nicolas DOUAY : Un autre point de vigilance lié à la rentrée concerne les mobilités entrantes et sortantes. Plus tôt nous aurons des informations, mieux ce sera.*

*Zineb SIMEU-ABAZI : Nous sommes sollicités pour organiser les écrits du concours pour entrer dans les écoles d'ingénieurs. Sommes-nous obligés de répondre favorablement à cette demande, et donc d'ouvrir nos locaux alors que l'université est fermée ?*

*Kevin SUTTON : Nous allons rapidement faire remonter cette question à la Direction générale des services.*

**La séance est levée à 19h45.**

# Annexes

- 1 – Tableau récapitulatif des MCCC
- 2a – Tarifs de formations en FC
- 2b – Tarifs des droits d'inscription en FC
- 3a – Création du DIU Techniques avancées en phlébologie
  - 3b – RDE
  - 3c – Annexe financière
- 4a – Création du DIU Assistance respiratoire
  - 4b – RDE
  - 4c – Annexe financière
- 5a – Création du DU Trail running
  - 5b – Maquette globale
  - 5c – Maquette détaillée
  - 5d – Annexe financière
- 6a – Modification DSA FLE
  - 6b – Annexe financière

# ANNEXE 1

SUIVI DES NOUVELLES MODALITES D'EVALUATION					
COMPOSANTE	TYPE DIPLOME (L, LPRO, M)	INTITULE DE LA FORMATION	commentaire réglementation	Date de dépôt sur Alfresco	Passage en conseil d'UFR
FEG	Licence	L3 MIASHS	repassé à la CFVU du 06/05 suite à la régularisation d'une erreur. Ce n'était pas la bonne version qui avait été transmise pour la CFVU du 30/04. Reour fait à FEG le 05/05 : corrections faites sur : forme de rendu de l'écrit indiquée, et sur 2 %.	06/05/2020	28/04/2020
LE	LICENCE	L2 LEA/DEGL Anglais-Espagnol Grenoble et Valence	Semestre 4 UE Espagnol : EC1 Approfondissement grammatical et traduction de la presse : modification épreuve : Grenoble : exercices grammaticaux et non QCM - Valence : rédaction d'un texte et non QCM		05/05/2020
ARSH	LICENCE	Mention Histoire Mention Histoire de l'Art et Archéologie Mention Philosophie		04/05/2020	
		options internes et UE d'ouverture		04/05/2020	
	MASTERS	Mention Histoire Mention Histoire de l'Art Mention Philosophie		05/05/2020	
SERVICE DES LANGUES		Offre thématique / tous parcours de langue		06/05/2020	Bureau du 10 avril
DLST	LICENCES	L1 Sciences de la vie (SV) L1 Sciences de la vie /SV international (BIO Int) L1 Chimie / Chimie et biochimie (CeB) L1 Chimie / Chimie -Biologie international (CHB int) L1 Physique/Physique-chimie-méca-maths (PCMM) L1 Physique/Physique-chimie-méca-maths international (PCM Int) L1 Mécanique / Sc. pour l'ingénieur (SPI) L1 Sciences et technologies / Physique musicologie (P&M) L1 Sc. de la terre (ST) L1 Informatique/Info-Maths-Applications (IMA) L1 Informatique/Info-Maths-Applications International (MIN Int) L2 Sc. De la Vie / Biologie (BIO) L2 Sc. De la Vie / Biologie International (BIO Int) L2 Sc. De la Vie / Sc. de la vie et de la terre (SVT) L2 Chimie / Chimie-Biologie (CHB) L2 Chimie / Chimie-Biologie international (CHB Int) L2 Chimie / Chimie (CHI) L2 Physique / Physique - chimie (PHC) L2 Physique / Physique - mécanique (PM) L2 Physique / Physique - mécanique international (PCM Int) L2 Sciences et technologies / Physique musicologie (P&M) L2 Mécanique/Génie Mécanique - Productique (GMP) L2 Génie civil (GC) L2 EEEA/Electronique-Energie Electrique-Autom.(EEA) L2 Sc. de la terre/Physique-Sc. Terre et Environnemt-Méca (PSTEM) L2 Sc. de la terre / Sc. de la terre et de l'environnement (STE) L2 Mathématiques (MAT) L2 Informatique/Maths-Info (MINI)		05/05/2020	
PHITEM	LICENCES	L3 Electronique, Energie Electrique, Automatique L3 Génie Civil L3 Mécanique : parcours Génie Mécanique et Productique /Mécanique L3 Physique : parcours Physique/Physique-Chimie/Physique et Musicologie L3 Sciences de la Terre : parcours Sciences de la Terre et de l'environnement /Physique, sciences de la Terre et de l'environnement, mécanique	Seuls les onglets surlignés en jaune comportent des modifications  <b>Remarques :</b> 1/En cas de neutralisation d'une épreuve au sein d'une UE, la saisie de Dispense à l'épreuve neutralisée permet de calculer la moyenne de l'UE à partir des coefficients des autres épreuves (sans modifier le poids de ces coefficients) 2/Pour toutes les formations ayant un stage (excepté M2 STPE) : Le responsable pourra proposer une modalité alternative d'évaluation du stage dans le cas où les étudiants n'auraient pas pu réaliser leur stage dans les conditions initialement prévues - Le jury pourra être amené à neutraliser la note de stage de la formation dans le cas où un ou plusieurs étudiants ne sont pas en mesure de réaliser un stage.  Stage neutralisé en M2 STPE	04/05/2020	30/04/2020
	LPRO	LP Métiers de l'industrie : conception de produits industriels LP Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement			
	MASTERS	M1 Electronique, Energie Electrique, Automatique : parcours Système d'Energie Electrique/Systèmes Electroniques M2 Electronique, Energie Electrique, Automatique : parcours Microélectronique Intégration des Systèmes Temps Réels Embarqués M1 et M2 Ingénierie nucléaire M1 et M2 Mécanique : parcours Génie Mécanique/Simulation et instrumentation en mécanique M1 Nanosciences et Nanotechnologies : parcours Nano-chemistry/Nano Physics/Nano-biosciences M1 Physique M2 Physique : parcours Radioprotection M1 et M2 Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement			
STAPS	LICENCES	<b>L1 STAPS - L2 STAPS</b> <b>L2-L3 STAPS</b> <i>parcours Activités physiques adaptées et santé</i> <b>L3 STAPS</b> <i>parcours Education et motricité /Entraînement sportif / Management du sport</i>	Suppression des ET en session initiale. En seconde chance, essentiellement des épreuves terminales (pas de report EC)	04/05/2020	29/04/2020
	LPRO	LP Animation Gestion Organisation des Activités Physiques et Sportives		04/05/2020	29/04/2020
SUAPS		Règlement des études et MCCC du SUAPS		04/05/2020	
	LICENCES	L3	En cas de neutralisation d'épreuves terminales, saisie de la		

IM2AG	MASTERS	Informatique - Mathématiques - Mathématiques et Informatique - Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE) M1 M2 Informatique - Mathématiques et Applications - Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)	note du CC à l'UE ou à l'EC.	04/05/2020	28/04/2020
DROIT	MASTERS	M2 toutes mentions		04/05/2020	04/05/2020
SET		UE du SET semestre 1 session de rattrapage / semestre 2 session 1 et session de rattrapage		05/05/2020	
CHIMIE-BIOLOGIE	LICENCES	<b>L3 SCIENCES DE LA VIE</b> <i>parcours Biologie / Sciences de la vie et de la Terre</i>  <b>L3 CHIMIE</b> <i>parcours Chimie / Chimie-Biologie / Génie des procédés</i>	A préciser nature des écrits, notamment en seconde chance.	05/05/2020	29/04/2020
	MASTERS	<b>BIOLOGIE</b> <i>parcours Molecular and Cellular Biology (M1) / Pro2Bio (M2) / BioTechCo (M2)</i>  <b>CHIMIE</b> ( <i>tous parcours, M1-M2</i> )  <b>GENIE DES PROCEDES</b> ( <i>tous parcours, M1-M2</i> )  <b>BIODIVERSITE, ECOLOGIE, EVOLUTION (M1)</b>	Pour la mention <b>Biologie</b> , seuls les 3 onglets en rouge comportent des modifications (cf parcours indiqués).	05/05/2020	
	LPRO	<b>Agronomie</b> <i>parcours Eco-Conseiller en Production Agricole</i> <b>Aménagements paysagers : conception, gestion, Entretien</b>	peu de modification pour ECPA Suppression de plusieurs ET. Ecrit en seconde chance remplacés par DM	05/05/2020	
FEG	Licences EAD	Economie et Gestion - EAD	ok.	05/05/2020	
	Licences EAD Conventions	Economie et Gestion - EAD Conventions	Reour fait à FEG le 05/05 : attente corrections : FEG a renvoyé les tableaux MCCC : suite à mes rmques : "au S1 en examen terminal de seconde chance et au S2 en examen terminal d'évaluation initiale et de seconde chance : pour certaines UE, il est resté la durée en face de E : si c'est bien un écrit avec la forme précisée dans le commentaire sous le tableau, il faut enlever la durée", le responsable pédagogique a indiqué : "Je les ai laissées en E avec durée car ce sont des matières organisées par les partenaires sous cette forme."	05/05/2020	
	M2	Economie des Organisations parc. Ingénierie économique EAD	ce n'était pas le tableau correspondant à l'EAD qui avait été transmis par l'UFR pour la CFVU du 30/04, bien qu'il était intitulé EAD. Tableau retransmis : ok.	05/05/2020	28/04/2020
IUT 2	LICENCE	L3 Economie-Gestion parcours Adjoint de direction	Session 2 Ecrit (devoir maison en 24h ou QCM en ligne) ou Oral (entretien visio ou téléphonique)	06/05/2020	04/05/2020
	DU	DU Business Administration, Spring Semester	Session 2 Ecrit (devoir maison en 24h ou QCM en ligne) ou Oral (entretien visio ou téléphonique)		
		DU Etudes Technologiques Internationales (DUETI)	pour obtenir le diplôme les étudiants qui auraient été dans l'impossibilité de valider 60 crédits à l'étranger effectueront une soutenance (à distance) de leur mémoire.		
LPRO	ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : SUPPORTS OPERATIONNELS METIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITE : COMPTABILITE ET PAIE METIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITE : FISCALITE METIERS DE L'ENTREPREUNARIAT METIERS DES ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITES TERRITORIALES ORGANISATION, MANAGEMENT DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE QUALITE, HYGIENE, SECURITE, SANTE, ENVIRONNEMENT TECHNICO-COMMERCIAL INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPECIFIQUES METIERS DE LA COMMUNICATION : CHEF DE PROJET COMMUNICATION METIERS DU LIVRE : DOCUMENTATION ET BIBLIOTHEQUES METIERS DE L'INFORMATIQUE : ADMINISTRATION ET SECURITE DES SYSTEMES ET DES RESEAUX METIERS DE L'INFORMATIQUE : APPLICATIONS WEB METIERS DE L'INFORMATIQUE : SYSTEMES D'INFORMATION ET GESTION DE DONNEES	Session 2 Ecrit (devoir maison en 24h ou QCM en ligne) ou Oral (entretien visio ou téléphonique)			
DFCA	DAEU			06/05/2020	
SHS	LICENCES	L1, L2, L3 Psychologie L1, L2, L3 Sociologie L1, L2, L3 Sciences de l'éducation L1, L2, L3 MIASHS parcours Mathématiques - Informatique - Sciences cognitives	bp d'enseignements neutralisés en L1 Sociologie (voir doc justifications neutralisations)	05/05/2020	30/04/2020
	MASTERS	M1 Métiers du livre et de l'édition M1 M2 MIASHS M1 M2 Psychologie	le stage est maintenu dans tous les parcours psycho en M1 et M2 car il est indispensable pour l'obtention du titre.	06/05/2020	
		M1 M2 Sciences sociales			
CUEF	DU	DU LLFC (LETTRES, LANGUE FRANCAISE, COMMUNICATION) DU DSA (Diplôme supérieur d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère) DU ETUDES FRANCAISES (B1, B2, C1, C2) DU PASSERELLE ETUDIANTS EN EXIL	Seul le DU LLFC est concerné par des modifications liées à la crise sanitaire en raison de cours mutualisés avec LLASIC Pas de modifications pour les enseignements du CUEF	05/05/2020	

# ANNEXES 2

## Tarifs des formations en formation continue de l'Université Grenoble Alpes à compter de 2020



Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
ARSH	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
ARSH	DU Penser les sciences : approches philosophiques, sociologiques et historiques FC	12,00	Tarif horaire	Non modifié	
ARSH	DU Penser les sciences : approches philosophiques, sociologiques et historiques RENF	12,00	Tarif horaire	Non modifié	
ARSH	DU Guide conferencier des musees et des monuments historiques FC	12,50	Tarif horaire	Non modifié	
ARSH	DU Guide conferencier des musees et des monuments historiques RENF	12,50	Tarif horaire	Non modifié	
ARSH	Master 1 hors alternance	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
ARSH	Master 2 hors alternance	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
ARSH	Master 2 professionnel	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
ARSH	Frais de gestion ARSH	452,00	Tarif plein	Non modifié	
ARSH	DU PhiloPolis : Pratiques du dialogue philosophique dans la cité	1600,00	Tarif plein	Non modifié	
Chimie-Bio	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
Chimie-Bio	Licence professionnelle hors alternance	12,00	Tarif horaire	Non modifié	
Chimie-Bio	Master 1 hors alternance	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
Chimie-Bio	Licence professionnelle GAP	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
Chimie-Bio	Licence professionnelle Industries agroalimentaires	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
Chimie-Bio	Licence professionnelle Productions animales TPP	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
Chimie-Bio	Master 2 hors alternance	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
Chimie-Bio	Licence professionnelle ECPA	18,00	Tarif horaire	Non modifié	
Chimie-Bio	Master 2 Biologie et techniques de commercialisation	19,00	Tarif horaire	Non modifié	
Chimie-Bio	Master 2 Chimie et techniques de commercialisation	19,00	Tarif horaire	Non modifié	
Chimie-Bio	Frais de gestion DFCA	452,00	Tarif plein	Non modifié	
Chimie-Bio	DU Universite-Entreprise FC	500,00	Tarif plein	Non modifié	
Chimie-Bio	DU Méthode d'étude des milieux naturels - Botanique appliquée	680,00	Tarif plein	Non modifié	
Chimie-Bio	DU Botanique et Ecologie Alpine du Briançonnais	680,00	Tarif plein	Non modifié	
Chimie-Bio	DU BioTechCo Grenoble au Liban	1500,00	Tarif plein	Non modifié	
CUEF	CUEF - Formation continue en FLE (€/semaine)	260,00	Tarif plein	Non modifié	
CUEF	CUEF - FLE Intensif 3 semaines	630,00	Tarif plein	Non modifié	

## TARIFS 20-21

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
CUEF	CUEF - FLE Intensif 4 semaines	840,00	Tarif plein	Non modifié	
CUEF	CUEF - Formation initiale à l'enseignement du FLE	980,00	Tarif plein	Non modifié	
CUEF	CUEF - DU d'études françaises	1860,00	Tarif plein	Non modifié	
CUEF	CUEF - Diplôme supérieur d'aptitude à l'enseignement du FLE	1950,00	Tarif plein	Non modifié	
DFCA	DAEU Sonate	10,00	Tarif horaire	Non modifié	Convention dans le cadre du projet IDEFI-N SONATE (Solidarité Numérique et Attractivité Territoriale)
DFCA	Inter RENF	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
DFCA	Inter PEC	18,00	Tarif horaire	Non modifié	
DFCA	BULATS	60,00	Tarif plein	Non modifié	
DFCA	Certificat universitaire RENF	75,00	Tarif par ECTS	Non modifié	
DFCA	Diplôme de compétence en langue	100,00	Tarif plein	Non modifié	
DFCA	Certificat universitaire	150,00	Tarif par ECTS	Non modifié	
DFCA	Certificat universitaire Polytech	220,00	Tarif par ECTS	Non modifié	
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Ingénieur - Entretien de faisabilité	500,00	Tarif plein	Non modifié	
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Jury	1000,00	Tarif plein	Non modifié	
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Accompagnement	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Ingénieur - Jury	1800,00	Tarif plein	Non modifié	
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Jury (Doctorat)	1800,00	Tarif plein	Non modifié	
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Accompagnement + Jury	2200,00	Tarif plein	Non modifié	
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Ingénieur - Accompagnement	2500,00	Tarif plein	Non modifié	
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Accompagnement + Jury (Doctorat)	3000,00	Tarif plein	Non modifié	
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Ingénieur - Accompagnement + Jury	4300,00	Tarif plein	Non modifié	
DFCA	Validation des acquis de l'expérience - Ingénieur - Accompagnement + Jury + Faisabilité	4800,00	Tarif plein	Non modifié	
DLST	DAEU RENF	3,00	Tarif horaire	Non modifié	
DLST	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
DLST	DAEU	11,00	Tarif horaire	Non modifié	
DLST	Frais de gestion DFCA	452,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	Licence Droit parcours droit-eco-gestion FC	10,00	Tarif horaire	Non modifié	même tarif que la Faculté d'Economie - passage tarif horaire
Droit	Preparation au concours d'entrée à l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S) RENF	50,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Support pédagogique redoublant (DU CEJ et CEJS)	80,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Supports pédagogiques CEJS pour étudiants L3 en REINS uniquement en 2020/2021 RENF	80,00	Tarif plein	Modification/Création	uniquement en 2020/2021
Droit	EAD Support pédagogique Redoublant Capacité	95,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	DU Carrières judiciaires RENF	100,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Support pédagogique (DU CEJ et CEJS)	110,00	Tarif plein	Non modifié	

## TARIFS 20-21

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
Droit	EAD DU Certificat d études juridiques RENF	125,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD DU CEJS pour étudiants L3 en REINS uniquement en 2020/2021 RENF	125,00	Tarif plein	Modification/Création	uniquement en 2020/2021
Droit	EAD DU Certificat Etudes juridiques spécialisées RENF	125,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Support pédagogique Capacité	130,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Support pédagogique Redoublant L1	140,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	DU Criminologie RENF	150,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Support pédagogique Redoublant M2 SID	155,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Support pédagogique Redoublant L2	170,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Support pédagogique Redoublant L3 M1	185,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Support pédagogique L1	190,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	Diplome de droit français Etudiants en echange RENF	200,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Support pédagogique L2	230,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Capacité 1 - 2 RENF	250,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Licence RENF	250,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Support pédagogique L3 M1	250,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Support pédagogique M2 SID	250,00	Tarif plein	Modification/Création	
Droit	EAD Master 1 RENF	280,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	Preparation à l examen d entrée au Centre Regional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) Devoirs à distance FC RENF	380,00	Tarif plein	Modification/Création	
Droit	Preparation à l examen d entrée au Centre Regional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) présentiel RENF	380,00	Tarif plein	Modification/Création	
Droit	DU College de droit RENF	400,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	Preparation concours Ecole nationale de la magistrature RENF	500,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	Diploma in legal studies Etudiants internationaux RENF	1000,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	Diploma in legal studies Etudiants internationaux FC	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	Diplome de droit français Etudiants en echange FC	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	DU Carrieres judiciaires FC	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	DU College de droit Année 4 FC	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	DU Criminologie FC	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Capacité 1 - 2 FC	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD DU Certificat d études juridiques FC	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Licence FC	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	Licence generale Droit FC	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	Preparation à l examen d entrée au Centre Regional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) Devoirs à distance FC	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	Preparation à l examen d entrée au Centre Regional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) présentiel FC	1200,00	Tarif plein	Modification/Création	

## TARIFS 20-21

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
Droit	Preparation au concours d'entree à l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S) FC	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	Preparation concours Ecole nationale de la magistrature FC	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD DU Certificat Etudes juridiques spécialisées FC	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Master 1 FC	1400,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	Master 1 FC	1400,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Master 2 SID 1ere inscription RENF	1600,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	EAD Master 2 SID Redoublement RENF	1600,00	Tarif plein	Modification/Création	
Droit	EAD Master 2 SID FC	2000,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	Master 2 FC	4200,00	Tarif plein	Non modifié	
Droit	Master 2 Droit de la Banque FC	4608,00	Tarif plein	Non modifié	Sous convention
Droit	Master 2 Droit des entreprises - Juriste conseil d'affaires FC	8000,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	Licence professionnelles	9,15	Tarif horaire	Non modifié	
Eco	Licence Economie et gestion	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
Eco	Master 1	12,00	Tarif horaire	Non modifié	
Eco	Master 2	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
Eco	EAD Licence Economie et gestion si redoublant moins de 30 credits RENF	255,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	EAD Master 1 si redoublant moins de 30 credits RENF	285,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	EAD Master 2 si redoublant moins de 30 credits RENF	450,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	EAD Licence Economie et gestion si redoublant 30 credits ou + RENF	510,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	EAD Licence Economie et gestion si redoublant moins de 30 credits FC	510,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	Frais de gestion ECO	566,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	EAD Master 1 si redoublant 30 credits ou + RENF	570,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	EAD Master 1 si redoublant moins de 30 credits FC	570,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	EAD Master 2 si redoublant 30 credits ou + RENF	900,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	EAD Master 2 si redoublant moins de 30 credits FC	900,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	EAD Licence Economie et gestion RENF	1020,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	EAD Licence Economie et gestion si redoublant 30 credits ou + FC	1020,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	EAD Master 1 RENF	1140,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	EAD Master 1 si redoublant 30 credits ou + FC	1140,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	EAD Master 2 RENF	1800,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	EAD Master 2 si redoublant 30 credits ou + FC	1800,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	EAD Licence Economie et gestion FC	2040,00	Tarif plein	Non modifié	
Eco	EAD Master 1 FC	2280,00	Tarif plein	Non modifié	

## TARIFS 20-21

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
Eco	EAD Master 2 FC	3600,00	Tarif plein	Non modifié	
INSPE	Master Metiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	12,00	Tarif horaire	Non modifié	
INSPE	Préparation au concours Capet Agrégation Sciences Industrielles de l'Ingénieur	15,00	Tarif horaire	Non modifié	
INSPE	Frais de gestion DFCA	452,00	Tarif plein	Non modifié	
INSPE	DU Promouvoir la motivation et le bien être à l'école : fondements psychologique et application en classe PROmoBE	1050,00	Tarif plein	Non modifié	
INSPE	DU Formation Continue Métier Professeur des écoles (CoMêPE)	1950,00	Tarif plein	Non modifié	
IAE	DIU Diplome Etudiant Entrepreneur	500,00	Tarif plein	Non modifié	Montant de 500€ pour tout public FI et FC + montant droit d'inscription correspondant au montant de la Licence en raison du statut de Etudiant Entrepreneur reconnu nationalement
IAE	Matiere IAE FC	600,00	Tarif par UE	Non modifié	Tarif d'1 matière d'un programme de formation continue (programme aménagé)
IAE	UE IAE FC	1200,00	Tarif par UE	Non modifié	Tarif d'1 UE d'un programme de formation continue (programme aménagé)
IAE	Frais de gestion IAE	2500,00	Tarif plein	Non modifié	Frais de gestion et d'accompagnement pour les publics FC non financés (modalités mixtes FC FI)
IAE	Tous diplomes (L-M) FC	2500,00	Tarif plein	Non modifié	Frais de formation pour publics financés (Modalités Mixtes FC FI)
IAE	DU International Business (IB)	3000,00	Tarif plein	Non modifié	
IAE	Licence professionnelle Assurance, banque, finance : charge de clientele	6300,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif unique pour le CP et formation continue
IAE	Licence professionnelle Commerce et distribution parcours Distrisup management	6300,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif unique pour le CP et formation continue
IAE	Licence professionnelle Organisation et gestion des établissements hoteliers et de restauration	6300,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif unique pour le CP et stagiaire de formation continue
IAE	Master 2 Droit de l'entreprise, juristes-conseils d'affaires CP	7000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour le CP
IAE	Master 2 Management des systemes d'information et organisation	7000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif unique pour le CP et formation continue
IAE	Master 2 Management et Administration des Entreprises CP	7000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour le CP
IAE	Master 2 Pilotage de projets et valorisation	7000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif unique pour le CP et formation continue
IAE	Master Banque et Finance site Valence CP	7000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour le CP
IAE	Master Communication marketing et digitale site Valence CP	7000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour le CP
IAE	Master Controle de gestion et audit organisationnel CP	7000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour le CP
IAE	Master Management de la chaine logistique CP	7000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour le CP
IAE	Master Management strategique des achats CP	7000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour le CP
IAE	Master Management strategique des ressources humaines CP	7000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour le CP
IAE	Master Marketing digital et e-commerce CP	7000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour le CP
IAE	Master 1 Management et Administration des Entreprises FC	8000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour la formation continue (programme aménagé)
IAE	Master 2 Banque et finance FC	8000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour la formation continue (programme aménagé)
IAE	Master 2 Communication marketing et digitale FC	8000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour la formation continue (programme aménagé)
IAE	Master 2 Controle de gestion et audit organisationnel FC	8000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour la formation continue (programme aménagé)
IAE	Master 2 Droit de l'entreprise, juristes-conseils d'affaires FC	8000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour la formation continue (programme aménagé)
IAE	Master 2 Management de la chaine logistique FC	8000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour la formation continue (programme aménagé)
IAE	Master 2 Management et Administration des Entreprises 32 FC	8000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour la formation continue (programme aménagé) modification maquettes = 322 heures annuelles

## TARIFS 20-21

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
IAE	Master 2 Management strategique des ressources humaines FC	8000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour la formation continue (programme aménagé)
IAE	Master 2 Marketing digital et e-commerce FC	8000,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour la formation continue (programme aménagé)
IAE	Master 2 Management strategique des achats FC	9500,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif pour la formation continue (programme aménagé)
IM2AG	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
IM2AG	Master 1 hors alternance	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
IM2AG	Master 2 hors alternance	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
IM2AG	Preparation à l'agregation de Mathematiques FC	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
IM2AG	Master 2 MIAGE	19,00	Tarif horaire	Non modifié	
IM2AG	Master 2 Cybersecurite et Informatique Legale	20,00	Tarif horaire	Non modifié	
IM2AG	Master 2 Genie informatique	20,00	Tarif horaire	Non modifié	
IM2AG	DU Informatique et sciences du numerique Exo Rectorat	300,00	Tarif plein	Non modifié	
IM2AG	Frais de gestion DFCA	452,00	Tarif plein	Non modifié	
IM2AG	Frais de gestion Master 2 Informatique parcours Competences complementaires en informatique RENE	1620,00	Tarif plein	Non modifié	
IM2AG	DIU Enseigner l'informatique au Lycée	1663,00	Tarif plein	Non modifié	Sous convention
IM2AG	DU Informatique et sciences du numerique FC	2250,00	Tarif plein	Non modifié	
IM2AG	DISPRUT - transfo numérique et écoresponsable	3500,00	Tarif plein	Modification/Création	
IM2AG	Licence MIAGE parcours e-MIAGE	5460,00	Tarif plein	Non modifié	
IUGA	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUGA	Licence professionnelle Guide conferencier	12,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUGA	Licence professionnelle hors alternance	12,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUGA	Licence professionnelle Metiers de la gestion et de la protection de l'environnement	12,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUGA	Licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	12,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUGA	Master 1 hors alternance	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUGA	Master 1 Urbanisme et aménagement	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUGA	Master 2 hors alternance	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUGA	Master 2 Urbanisme et aménagement parcours Design Urbain	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUGA	Diplôme d'Université Cartographie, Systèmes d'information géographique et Analyse de données	17,00	Tarif horaire	Non modifié	Formation à 1938 €
IUGA	Master 2 Géographie aménagement environnement développement parcours maîtrise d'ouvrage du bâtiment	19,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUGA	Master 2 Urbanisme et aménagement parcours Urbanisme et coopération internationale	19,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUGA	Master 2 Urbanisme et aménagement parcours Urbanisme et projets urbains	19,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUGA	Frais de gestion DFCA	452,00	Tarif plein	Non modifié	
IUT Valence	DUT Gestion des entreprises et des administrations et année spéciale	9,15	Tarif horaire	Modification/Création	
IUT Valence	DUT Informatique	9,15	Tarif horaire	Modification/Création	

## TARIFS 20-21

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
IUT Valence	DUT Reseaux et telecommunications	9,15	Tarif horaire	Modification/Création	
IUT Valence	DUT Techniques de commercialisation et année spéciale	9,15	Tarif horaire	Modification/Création	
IUT Valence	Licence professionnelle Assurance Banque Finance : charge de clientele parcours Management financier et marketing des services	10,50	Tarif horaire	Non modifié	Ces tarifs peuvent évoluer en fonction et dans les limites fixées par les conventions et accords de financement obtenus auprès des branches, organismes paritaires et partenaires sociaux
IUT Valence	Licence professionnelle Commercialisation de produits et services parcours Commercialisation, Gestion et Marketing du secteur vitivinicole	10,50	Tarif horaire	Non modifié	Ces tarifs peuvent évoluer en fonction et dans les limites fixées par les conventions et accords de financement obtenus auprès des branches, organismes paritaires et partenaires sociaux
IUT Valence	Licence professionnelle Logistique et pilotage des flux parcours Management des approvisionnements et de la chaîne logistique	10,50	Tarif horaire	Non modifié	Ces tarifs peuvent évoluer en fonction et dans les limites fixées par les conventions et accords de financement obtenus auprès des branches, organismes paritaires et partenaires sociaux
IUT Valence	Licence professionnelle Management des activités commerciales parcours Actions de commercialisation de produits touristiques	10,50	Tarif horaire	Non modifié	Ces tarifs peuvent évoluer en fonction et dans les limites fixées par les conventions et accords de financement obtenus auprès des branches, organismes paritaires et partenaires sociaux
IUT Valence	Licence professionnelle Management et gestion des organisations parcours Creation et reprise de la PME-PMI	10,50	Tarif horaire	Modification/Création	Convention avec un mécène jusqu'en juin 2020
IUT Valence	Licence professionnelle Metiers de la gestion et de la comptabilité : revision comptable	10,50	Tarif horaire	Non modifié	Ces tarifs peuvent évoluer en fonction et dans les limites fixées par les conventions et accords de financement obtenus auprès des branches, organismes paritaires et partenaires sociaux
IUT Valence	L3 Economie Gestion parcours Adjoint de direction de PME-PMI Alternance	12,00	Tarif horaire	Modification/Création	ouverture rentrée 2020. Ces tarifs peuvent évoluer en fonction et dans les limites fixées par les conventions et accords de financement obtenus auprès des branches, organismes paritaires et partenaires sociaux
IUT Valence	Licence professionnelle Metiers de l Informatique : Conception, Developpement et test de logiciels parcours Codage d Applications et de Systemes Informatiques Repartis (CASIR)	13,00	Tarif horaire	Non modifié	Ces tarifs peuvent évoluer en fonction et dans les limites fixées par les conventions et accords de financement obtenus auprès des branches, organismes paritaires et partenaires sociaux
IUT Valence	Licence professionnelle Management et gestion des organisations parcours Management de la PME-PMI	15,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUT Valence	Licence professionnelle Metiers des reseaux informatiques et telecommunications parcours Administration et SecUrite des Reseaux (ASUR)	16,00	Tarif horaire	Non modifié	Ces tarifs peuvent évoluer en fonction et dans les limites fixées par les conventions et accords de financement obtenus auprès des branches, organismes paritaires et partenaires sociaux
IUT Valence	UE IUT Valence	25,00	Tarif par UE	Non modifié	Lors de montage de formation sur demande entreprise avec possibilité d'adapter ce tarif
IUT Valence	Frais de gestion IUT Valence	650,00	Tarif plein	Non modifié	Modalité mixte FC dans la FI - Reprise d'étude non financée
IUT1	DUT RENF	9,15	Tarif horaire	Non modifié	
IUT1	Licence professionnelle RENF	9,15	Tarif horaire	Non modifié	
IUT1	DUT FC	12,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUT1	Licence professionnelle FC	13,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUT1	DUT Orange FC	13,20	Tarif horaire	Non modifié	
IUT1	Frais de gestion IUT1	650,00	Tarif plein	Non modifié	
IUT2	EAD DUT RENF	4,58	Tarif horaire	Modification/Création	
IUT2	Preparation au diplome d'état de la jeunesse, de l'education populaire et du sport	8,90	Tarif horaire	Modification/Création	
IUT2	DUT Alternance FC	9,15	Tarif horaire	Non modifié	
IUT2	DUT FC exo	9,15	Tarif horaire	Non modifié	
IUT2	EAD DUT FC	9,15	Tarif horaire	Modification/Création	
IUT2	Licence professionnelles Metiers du social FC	9,15	Tarif horaire	Non modifié	
IUT2	Preparation au DCG FC	9,15	Tarif horaire	Non modifié	
IUT2	Preparation au Diplome d Etat d Educateur FC	9,15	Tarif horaire	Non modifié	Formation DE ES et DE ETS: Tarif dérogatoire appliqué aux stagiaires en reprise d'étude non financée: 70% du taux plein
IUT2	Modules DUT	10,00		Non modifié	
IUT2	EAD Licence professionnelle Metiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalite FC RENF	10,20	Tarif horaire	Non modifié	
IUT2	Licence professionnelles Metiers du Tertiaire	10,50	Tarif horaire	Non modifié	
IUT2	Licence professionnelles Metiers du Tertiaire Alternance	10,50	Tarif horaire	Non modifié	Ces tarifs peuvent évoluer en fonction et dans les limites fixées par les conventions et accords de financement obtenus auprès des branches, organismes paritaires et partenaires sociaux
IUT2	Preparation au DSCG FC	11,00	Tarif horaire	Non modifié	

## TARIFS 20-21

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
IUT2	Licence professionnelle Metiers du Technique Alternance	11,50	Tarif horaire	Non modifié	Ces tarifs peuvent évoluer en fonction et dans les limites fixées par les conventions et accords de financement obtenus auprès des branches, organismes paritaires et partenaires sociaux
IUT2	Licence professionnelles Metiers de la statistique FC	11,50	Tarif horaire	Non modifié	
IUT2	Licence Economie gestion Alternance	12,00	Tarif horaire	Non modifié	Ces tarifs peuvent évoluer en fonction et dans les limites fixées par les conventions et accords de financement obtenus auprès des branches, organismes paritaires et partenaires sociaux
IUT2	Licence professionnelles Metiers de l Informatique Alternance	13,00	Tarif horaire	Non modifié	Ces tarifs peuvent évoluer en fonction et dans les limites fixées par les conventions et accords de financement obtenus auprès des branches, organismes paritaires et partenaires sociaux
IUT2	Licence professionnelle Metiers de la Sante Alternance	14,00	Tarif horaire	Non modifié	Ces tarifs peuvent évoluer en fonction et dans les limites fixées par les conventions et accords de financement obtenus auprès des branches, organismes paritaires et partenaires sociaux
IUT2	Modules Licence Professionnelle qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement parcours management intégré	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUT2	Preparation aux concours de la fonction publique categorie B	15,00	Tarif horaire	Non modifié	
IUT2	DU Développer des compétences psychosociales (CPS)	17,50	Tarif horaire	Modification/Création	Le tarif reste inchangé, il est mentionné en tarif horaire
IUT2	DU Egalité Femmes/Hommes	19,85	Tarif horaire	Modification/Création	Le tarif reste inchangé, il est mentionné en tarif horaire
IUT2	Frais de gestion IUT2	650,00	Tarif plein	Non modifié	Modalité mixte FC dans la FI - Reprise d'étude non financée
IUT2	Preparation au DCG RENF	850,00	Tarif plein	Non modifié	
IUT2	Preparation au DSCG RENF	850,00	Tarif plein	Non modifié	
LE	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
LE	Licence professionnelle hors alternance	12,00	Tarif horaire	Non modifié	
LE	Master 1 hors alternance	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
LE	DU Formateur en anglais RENF	15,30	Tarif horaire	Non modifié	
LE	Licence professionnelle Commerce international parcours AIE	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
LE	Master 2 hors alternance	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
LE	Preparation à l agregation d Allemand FC	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
LE	Preparation à l agregation d anglais FC	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
LE	Preparation à l agregation d espagnol FC	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
LE	Preparation à l agregation d italien FC	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
LE	Master 2 Langues etrangeres appliquees parcours NTCI	18,00	Tarif horaire	Non modifié	
LE	DU Formateur en anglais FC	20,40	Tarif horaire	Non modifié	
LE	Redoublement pour soutenance de mémoire et/ou stage pratique	300,00	Tarif plein	Non modifié	
LE	Redoublement pour soutenance de mémoire et/ou stage pratique	300,00	Tarif plein	Non modifié	
LE	Frais de gestion DFCA	452,00	Tarif plein	Non modifié	
LLASIC	DAEU RENF	3,00	Tarif horaire	Non modifié	
LLASIC	Master Didactique des langues parcours FLES 1an RENF	8,00	Tarif horaire	Non modifié	
LLASIC	DU FLE presentiel FC RENF	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
LLASIC	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
LLASIC	DAEU	11,00	Tarif horaire	Non modifié	
LLASIC	Licence professionnelle hors alternance	12,00	Tarif horaire	Non modifié	

## TARIFS 20-21

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
LLASIC	Master2 Information et communication CEP RENF	12,50	Tarif horaire	Non modifié	
LLASIC	Master 1 hors alternance	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
LLASIC	Master 1 DDL parcours 3FE	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
LLASIC	Licence professionnelle Metiers du numerique FC	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
LLASIC	Master 2 hors alternance	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
LLASIC	Master Didactique des langues parcours FLES1an FC	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
LLASIC	Master2 Information et communication CEP DE	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
LLASIC	Preparation à l'agregation de Lettres classiques FC	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
LLASIC	Preparation à l'agregation de Lettres modernes FC	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
LLASIC	Master 2 DDL parcours 3FE	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
LLASIC	Master2 Information et communication CEP FC	25,00	Tarif horaire	Non modifié	
LLASIC	Redoublement pour soutenance de mémoire et/ou stage pratique	300,00	Tarif plein	Non modifié	
LLASIC	Redoublement pour soutenance de mémoire et/ou stage pratique	300,00	Tarif plein	Non modifié	
LLASIC	Frais de gestion DFCA	452,00	Tarif plein	Non modifié	
LLASIC	DU Enseignant formateur de langue des signes française (LSF) RENF	720,00	Tarif plein	Modification/Création	
LLASIC	DU Enseignant formateur de langue des signes française (LSF) FC	7200,00	Tarif plein	Modification/Création	
LLASIC	DU Agents 114 FC	45595,00	Tarif plein	Non modifié	Sous convention avec le CHU Grenoble
Medecine	DIU Chirurgie du pied et de la cheville	720,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Colposcopie et pathologie genitale liee a HPV	795,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Echocardiographie Doppler (A1)	800,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Pathologie neuro-vasculaire (A2)	800,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Chirurgie endovasculaire	804,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Rythmologie et stimulation cardiaque (A2)	900,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Medecine intensive (A2)	903,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU techniques avancées en phlebologie exoneration si dispense enseignement	1000,00	Tarif plein	Modification/Création	Création
Medecine	DIU Medecine de l'obesite	1050,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Arthroscopie	1056,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Psychiatrie Legale	1100,00	Tarif plein	Non modifié	Organisation 1 an sur 2
Medecine	DIU Pathologies Chromosomiques Acquises	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DU Bases en soins palliatifs	1500,00	Tarif plein	Modification/Création	
Medecine	DU Pedagogie, Enseignement Numerique et Simulation en Sante	1500,00	Tarif plein	Non modifié	Exonération 1120 € (pour les assistants CHU G )
Medecine	DIU Assistance Respiratoire	1500,00	Tarif plein	Modification/Création	Création
Medecine	DU Sexualite, Contraception et IVG	1508,00	Tarif plein	Non modifié	

## TARIFS 20-21

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
Medecine	DU Gerontologie Clinique - Coordination medicale d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes EPHAD	1535,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DU Art therapie	1836,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU techniques avancées en phlebologie	2000,00	Tarif plein	Modification/Création	Création
Medecine	DIU Construction et coordination parcours de sante	2300,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
Medecine	Diplôme de formation générale sciences médicales (A1)	10,00	Tarif horaire	Non modifié	2 ème année medecine (1er cycle)
Medecine	Diplôme de formation générale sciences médicales (A2)	10,00	Tarif horaire	Non modifié	3 ème année medecine (1er cycle)
Medecine	Master 1 Ingenierie de la sante	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
Medecine	Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (A1)	14,00	Tarif horaire	Non modifié	4 ème année medecine (2 eme cycle)
Medecine	Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (A2)	14,00	Tarif horaire	Non modifié	5 ème année medecine (2 eme cycle)
Medecine	Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (A3)	14,00	Tarif horaire	Non modifié	6 ème année medecine (2 eme cycle)
Medecine	Master 2 Ingenierie de la sante	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
Medecine	Maladies à prévention vaccinale chez le senior	156,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	Réunions CPDPN	195,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	Dermatoses inflammatoires	216,00	Tarif plein	Non modifié	Nom de la formation à modifier chaque année
Medecine	Favoriser le Parcours de soins - Filière Gériatrique et gérontologique	240,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	Filière gériatrique et gérontologique coordination médico-sociale	240,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	Techniques de soins infirmiers en gériatrie	240,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	Capacite Medecine (toutes)	300,00	Tarif plein	Non modifié	Fermeture capacité médico judiciaire
Medecine	DIU Pathologie de l'appareil locomoteur liee à la pratique du sport	700,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Echocardiographie doppler (A2)	800,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Imagerie cardio-vasculaire diagnostique et therapeutique (A2)	800,00	Tarif plein	Non modifié	Fermeture définitive de l'accès en 1 ère année avec maintien ouverture en 2020 2021 de la 2 ème année
Medecine	DIU Pathologie neuro-vasculaire (A1 )	800,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Urgences et soins intensifs cardiologiques	840,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Exploration reeducation des troubles de l equilibre	900,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Medecine foetale	900,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Rythmologie et stimulation cardiaque (A1)	900,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Prevention du tabagisme	901,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Le sommeil et sa pathologie	903,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Medecine intensive (A1)	903,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Medecine intensive (A2)	903,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Neuro reanimation	904,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Hypertension arterielle, risque cardiovasculaire et renal	924,00	Tarif plein	Non modifié	

## TARIFS 20-21

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
Medecine	DIU Tabacologie et aide au sevrage tabagique	960,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Psychiatrie generale (A3)	1002,00	Tarif plein	Non modifié	DIU à fermer définitivement en 2021 2022 ouverte en 2020
Medecine	DIU Formation des professionnels de sante à la prise en charge de la douleur	1008,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Radiologie interventionnelle en cancerologie	1068,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Prise en charge des traumatismes severes	1088,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Pratiques addictives	1100,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Nutrition clinique et metabolisme	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Regarde : Echographie et de rhumatologie interventionnelle avec guidage radioscopique ou echographique	1261,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Gestion des risques en sante	1296,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DU Plaies et cicatrisation	1296,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Medecine de reeducation (A1)	1300,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Medecine de reeducation (A2)	1300,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Pathologie chirurgicale du genou	1300,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DU Evaluation, prevention et techniques de soins en gerontologie	1307,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Medecine d urgence en montagne (A1)	1350,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Medecine d urgence en montagne (A2)	1350,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DU Therapeutiques anti-infectieuses	1355,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Reeducation - appareillage en chirurgie de la main (A1)	1380,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Posturologie clinique	1400,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Approche intégrative des troubles des conduites alimentaires (TCA) chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.	1400,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DU Traumatologie à l usage de l urgentiste	1452,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Mecanique et techniques obstetricales	1500,00	Tarif plein	Modification/Création	Harmonisation des tarifs avec universités DIU
Medecine	DIU Qualification à l exercice de medecine generale (probatoire)	1500,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DU Echoscopie (echographie) pratique pour l urgentiste	1500,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Gestion pluridisciplinaire de la maladie de Parkinson	1508,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Traumatologie viscerale	1560,00	Tarif plein	Modification/Création	Harmonisation des tarifs avec universités DIU
Medecine	DU Therapies complementaires (ThC) : place en cancerologie et face aux maladies chroniques	1560,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	Diplôme d'Etat Infirmier en Pratique Avancée RE	1575,00	Tarif plein	Modification/Création	Tarif exonéré si pas de prise en charge
Medecine	DU Sante, solidarite, precarite	1584,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Prise en charge des violences faites aux femmes, vers la bientraitance	1700,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Infectiologie du sujet age	1701,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A3)	1799,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A4)	1799,00	Tarif plein	Non modifié	

## TARIFS 20-21

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
Medecine	DU Maladie bipolaire nouvelles strategies therapeutiques	1799,50	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Reflexion ethique et philosophique en sante	1900,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DU Soins infirmiers en medecine d urgence	1920,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DU Hypnose therapeutique et medicale pour les professionnels de sante	1932,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Infirmier-e en sante au travail	2286,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	Diplôme d'Etat Infirmier en Pratique Avancée FC	4575,00	Tarif plein	Modification/Création	
Medecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A1)	4788,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A2)	4788,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine	DU Qualification à l'exercice de medecine generale	8496,00	Tarif plein	Non modifié	Tarif global incluant probatoire (soit tarif formation 6996 € + probatoire 1500 €)
Medecine	DIU Reeducation - appareillage en chirurgie de la main (A2)	Non ouvert en 20-21		Modification/Création	session A2 ne sera pas ouverte en 2020-2021
Medecine/Pharma	Diplôme de formation générale sciences médicales	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
Medecine/Pharma	Auditeur libre	170,00	Tarif plein	Non modifié	
Medecine/Pharma	Redoublant	300,00	Tarif plein	Non modifié	Réinscription DU DIU
Medecine/Pharma	Frais de gestion	452,00	Tarif plein	Non modifié	
Médiat	DU Conservateur et bibliothécaire: préparation au concours (A1)	245,70	Tarif plein	Modification/Création	
Médiat	DU Conservateur et bibliothécaire: préparation au concours (A2)	245,70	Tarif plein	Modification/Création	
Médiat	DU Conservateur et bibliothécaire: préparation au concours	491,40	Tarif plein	Non modifié	
Médiat	DU assistant bibliothécaire (A2)	645,05	Tarif plein	Non modifié	
Médiat	DU assistant bibliothécaire (A1)	809,95	Tarif plein	Non modifié	
Médiat	DU assistant bibliothécaire	1455,00	Tarif plein	Non modifié	
Pharmacie	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
Pharmacie	Diplôme de formation générale sciences Pharmaceutique (A2)	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
Pharmacie	Diplôme de formation générale sciences Pharmaceutique (A3)	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
Pharmacie	Master 1 Ingenierie de la sante	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
Pharmacie	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (A1)	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
Pharmacie	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (A2)	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
Pharmacie	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (A3)	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
Pharmacie	Licence professionnelle Securite et prevention du risque alimentaire	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
Pharmacie	Master 2 Ingenierie de la sante	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
Pharmacie	Licence professionnelle Bio- industries et biotechnologies	17,00	Tarif horaire	Non modifié	
Pharmacie	DIU Sante, Dietetique et Physionutrition	1180,00	Tarif plein	Non modifié	
Pharmacie	Education Therapeutique du Patient (niveau 1)	1200,00	Tarif plein	Non modifié	
Pharmacie	DU Thérapeutiques et microbiotes	1200,00	Tarif plein	Modification/Création	Création

## TARIFS 20-21

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
Pharmacie	DU Physionutrition Clinique et Biologique	1350,00	Tarif plein	Non modifié	
Pharmacie	DU Phytotherapie et Aromatherapie Clinique	1496,00	Tarif plein	Non modifié	
Pharmacie	DIU Orthopedie	1517,00	Tarif plein	Non modifié	
Pharmacie	DU Pratiques avancees en Pharmacie clinique	1650,00	Tarif plein	Non modifié	
Pharmacie	DU Education Therapeutique du Patient	1716,00	Tarif plein	Non modifié	
Pharmacie	DU Sterilisation hospitaliere	1850,00	Tarif plein	Non modifié	
PHITEM	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
PHITEM	Licence professionnelle hors alternance	12,00	Tarif horaire	Non modifié	
PHITEM	Preparation Agregation Physique-Chimie FC	12,00	Tarif horaire	Non modifié	
PHITEM	Licence professionnelle IPP	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
PHITEM	Master 1 hors alternance	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
PHITEM	Master 2 Ingenierie nucleaire	15,50	Tarif horaire	Non modifié	
PHITEM	Master 2 hors alterannc	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
PHITEM	Master 2 EEA parcours CSE	17,00	Tarif horaire	Non modifié	
PHITEM	Licence professionnelle CSH	17,50	Tarif horaire	Non modifié	
PHITEM	Master 2 EEA parcours MISTRE	18,00	Tarif horaire	Non modifié	
PHITEM	Master 2 Mecanique parcours SIM	18,00	Tarif horaire	Non modifié	
PHITEM	Master 2 Nanosciences et nanotechnologies parcours IMN	18,00	Tarif horaire	Non modifié	
PHITEM	Master 2 Mecanique parcours GM	18,50	Tarif horaire	Non modifié	
PHITEM	Licence professionnelle PPRS	19,00	Tarif horaire	Non modifié	
PHITEM	Frais de gestion DFCA	452,00	Tarif plein	Non modifié	
PHITEM	DU Batiment durable - Tarif CMVRH	Non ouvert en 20-21		Modification/Création	
PHITEM	DU Batiment durable FC	Non ouvert en 20-21		Modification/Création	
POLYTECH	Ingenieur 3e annee hors alternance	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
POLYTECH	Ingenieur 4e annee hors alternance	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
POLYTECH	Ingenieur 5e annee hors alternance	17,00	Tarif horaire	Non modifié	
POLYTECH	Ingenieur Geotech 5e annee	17,50	Tarif horaire	Non modifié	
POLYTECH	Ingenieur PRI 5e annee	17,50	Tarif horaire	Non modifié	
POLYTECH	Ingenieur 3e - 4e - 5e Alternance	18,00	Tarif horaire	Non modifié	
POLYTECH	Ingenieur SIRTLP 5e annee	20,00	Tarif horaire	Non modifié	
POLYTECH	Frais de gestion DFCA	452,00	Tarif plein	Non modifié	
SDL	Positionnement sans tuteur	8,00	Tarif plein	Non modifié	
SDL	Positionnement avec tuteur	12,00	Tarif plein	Non modifié	

## TARIFS 20-21

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
SDL	Apprentissage en autonomie libre	50,00	Tarif plein	Non modifié	
SDL	Ateliers (4)	50,00	Tarif plein	Non modifié	
SDL	Ateliers (8)	74,00	Tarif plein	Non modifié	
SDL	Cours présentiel (par semestre)	155,00	Tarif plein	Non modifié	
SDL	Stages intensifs	160,00	Tarif plein	Non modifié	
SDL	Apprentissage en autonomie guidée	214,00	Tarif plein	Non modifié	
SHS	Licence generale Psychologie	4,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Licence generale Sciences de l education	4,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Licence generale Sociologie	4,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Licence generale MIASHS	5,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 1 Metiers du livre et de l edition	5,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 1 MIASHS parcours DCISS	5,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 1 MIASHS parcours SSD	5,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 1 MIASHS parcours WIC	5,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 1 Psychologie	5,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 1 Sciences de l education	6,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 2 Neuropsychologie et neurosciences	6,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 1 Sciences sociales parcours SIRS	7,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 1 Sciences sociales parcours VST	7,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	DU Psychologie positive RENF	8,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	DU Psychologie positive FC	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 2 Recherche en psychologie	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 2 MIASHS parcours DCISS Regime special	11,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 2 Neuropsychologie de l enfant	11,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 2 MIASHS parcours WIC Regime special	12,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 2 MIASHS parcours DCISS Regime normal	13,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 2 MIASHS parcours WIC Regime normal	13,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 2 MIASHS parcours SSD	13,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 2 Psychologie du travail	13,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Licence professionnelle Assistant RH	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 2 Sciences de l education parcours Ingenierie de la formation professionnelle	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 2 Sciences sociales parcours SIRS	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 2 Sciences sociales parcours VST	14,00	Tarif horaire	Non modifié	

## TARIFS 20-21

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Types de tarif	Modification	Commentaire
SHS	Master 2 Metiers du livre et de l'edition	15,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Master 2 Psychologie clinique	19,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Module court Neuro psychologie de l'enfant	20,00	Tarif horaire	Non modifié	
SHS	Module court Gestion du stress RENF	300,00	Tarif plein	Non modifié	
SHS	Frais de gestion SHS	452,00	Tarif plein	Modification/Création	
SHS	Module court Gestion du stress	750,00	Tarif plein	Non modifié	
SHS	DIU Management Psychologique des Organisations (MPO) (Module 40h)	1015,00	Tarif plein	Non modifié	
SHS	DIU Management Psychologique des Organisations (MPO) (Module 50h)	1270,00	Tarif plein	Non modifié	
SHS	DIU Management Psychologique des Organisations (MPO)	3600,00	Tarif plein	Non modifié	Evolution et changement d'intitulé à compter 2019/2020 vers DIU Management Psychologique des Organisations (MPO) tarif inchangé
STAPS	Licence generale hors alternance	10,00	Tarif horaire	Non modifié	
STAPS	Licence professionnelle hors alternance	12,00	Tarif horaire	Non modifié	
STAPS	Master 1 hors alternance	14,00	Tarif horaire	Non modifié	
STAPS	Master 2 hors alternance	16,00	Tarif horaire	Non modifié	
STAPS	UE Licence hybride STAPS - LICenSe RENF	20,00	Tarif par ECTS	Non modifié	
STAPS	Master 1 Mouvement ergonomie handicap Kine	32,93	Tarif horaire	Non modifié	
STAPS	UE Licence hybride STAPS - LICenSe FC	50,00	Tarif par ECTS	Non modifié	
STAPS	Certificat de competences Sauvetage aquatique FC	330,00	Tarif plein	Non modifié	
STAPS	Frais de gestion DFCA	452,00	Tarif plein	Non modifié	
STAPS	DU Directeur sportif de structure professionnelle de basket-ball	4500,00	Tarif plein	Non modifié	
STAPS	DU en trail running	1900,00	Tarif plein	Modification/Création	Création

**Tarifs des droits d'inscriptions en formation continue de  
l'Université Grenoble Alpes à compter de 2020**



<b>Libellé long du tarif</b>	<b>Tarif FC à compter de 20-21</b>	<b>Commentaire</b>
Droits d'inscription Cycle1	170	
Droits d'inscription Cycle2	243	
Droits d'inscription Cycle3	380	
Droits d'inscription Diplôme d'ingénieur 1	601	
Droits d'inscription Diplôme d'ingénieur 2	2500	
Droits d'inscription Mobilité internationale 1	2770	
Droits d'inscription Mobilité internationale 2	3770	
Droits d'inscription Santé 1	170	
Droits d'inscription Santé 2	243	
Droits d'inscription Santé 3	380	
Droits d'inscription Santé DESM	502	
Droits d'inscription Santé Formation spécialisée transversale	502	
Droits d'inscription DE Audioprothésiste	466	
Droits d'inscription DE Paysagiste	601	
Droits d'inscription DE Psychomotricien	1316	
Droits d'inscription DE Vétérinaire	159	
Droits d'inscription Certificat de capacité d'orthophoniste	539	
Droits d'inscription Certificat de capacité d'orthoptiste	330	
Droits d'inscription DU Assistant Bibliothécaire	170	Tarif 2020-2021
Droits d'inscription DU Conservateur Bibliothécaire	170	Tarif 2020-2021
Droits d'inscription DU FLE	170	

# ANNEXES 3

Année universitaire concernée : 2020/2021

Date de la demande : 20/01/2020

Composante : UFR MEDECINE

Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique : Pr Sophie BLAISE

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : STS

**Intitulé de la formation : Techniques Avancées en phlébologie**

Type de formation :  DU  DIU

Etablissement(s) partenaire(s) : Université de Grenoble, Nancy, Amiens, Bordeaux, Rennes, Montpellier. Les inscriptions seront centralisées à Grenoble.

Régime (FI/FC) :  FI  FC

Modalités :  Présentiel  EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : min 18 maxi 40

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : min 18 max 35

Date validation en Conseil de composante : 3 février 2020

(Préalable obligatoire avant passage en CFVU)

### Présentation générale de la formation

#### Définition et objectifs de la formation :

- **Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale) :**

Répondre à une demande forte en formation initiale et continue :  
en lien avec l'émergence de techniques et la nécessité de renforcer une offre homogène concernant une jeune spécialité qu'est maintenant la médecine vasculaire.

- création d'un DIU à la demande du CEMV (Conseil Enseignants de Médecine Vasculaire)  
Et de la SFMV Sociétés savantes de médecine Vasculaire (représentation des médecins vacsulaires libéraux très importante)

- Formation initiale inhomogène en phlébologie pour les internes en Médecine Vasculaire (spécialité récente, centres universitaires limités, thématique de médecine libérale plus qu'hospitalière....)

- **Formations actuelles:**

- 5 e-learning dans le DES de Médecine Vasculaire!
- Journées DES dans certains centres (Grenoble, Rennes, Nancy)
- DU de Phlébologie Chirurgicale de Strasbourg
- DU de Phlébologie Paris Sorbonne Université
- Attestation thermique Grenoble 2012 (expertise) + Amiens depuis sept 2019

- **Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir :**

Maîtriser la connaissance et la compétence de l'ensemble des techniques thérapeutiques en phlébologie interventionnelle au-delà des connaissances apprises lors du DES de Médecine Vasculaire afin de pouvoir proposer au patient le meilleur traitement personnalisé.

**OBJECTIFS généraux**

La compétence portera surtout sur la pratique et les techniques concernant :

- la sclérothérapie notamment écho-guidée
- la pratique des traitements endo-vasculaires thermiques,
- les fondamentaux chirurgicaux.

Les sous- groupes d'objectifs sont :

- Maîtrise des bases fondamentales de l'insuffisance veineuse, de la cartographie veineuse
- Maîtrise des connaissances et compétence en sclérothérapie-échoscclérose mousse
- Maîtrise des connaissances et compétence en traitements endo-vasculaires thermiques par laser et radiofréquence
- Connaissance des techniques de chirurgie veineuse
- Connaissance des techniques en radiologie interventionnelles.

- **Le public visé :**

Interne en DES de Médecine Vasculaire (autorisation des inscriptions au DIU uniquement si en dernière année niveau consolidation), Médecin Vasculaire\*, Chirurgien Vasculaire, Radiologue Vasculaire.

\*Un parcours spécifique est proposé à certains médecins vasculaires justifiant d'un niveau élevé d'expérience en phlébologie interventionnelle.

**Oui**  **Non** Les médecins vasculaires en exercice et de plus de 2 années d'ancienneté professionnelle pourront être dispensés du suivi des modules de formation (1-3-4), sur présentation d'une liste des actes en phlébologie et leur nombre moyen sur les deux dernières années (ex : cartographie veineuse à l'écho-doppler, sclérothérapie, échoscclérose mousse, phlébectomie....).

- **Débouchés professionnels (exemples) :**

mise à jour des connaissances afin de proposer une meilleure prise en charge thérapeutique des patients.

### Organisation des enseignements

**Période de la formation :** début : 15 octobre 2020 fin de formation : juillet 2021

**Localisation :** 5 séminaires d'une journée organisés par Universités partenaires

**Durée de la formation :** 1 an

**Volume horaire de la formation :** 88 h (= P : 35 h+ EAD :13h+ Stage : 40 h)

<b>Enseignement Présentiel</b>	En Heures : 35 h	En Jours : 5 jours
<b>Enseignement à distance</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui *</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>	* durée :13 h
<b>Stages :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui *</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>	Durée : 40 h ( 5 jours ou 10 demi-journées)

### Conditions d'accès

**Recevabilité des candidatures :** sur dossier

#### Conditions d'admission :

Dossier de candidature avec CV et lettre de motivation formulant le niveau de qualification en Médecine Vasculaire du candidat ainsi que son projet médical.

- Pour les internes en Médecine Vasculaire, lettre de l'universitaire de l'université d'inscription initiale attestant du niveau « consolidation ».

-Pour les professionnels demandant une demande de dispense de suivi de l'enseignement concernant les modules (1-3-4) les candidats devront fournir la liste des actes en phlébologie et leur nombre moyen sur les deux dernières années (ex :cartographie veineuse à l'écho-doppler, sclérothérapie, échoscclérose mousse, phlébectomie...)

### Droits d'inscription

Joindre l'annexe financière (dgdfvu\_annexe\_fin\_creation\_DUDIU\_2019 01) :

Tarifs Formation initiale : 1300 €

Tarifs Formation continue : 2000 € \* tarif exonéré

pour public ayant obtenu dispense d'enseignement : (1000 €)

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) /

NOM : Hedouin

PRENOM : cathy

L'avez-vous sollicité pour l'élaboration du tarif défini :

Oui  Non

## Règlement des études des diplômes universitaires

Année universitaire :  **Composante :**  Médecine  Pharmacie  
Fiche plateforme :

La formation ouvre en 2019-2020 :  Oui  Non

Type de formation :  Diplôme d'université (DU)  Diplôme inter-universitaire (DIU)

Intitulé de la formation : **Techniques Avancées en phlébologie**

Responsable pédagogique du DIU : Pr Blaise Sophie

Statut de la formation :  Création  Modification  Renouvellement

Date vote Conseil d'UFR : 3 février 2020

Date création : 2020

Universités  
partenaires

Université de Grenoble, Nancy, Amiens, Bordeaux, Rennes, Montpellier  
Les inscriptions seront centralisées à Grenoble.

### Régime des publics accueillis dans la formation et effectif :

Formation initiale

Contrat pro

Formation continue

Modalités de l'enseignement :

Présentiel

Enseignement à distance

Effectif prévisionnel :75	Répartition par public		_Si DIU Préciser sur Grenoble les effectifs pour ouvrir
Global (max) :	FI : 40	FC :35	Inscription centralisée sur Grenoble
Global (Min)	FI :18	FC :18	l'ouverture de la formation doit prendre en compte les équilibres financiers

Dépôt RNCP \*

Oui

Non

En cours

Envisagé

\* RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

Si dépôt RNCP alors préciser :

- le niveau d'entrée en formation :  Licence  Master

- le niveau prévu en fin de formation (cocher ci-dessous) :

<input type="checkbox"/> Niveau 4 (Bac , DAEU)	<input type="checkbox"/> Niveau 6 (Licence)
<input type="checkbox"/> Niveau 5 (DEUG, BTS, DUT, DEUST)	<input type="checkbox"/> Niveau 7 (Master, DE, DESS, Diplôme d'ingénieur)
	<input type="checkbox"/> Niveau 8 Doctorat, HDR

## Plan du dossier

### I. Dispositions générales :

**Article 1 : Définition et objectif(s) de la formation pour le participant :**

**Article 2 : conditions d'accès**

### II. Organisation des enseignements

**Article 3 : Organisation générale des enseignements**

**Article 4 : Composition des enseignements**

### III. Contrôles des aptitudes et des connaissances

**Article 5 : Modalités d'examen**

**Article 6 : Résultats**

### IV. Frais de scolarité

**Article 7 : Frais de scolarité et d'inscription**

### V. Dispositions diverses

**Article 8 : Dispositions spécifiques à la formation**

### VI . Annexes :

**\*Annexes à remplir**

**\*\* Annexes à remplir en fonction des particularités de la formation.**

- 1. Annexe - Cadre de référence \***
- 2. Annexe - Comité d'organisation \***
- 3. Annexe - Intervenants \***
- 4. Annexe - Enseignement présentiel \***
- 5. Annexe - Programme de formation détaillé \***
- 6. Annexe - Description enseignement à distance \*\* (à partir page 17)**
- 7. Annexe - Stage pratique \*\***
- 8. Annexe DPC - Orientations nationales \*\***
- 9. Annexe DPC - Catégories professionnelles \*\***

## I. Dispositions générales :

### Article 1 : Définition et objectif(s) de la formation pour le participant :

*En 500 caractères max. (12 Lignes) préciser les capacités et compétences à atteindre en fin de formation et après validation :*  
- décliner les objectifs généraux et spécifiques clairs, détaillés et atteignables dans la durée de l'action

décrire par un verbe ce qui est attendu de l'apprenant à l'issue de la formation (nb) : *Il est important de vérifier l'adéquation entre objectifs et professions ciblées*

Maîtriser la connaissance et la compétence de l'ensemble des techniques thérapeutiques en phlébologie interventionnelle afin de pouvoir proposer au patient le meilleur traitement personnalisé.

La compétence portera surtout sur la pratique et les techniques concernant :

- la sclérothérapie notamment écho-guidée
- la pratique des traitements endo-vasculaires thermiques,
- les fondamentaux chirurgicaux.

Les sous- groupes d'objectifs sont :

- Maîtrise des bases fondamentales de l'insuffisance veineuse, de la cartographie veineuse
- Maîtrise des connaissances et compétence en sclérothérapie-échoscclérose mousse
- Maîtrise des connaissances et compétence en traitements endo-vasculaires thermiques par laser et radiofréquence
- Connaissance des techniques de chirurgie veineuse
- Connaissance des techniques en radiologie interventionnelles.

Public(s)	<p><i>Seront admis à s'inscrire au diplôme :</i>  <i>* Les actions pluri professionnelles devront répondre à un besoin de prise en charge pluridisciplinaire ou interprofessionnels des patients par la mise à profit de complémentarité des compétences</i></p> <p>Interne en DES de Médecine Vasculaire (dernière année niveau consolidation), Médecin Vasculaire, Chirurgien Vasculaire, Radiologue Vasculaire.</p>
-----------	--

<b>Article 2 : conditions d'accès</b>	
Action de positionnement pédagogique	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non *Si positionnement préciser les modalités ( ex pré test)</p> <p>Les médecins vasculaires en exercice et de plus de 2 années d'ancienneté professionnelle pourront être dispensés du suivi des modules de formation (1-3-4) sur présentation d'une liste des actes en phlébologie et leur nombre moyen sur les deux dernières années (ex :cartographie veineuse à l'écho-doppler, sclérothérapie, échosclérose mousse, phlébectomie....).</p>
2.2 - Conditions d'admission (sur dossier, entretien ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier de candidature avec CV et lettre de motivation formulant le niveau de qualification en Médecine Vasculaire du candidat ainsi que son projet médical.</li> <li>- Pour les internes en Médecine Vasculaire, lettre de l'universitaire de l'université d'inscription initiale attestant le niveau « consolidation ».</li> <li>-Pour les professionnels demandant une demande de dispense de suivi de l'enseignement concernant les modules (1-3-4) les candidats devront fournir, la liste des actes en phlébologie et leur nombre moyen sur les deux dernières années (ex : cartographie veineuse à l'écho-doppler, sclérothérapie, échosclérose mousse, phlébectomie....)</li> </ul>
l'évaluation et l'accompagnement de la personne	<p>Quelles sont les modalités d'évaluation et d'accompagnement mise en place pour favoriser le parcours de formation /compétences à atteindre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- QCM associés aux e-learning de la formation avec saisie des QCM en ligne sur angioweb pour l'ensemble des étudiants (y compris les étudiants</li> </ul>

	<p>dispensés des modules 1-3-4). QCM à valider pour fin juin.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers de simulation avec membres fantômes pour la sclérothérapie écho-guidée</li> <li>- Carnet d'objectifs de stage où seront attestées les 20 procédures suivies avec les tuteurs avec séances de retour et partage d'expérience lors du dernier séminaire</li> <li>- Table ronde sur la prévention et la gestion des complications des traitements thermiques lors du dernier séminaire.</li> </ul>
--	---

<p>Pré-requis spécifique(s)</p>	<p><i>En dehors des publics éligibles des pré-requis sont exigés : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</i></p> <p>*préciser :</p> <p>-Parcours avec dispense : pour les professionnels demandant une demande de dispense de suivi de l'enseignement concernant les modules (1-3-4) les candidats devront fournir, la liste des actes en phlébologie et leur nombre moyen sur les deux dernières années (ex : cartographie veineuse à l'écho-doppler, sclérothérapie, échosclérose mousse, phlébectomie....)</p>
	<p><i>Attendu des pré-requis : Si programme de DPC est intégré à un DU : Il faudra également indiquer en pré-requis s'il est nécessaire de s'inscrire à l'intégralité du cursus ou si on peut s'inscrire à ce seul module.</i></p> <p><i>-Il peut être important de préciser si l'action concerne plus particulièrement une catégorie de professionnels, un type d'exercice, certaines conditions d'exercice, si cela convient plus à un jeune professionnel ou un professionnel ayant déjà une expérience (voire ayant déjà suivi une formation) sur le thème traité etc.</i></p>

## II. Organisation des enseignements

Lorsque l'enseignement se fait en totalité ou pour partie à distance il sera décrit également en annexe 6 (conformément à l'article L6353-1 du Code du travail et le décret du 20 août 2014)

<b>Article 3 : Organisation générale des enseignements</b>	
<b>Période de la formation</b>	<b>Mois de début : 15 octobre 2020 Mois fin de formation : juillet 2021</b>  Préciser le calendrier : ex : 2 jours par mois, les jeudis, 4 séminaires de 5 jours) / :  <b>Présentiel : 5 séminaires en présentiel de 1 jour + Enseignement à distance en classe inversé avant chaque module et pratique pour validation procédures (10 demi-journées)</b>
<b>Durée de la formation</b>	<input checked="" type="checkbox"/> :1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> ..... ans
<b>Formation semestrialisée :</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Nombre de crédits ECTS :</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

<b>A° Enseignement Présentiel</b>	<b>En Heures : 35 heures En Jours : 5 jours</b> <b>(NB) si plusieurs années : préciser la répartition par années :</b> Année 1 : ... Année 2 : ... Année : 3 : ... ....
-----------------------------------	---

<b>B° Enseignement à distance (plateforme pédagogique)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui *</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <b>* préciser ici les heures d'enseignement : 13 heures</b> <b>suivant les modalités à décrire en annexe 6</b>
--	---

**Soit un total annuel de la formation (A+B) = 48 heures**

**Stage :  Oui \*       Non \*si oui à décrire en annexe 7**

Informations générales sur condition de stage (en dehors des publics relevant du secteur de la santé :

- Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924h (équivalent à 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

<b>Durée stage :</b>	heures : 40 h      en jours : 5 jours ou 10 demi-journées
<b>Période stage :</b>	<b>Libre</b>

**Article 4 : Composition des enseignements :**

Préciser ci-dessous les séquences de formation (nom des modules) avec les objectifs et décrire le détail en annexe 5, suivant modalités précisées.

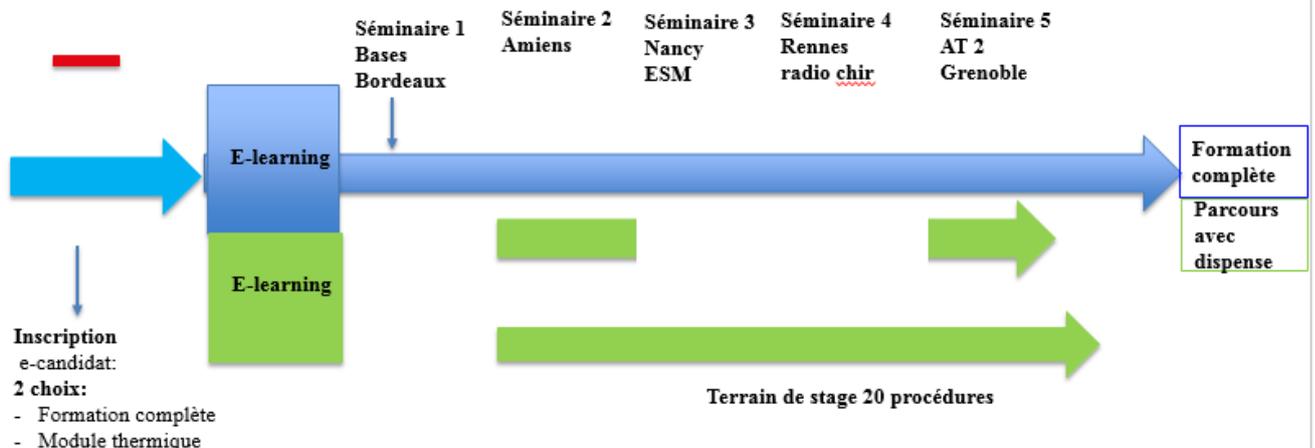
**Présentiel :**

Modules	Lieu	Objectifs	présentiel
1	Bordeaux	bases fondamentales clinique, échographique et légale	7
2	Amiens	Traitements thermiques niveau 1	7
3	Nancy	sclérothérapie et écho-sclérose mousse	7
4	Rennes	Traitements chirurgicaux et radiologie interventionnelle	7
5	Grenoble	Traitements thermiques niveau 2 et évaluation	7
			35

**Formation à distance :** en nombre d'heures : 26 e-learning (capsules de maximum 30 minutes) soit 13 heures. Si oui, préciser le nom de la plateforme pédagogique envisagée: Angioweb

**Stage pratique :**

10 demi-journées dont 10 procédures en échosclérothérapie et 10 procédures en thermique endovasculaire



**Mémoire / Rapport / Projets tuteurés :** Les responsables précisent les modalités (attendus conditions générales, exigences, objectifs...)

Mémoire :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date limite du dépôt : Modalités :
Rapport de stage :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Modalités :
	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Modalités :
Autre travail demandé ( à rendre par le participant)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Livret de stage signé par le tuteur de stage avec soutenance orale avec powerpoint et rendu d'expérience des 20 procédures.

### III. Contrôles des aptitudes et des connaissances

Article 5 : Modalités d'examen	
5.1 - Assiduité aux enseignements (à préciser)	La présence aux 5 séminaires est obligatoire pour les apprenants suivant le cursus complet et aux 2 séminaires thermiques pour les médecins vasculaires ayant obtenu une dispense.
5.2 - Modalités d'examen	Préciser ici les modalités et critères de notation :  - examen écrit à la fin du dernier séminaire avec épreuve par QCM - livret de stage signé - soutenance orale du rapport de stage avec la liste des procédures interventionnelles auxquelles le candidat a participé ou a réalisé (10 minimum pour échoscérothérapie, 10 minimum pour les procédures endovasculaires thermiques) Session de rattrapage : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non et si oui période :
5.3 - Remarques et précisions éventuelles concernant les Modalités de Contrôle des Connaissances(MCC)	Le candidat devra avoir réalisé toutes les procédures demandées.
5.4 - Absences aux examens (détailler les règles appliquées en cas d'absence aux examens)	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'absence à l'examen le participant pourra se réinscrire l'année suivante aux conditions prévues par l'Université après accord du responsable pédagogique <input type="checkbox"/> <b>Autres (préciser) :</b>

<b>Article 6 : Résultats</b>	
<b>6.1 - Jury (indiquer les périodes de réunion des jurys)</b>	<p>Réunion du jury en juillet après les résultats de l'épreuve écrite du dernier séminaire. Note de recevabilité de 10/20.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- QCM évaluant l'acquisition des connaissances via les e-learning avec note de recevabilité de 10/20</li> <li>- Livret de stage signé à remettre au responsable pédagogique avec la liste des procédures interventionnelles auxquelles le candidat a participé ou a réalisé (10 minimum pour échoscérothérapie, 10 minimum pour les procédures endovasculaires thermiques).</li> </ul>
<b>6.2 - Conditions d'obtention du DU-DIU</b>	<p>La note de recevabilité de l'épreuve écrite est de 10/20. Le livret de stage devra comporter la liste des procédures interventionnelles auxquelles le candidat a participé ou a réalisé (10 minimum pour échoscérothérapie, 10 minimum pour les procédures endovasculaires thermiques).</p>
<b>6.3 - Redoublement (indiquer les conditions de redoublement le cas échéant) :</b>	<p>En cas de défaillance, l'apprenant pourra se réinscrire et pourra conserver la note écrite et le bénéfice des procédures réalisées pendant un an.</p>

## IV. Frais de scolarité

<b>Article 7 : Frais de scolarité et d'inscription</b>	<p><b>Tarifs *:</b> <b>Public FC : 2000 € (cycle complet)</b> <b>Exonérations pour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les publics en formation initiale (1) le Tarif est porté à 1300 €</li> <li>- Les publics en formation continue (bénéficiant d'une dispense aux enseignements (1-3-4)) le tarif est porté à 1000 €</li> </ul> <p>(1) : pour le public FI, le montant d'« exonération tarifaire » peut être calculé sur la base d'un minimum de 50 % du tarif sans être inférieur à 600 € (* ) des frais en sus pourront s'ajouter (ex Vie universitaire CVEC)</p> <p><i>Ex : Cas des ré inscriptions suite à une non validation du diplôme : le candidat (FC ou FI) pourra se réinscrire en s'acquittant d'un montant de 300 €</i> <i>*Pour plus de détails se référer aux grilles tarifaires présentées aux conseils de l'UFR et des instances de l'Université pour validation annuelle en CA</i></p>
--	---

*\*La tarification fait l'objet d'une étude suivant les indications données par l'Université et les frais spécifiques correspondant à l'organisation de la formation (contact service formation continue)*

[Cathy.hedouin@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:Cathy.hedouin@univ-grenoble-alpes.fr) tel 04 76 63 74 87

## V. Dispositions diverses

<b>Article 8 : Dispositions spécifiques à la formation (si nécessaire) :</b>	<p>Préciser : le solde de l'action sera reversé aux Universités partenaires intervenant dans le DIU suivant les modalités qui seront précisées dans le cadre d'une convention de collaboration, à savoir 30% pour l'Université de Grenoble et le restant partagé à égalité entre les 6 Universités participantes.</p> <p>Lorsque la formation est proposée en DPC, le descriptif sera précisé conformément à la réglementation et au cahier des charges compléter annexes 8- 9</p>
--	--

### *Evaluation satisfaction des participants :*

**En fin de module :**     écrite     orale     questionnaire en ligne

**En fin de formation :**     écrite     orale     questionnaire en ligne

*Tout modèle des documents utilisés pour ce type d'évaluation « à chaud » doit être transmis avant le début de la formation au secrétariat de la formation. Ces supports doivent rester disponibles en cas de contrôles :*

*Un questionnaire d'évaluation (post formation) pour Grenoble, est également transmis aux participants après la fin de leur formation (lien web).*

## Délivrance du diplôme

Pour des formations interuniversitaires le diplôme est signé par le ou la Président(e) de l'Université dans laquelle est inscrit le candidat

Dans le cadre de DU, le diplôme est signé par le (la) Président(e) de l'Université Grenoble Alpes.

## VI. Annexes

\* Annexes à remplir

\*\* Annexes à remplir en fonction des particularités de la formation.

### 1. Annexe - Cadre de référence \*:

<p><b>Analyse des besoins</b></p>	<p><i>Indiquer brièvement l'analyse du besoin identifié pour l'action proposée et décrire en quoi cette thématique est importante pour les professionnels de santé visés.</i>  <i>ex : « cette action s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des pratiques et de l'approfondissement des connaissances des pratiques diagnostiques et des prises en charges thérapeutiques autour de cas cliniques. Elle permet également de comparer les pratiques constatées aux recommandations de la société savante à travers des échanges constatés pendant ces programmes ».</i></p>
	<p>L'enseignement de la phlébologie est hétérogène sur le territoire français. La création récente du DES de Médecine Vasculaire est l'occasion d'harmoniser l'enseignement de la phlébologie au sein de la médecine vasculaire. A la demande du Collège des Enseignants de Médecine Vasculaire ainsi qu'avec le soutien de la Société Française de Médecine Vasculaire, un DIU de « Techniques avancées en phlébologie » a été suggéré avec un portage par l'Université de Grenoble de par son implication dans l'enseignement en phlébologie depuis 2011, date de la création de l'Attestation Universitaire des Traitements Endovasculaires thermiques. Les enseignants insistent notamment sur le fait que les recommandations font figurer la maîtrise de l'échographie dans un bon nombre de traitement en phlébologie. La technique de l'écho-doppler est maîtrisée par l'ensemble des médecins vasculaires.</p> <p>La création de ce DIU se veut également de pouvoir apporter une formation homogène en formation initiale et continue dans le domaine de la phlébologie sur tout le territoire.</p> <p>Les DU existant actuellement étant :</p> <p>DU de Phlébologie Chirurgicale de Strasbourg  DU de Phlébologie de Paris Sorbonne Université  Attestation thermique de Grenoble</p> <p>La possibilité d'un DIU avec centralisation des inscriptions est importante à la fois pour l'affichage d'un consensus inter-universités en termes de contenu pédagogique, et à la fois pour pouvoir avoir une centralisation de l'ensemble des demandes d'inscriptions (recueil notamment des demandes d'inscriptions en Attestation Thermique de Grenoble).</p> <p>La phlébologie est partie intégrante de la médecine vasculaire. Son enseignement doit débiter dès le DES de Médecine Vasculaire. L'aspect interventionnel avec la nécessité d'une certaine expérience et une courbe d'apprentissage au-delà d'une formation niveau DES et fait ainsi proposer l'intitulé de DIU de « Techniques avancées en phlébologie ».</p> <p>L'enseignement de la phlébologie durant le DES étant encore hétérogène selon les Centres Universitaires, le DIU serait ouvert également aux internes de DES de Médecine Vasculaire mais uniquement en phase de consolidation, en sus des Médecins Vasculaires déjà diplômés (profil actuel des candidats des Attestations Thermiques). La formation terminale sera au-dessus d'un niveau DES Médecine Vasculaire puisque accessible pour le niveau 2 avec un pré-requis et preuve d'expérience. L'attestation Universitaire des Traitements Endovasculaires thermiques ne concerne qu'une partie de l'enseignement en phlébologie. L'objectif à termes étant de réunir l'ensemble des enseignements en phlébologie (cartographie veineuse, sclérothérapie, sclérothérapie, échoscclérose mousse, chirurgie et traitements endovasculaires thermiques) dans le DIU et de secondairement clore les Attestations Universitaires Thermiques (Niveau 1 et 2, Grenoble et Amiens).</p> <p>Afin de répondre à cette transition, le DIU proposera une possibilité de dispense de certains enseignements pour des professionnels expérimentés (parcours avec dispense)</p>

<b>Recommandation(s)</b>	<p><i>Préciser les indications (références,date...) concernant les recommandations HAS, ANAES, Sociétés savantes ou Conférences de consensus ou autres données de la littérature ...</i></p> <p><i>(nb) Lorsque que ces données apportent des éléments de nature à modifier la pratique professionnelle, elles feront l'objet d'une présentation et d'un échange avec les participants.</i></p> <p>-Rapport HAS. Décembre 2016 : RAPPORT D'EVALUATION TECHNOLOGIQUE. Occlusion de veine saphène par laser par voie veineuse transcutanée. Actualisation de l'évaluation conduite en 2008.</p> <p>-CHOOSE WISELY .Varices saphènes et récidives Version Finale – 20.07.2018 – CHD/GM ; validée CNPMV et CNAM</p> <p>-orientations prioritaires dans le cadre du DPC pour les spécialistes en Médecine Vasculaire (orientation no 149: Traitement des varices).</p>
--------------------------	---

<b>Mots clés</b>	<p><i>Préciser 3 à 5 mots clés :</i></p> <p>Insuffisance veineuse, varices, sclérothérapie, laser endoveineux, phlébectomie, radiofréquence</p>
------------------	---

## 2. Annexe - Comité d'organisation \*

<b>Responsable Pédagogique Sur Grenoble</b>	<p><i>Nom, fonction (coordonnées)</i></p> <p>Pr Sophie Blaise SBlaise@chu-grenoble.fr Service de Médecine Vasculaire CHU Michallon CS 10217 38043 Grenoble CEDEX 09 FRANCE Tel: 0 33(0)4 76 76 53 61 Fax: 0 33 (0)4 76 76 50 48</p>
<b>Coordonnateur si différent :</b>	<p><i>Nom, fonction (coordonnées)</i></p>
<b>Membres Des Conseils scientifique, Ou Comité pédagogique...</b>	<p>Comité pédagogique Nom, fonction (coordonnées)</p> <p>Pr Gilles Pernod, Université de Grenoble, GPernod@chu-grenoble.fr Pr Stéphane Zuily, Université de Nancy, SZuily@chru-nancy.fr Pr Marie-Antoinette Sevestre, Université d'Amiens, sevestre.marie-antoinette@chu-amiens.fr Pr Joël Constans, Université de Bordeaux, joel.constans@chu-bordeaux.fr Pr Guillaume Mahe, Université de Rennes, Guillaume.MAHE@chu-rennes.fr Pr Isabelle Quere, Université de Montpellier, i-quere@chu-montpellier.fr</p>
<b>Composition du (des) Jury</b>	<p><i>Le jury est présidé par :</i></p> <p><b>Pr Sophie Blaise</b> SBlaise@chu-grenoble.fr</p> <p><i>Il est composé par au moins trois personnes dont au moins 1 membre représentant du Conseil pédagogique et ou scientifique.</i></p> <p>Pr Gilles Pernod, Université de Grenoble, GPernod@chu-grenoble.fr Pr Marie-Antoinette Sevestre, Université d'Amiens, sevestre.marie-antoinette@chu-amiens.fr</p>

### 3 .Annexe - Intervenants \*

A remplir par année universitaire et module (si besoin)

Les intervenants sont identifiés et seront sollicités pour communiquer d'éventuels liens d'intérêt en lien avec leur intervention.

Prénom NOM	Fonction, Spécialité ou Diplôme)	Statut	Ville	Mail	Temps d'intervention ( en h) et préciser si (P) Présentiel ou EAD) à distance	Mission Oui/ non

## 4. Annexe - Enseignement présentiel (cadre général) \*

<b>Type d'enseignement :</b>	<p><b>Donner une estimation horaire de la répartition des cours :</b></p> <p><input type="checkbox"/> CM : .. %      <input type="checkbox"/> TD : .. %      <input type="checkbox"/> TP : .. %</p> <p>Total en heures (en EQTD) : Cliquez ici pour taper du texte.          Ou détailler par    CM (en heures étudiant) : 35 heures                                            TD (en heures étudiant) : 0                                            TP (en heures étudiant) : 0</p>
<b>Positionnement de l'apprenant</b>	<p><b>Organisation de</b></p> <p><b>Pré-test :</b>      <input type="checkbox"/> Oui      <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p><b>Post test (*) :</b> <input type="checkbox"/> Oui      <input checked="" type="checkbox"/> Non    <i>*En dehors des modalités d'examen</i></p>
<b>Méthodes pédagogiques :</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Magistrale(s)</b>      <input checked="" type="checkbox"/> <b>Participative(s)</b></p> <p><i>Si participative(s) : estimer le temps consacré à l'interactivité : 20 .. %</i></p> <p><i>Sous forme de :</i>    <input checked="" type="checkbox"/> <b>Cas cliniques</b>      <input type="checkbox"/> <b>Ateliers</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>autres</b> : rapports de stage et tables rondes lors du dernier séminaire sur les retours d'expérience.....</p>
<b>Moyens vidéos :</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Films</b>      <input type="checkbox"/> <b>Visioconférence</b>      <input type="checkbox"/> <b>Autres</b></p>

<b>Documents pédagogiques :</b>  <b>Communiqués *</b>	<p><input type="checkbox"/> <b>document (s) pour les pré-requis</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Document(s) de synthèse : bibliographie</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>autre(s) préciser :...</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Ces documents sont mis en ligne à partir d'une plateforme :</b></p>
<b>Bibliographie</b>	<p><b>Précisez éléments de bibliographie :</b></p> <p>-Rapport HAS. Décembre 2016 : rapport d'évaluation technologique. Occlusion de veine saphène par laser par voie veineuse transcutanée. Actualisation de l'évaluation conduite en 2008.</p> <p>-CHOOSE WISELY .Varices saphènes et récidives Version Finale – 20.07.2018 – CHD/GM ; validée CNPMV et CNAM</p>

\* **Rappel** : Les supports communiqués (supports pédagogiques, référentiels d'analyse des pratiques, presse...) utilisent des références scientifiques identifiées. critères de qualité (ctrl+clic)

## 5. Annexe : Programme de formation détaillé

*Décrire votre programme en fonction de la forme choisie et du déroulé du programme que vous souhaitez mettre en place.*

---

L'objectif est de maîtriser la connaissance de l'ensemble des techniques thérapeutiques en phlébologie interventionnelle afin de pouvoir proposer au patient le meilleur traitement personnalisé. La compétence portera surtout sur la pratique de la sclérothérapie notamment écho-guidée ainsi que la pratique des traitements endo vasculaires thermiques.

Les sous- groupes d'objectifs sont :

### **Séminaire 1 : Module Bases fondamentales et Généralités**

1 demi-journée : Maîtrise des bases fondamentales de l'insuffisance veineuse : physiologie, évolution, complication, principes des traitements

1 demi-journée : Maîtrise de la cartographie veineuse. Stratégies thérapeutiques personnalisées.

### **Séminaire 2 : Module thermique 1**

1 demi-journée : Maîtrise des connaissances

1 demi-journée : Compétence en traitements endo-vasculaires thermiques par laser et radiofréquence. Atelier sur membres fantômes avec matériel endovasculaire.

### **Séminaire 3 : Module sclérothérapie**

1 Demi-journée : Maîtrise des connaissances théoriques, indication, contre-indication, état de la littérature

1 Demi-journée : Compétence en sclérothérapie-échoscclérose mousse. Atelier sur membres fantômes

### **Séminaire 4 : Module chirurgie vasculaire et radiologie vasculaire interventionnelle**

1 demi-journée : Connaissance des techniques de chirurgie veineuse

1 demi-journée : Connaissance des techniques en radiologie interventionnelles.

Principe des recanalisation veineuses aiguës et chroniques

### **Séminaire 5 : Module thermique 2**

Maîtrise des connaissances et compétence en traitements endo-vasculaires thermiques par laser et radiofréquence

---

## 6. Annexe - Description si enseignement à distance : Oui Non

*Dans le cadre d'un enseignement à distance compléter les éléments ci-dessous conformément à l'article Art. L6313-2, L6313-8 et L6353-1 du Code du travail, modifiés par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018-art. 4 et 24. (décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018)*

Et préciser le nom de la plateforme : **Angioweb**.....

<p><b>La nature des travaux et les objectifs spécifiques :</b></p>	<p><b>Les objectifs spécifiques , la nature des travaux ( ex : classe inversée, étude de cas diaporama ...) et le nombre d'heures doivent être précisés :</b></p> <p>26 e-learning de cours sonorisés de 30 diapositives maximum (13 heures) seront disponibles sur la plate-forma angioweb avec les bases.</p>
<p><b>les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance :</b></p>	<p>L'exigence d'encadrement humain → un caractère d'interactivité :</p> <p>Préciser la durée ( éventuellement )</p> <p><b>Le temps de connection pourra être suivi pour chaque étudiant via la plateforme de connection angioweb</b></p> <p><b>Chaque étudiant devra valider les QCM en ligne avec une note de recevabilité de 10/20 avant fin juin.</b></p> <p>-et / ou <b>Le tutorat à distance :</b> <input type="checkbox"/> synchrone ou <input checked="" type="checkbox"/> asynchrone</p>
<p><b>les moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique.</b></p>	<p>Un tutoriel sur l'utilisation d'angioweb sera communiqué aux apprenants avec code accès. Le référent pédagogique sera Pr Blaise Sophie</p>

## 7. Annexe - Stage pratique Oui Non

<b>Cadre de référence de l'analyse de la pratique</b>	<p><b>Cette étape d'analyse s'appuie sur :</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Un Stage</b> : en heures (40h) en jours : (5 jours ou 10 demi-journées)</p>
---	--

<b>Capacités</b>	<p><i>Décrire les capacités ou les compétences attendues avec si besoin des éléments de précision et / ou de quantification.</i></p> <p><i>(ex nombre d'actes, cas clinique, récits de situation complexe, EPP...)</i></p> <p>10 procédures en échoscloéothérapie et 10 procédures en thermique endovasculaire</p>
------------------	--

<b>Structure(s) de stage</b>	<p><b>Préciser dans quel cadre se fait l'analyse de la pratique :</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Lieu(x) agréé(s) par le comité pédagogique</p> <p><input type="checkbox"/> Lieu(x) validé(s) par le responsable ou coordonnateur</p>
<b>Modalités de stage :</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Observateur</b> le participant repère les éléments essentiels de la pratique et identifie les compétences et connaissances attendues.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Acteur accompagné</b> pour permettre au participant d'assumer la prise de responsabilité des actes en supervision directe d'un maître de stage ou référent. Une évaluation doit mesurer l'acquisition des compétences.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Acteur autonome</b> : le participant agit seul avec la possibilité de faire appel à un pair, maître de stage ou référent en cas de difficulté(s). Les trois configurations peuvent être possibles.</p>

<b>Evaluation de la pratique (traçabilité)</b>	<p><b>Préciser les traces d'apprentissage attendues :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Attestation de suivi / présence du candidat</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Attestation de suivi avec évaluation du tuteur, maître de stage ou responsable pédagogique</p> <p><input type="checkbox"/> Rapport de stage</p> <p><input type="checkbox"/> Cas cliniques,</p> <p><input type="checkbox"/> Récit Situation Complexe Authentique (RSCA)</p> <p><input type="checkbox"/> Autres modalités à préciser : .....</p>
--	---

## Annexe DPC : Activités et Méthodes

Cette action est proposée dans le cadre d'une action de DPC ?  Oui  Non

<b>Mode opératoire utilisation fichier</b>	
<b>1° FEUILLE GRILLE TARIFAIRE</b>	
saisir nom de la formation et resp	Cette feuille de calcul peut prendre les calculs à partir: des ratios UGA et UFR( onglet indicateur) en fonction du Pack et intègre les éléments renseignés dans la feuille frais de formation
identifier si formation courte ou DU DIU	
identifier l' UFR	
saisir les zones en jaune	
Identifier le nombre de participant FC FI	
identifier le prix	colonne G9 et autres pour public FI en santé ( tarif FI 50 % du tarif FC min (sans être inf à 600 € ) pour des reinscriptions en cas d'echec ou défaillances (300€)
Il convient d'identifier le nombre d'heures d'enseignement assuré par les Universitaires UGA et le nombre d'heures d'enseignement qui devra être financé ainsi que la charge des frais à prendre en compte ( feuille de calcul "Programme" et "Frais de formation"	
colonne C 25 à 39	
<b>2° FEUILLE "FRAIS de formation"</b>	
	identifie l'organisation pour le parcours si positionnement et bilan si EAD + les charges enseignement hors enseignement + les frais spécifiques (missions...) et de restauration ainsi que des
<i>remplir dans cette feuille les dépenses à prendre en compte ( les montants viendront s'incrémenter dans la grille tarifaire</i>	
<b>2° FEUILLE "Programme"</b>	
	permet d'identifier l'organisation de la formation et les charges ( heures d'enseignement à payer et frais spécifiques ( déplacement hebergement) à prendre en compte

**Attention ne rien saisir FEUILLE indicateurs UGA UFR**

## NOTE CALCUL RATIOS FORMATION CONTINUE

**CHARGES DIRECTES DFCA****HEURES PROGRAMMES - Calcul du cout de l'heure TD (HTD) UGA**

CHARGES = Total des dépenses de personnel / POTENTIEL = Nombre d'heures d'enseignement  
 Les charges correspondent aux salaires des enseignants et aux dépenses de heures complémentaires et vacations d'enseignement. A cela s'ajoute également les dépenses liées aux missions d'enseignement des doctorants et les dépenses pour les enseignants contractuels. Pour les EC statutaires, nous comptons la part formation de leur salaire, soit 50% uniquement.

COUT HEURE TD (HTD) pondérée avec heures complémentaires et vacations	196 €
COUT HEURE CM (=1,5* HTD) pondérée avec heures complémentaires et vacations	294 €
COUT HEURE STATUTAIRE (hors heures comp et vacations)	226 €
Coût Heure de travail pour un enseignant, hors enseignement.	55 €

**CHARGES INDIRECTES SUPPORT ETABLISSEMENT****CHARGES DE PERSONNELS**

Nous calculons les dépenses de personnel dans les services centraux (hors DFCA) par apprenant pour prendre en compte les dépenses liées aux stagiaires. Le calcul est fait en effectif puis transformé en charges via une base de salaires moyens par catégorie.

MONTANT PAR APPRENANT	598 €
MONTANT PAR HEURE	37 €

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

Nous calculons les dépenses de fonctionnement dans les UFR par apprenant pour prendre en compte les dépenses liés aux stagiaires. Les dépenses sont calculées hors dépenses liées à la DFCA

MONTANT PAR APPRENANT	606 €
MONTANT PAR HEURE	38 €

**CHARGES INDIRECTES SUPPORT COMPOSANTES DE FORMATION****CHARGES DE PERSONNELS**

Nous calculons les dépenses de personnel dans les UFR par apprenant pour prendre en compte les dépenses liés aux stagiaires. Le calcul est fait en effectif puis transformé en charges via une base de salaires moyens par catégorie.

MONTANT PAR APPRENANT	802 €
MONTANT PAR HEURE	50 €

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

Nous calculons les dépenses de fonctionnement dans les UFR par apprenant pour prendre en compte les dépenses liés aux stagiaires. Les dépenses sont calculées hors dépenses liées à l'apprentissage.

MONTANT PAR APPRENANT	375 €
MONTANT PAR HEURE	23 €

**CHARGES DIRECTES MASSE SALARIALE ET FONCTIONNEMENT DFCA**

Le montant à comptabiliser pour le fonctionnement et la masse salariale de la DFCA doit représenter 25 % des recettes totales de la formation.

**RECETTES**

Nous prenons la part de notre dotation Etat (modèle SYMPA) destinée à la formation que nous divisons par le nombre d'apprenant afin de calculer le financement accordé par le MESR.

MONTANT PAR APPRENANT	5 188 €
MONTANT PAR HEURE	287 €

**Couts ingénierie de formation****Couts Biasts**

Heure CAT A	35 €
Heure CAT B	29 €
Heure CAT C	24 €
Cout moyen Biastos	29 €

**Couts Enseignement**

Heure TD Enseignant (HC) brut	41,41 €
-------------------------------	---------

coût heure complémentair arrondi	58,79 €
----------------------------------	---------

Prélèvement sur recette UGA	10%
-----------------------------	-----

	pack 1
Charges directes UFR Diplomat par stagiaire	268,0
Charges directes masse salariale UFR no	67,0

Nom de la formation		Phlebologie		
Responsable		Blaise sophie		
type de formation		D.I.U	UFR	MEDECINE
Nbre total stagiaires				36
				% / public FC/ FI
Nombre stagiaires FC ( suivi DIU en totalité)		0		2 000,00 €
Nombre stagiaire FC avec dispense enseignement (module 1-3-4) devant suivre module 2 et 5 + procédures		18	50%	1 000,00 €
Nombre stagiaire / tarif exonéré FC				
Nombre stagiaire / tarif exonéré FI		18	50%	1 300,00 €
réinscription				300,00 €
candidat libre				170,00 €
Heures /apprenant heures maquette prise en compte avec stage				88
				7
: Presentiel global				35
EAD				13
stage (atelier pratique)				40
Examen				
20 procedures par participant				
IFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL				41 400,00 €
<b>CHARGES DIRECTES ENSEIGNEMENT (Heures de formation)</b>				
	Heures TP (= 0,66*TD)		149,16 €	0,00
	Heures TD (EC-EA)		226,00 €	0,00
	Heures CM (=TD*1,5)Pondérées (EC-EA-HC-		294,00 €	0,00
	Heures maquettes/ Heures TD Ponderees (EC-EA-HC-Vacations)	7	196,00 €	1 372,00
	SOMME	7,00		1 372,00
	Heures TP vacataire (= 0,66*TD)	360,00	38,80 €	13 968,50
	Heures TD vacataire		58,79 €	0,00
	Heures CM (=TD*1,5)	52,00	88,19 €	4 585,62
	SOMME	412,00		18 554,12
	EAD (nombre d'heure à préciser dans onglet FRAIS	0,0	88,19 €	0,00
	Autres (honoraires de formation...)		45,00 €	0,00
	SOMME	0,00		0,00
	<b>1) COÛTS ENSEIGNANTS ( Heures de formation )</b>	<b>419,00</b>		<b>19 926,12 €</b>
<b>CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT</b>				
	Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat	Nbre	Coût	Coût total
	Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)	10,00	55,00 €	550,00
	Heure TD vacataire		58,79 €	0,00
				550,00
	Autres charges directes UFR	Nbre	Coût	Coût total
	Charges directes de masse salariale par stagiaire	36	268,00 €	9 648,00
	Charges directes de fonctionnement par heure	88	23,00 €	2 024,00
	Personnels UFR ( Cout moyen Biatos) -spécifiques			0,00
	<b>2) COÛTS DE PERSONNEL FORMATION ( hors enseignement)</b>			<b>12 772,00 €</b>
<b>CHARGES INDIRECTES SUPPORT ETABLISSEMENT</b>				
' Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)				
' Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)				
Frais spécifiques :	Montant	2 065,50 €		2 065,50 €
Missions- hotel .....	1 276,3			
Restauration groupe	789,3			
Convention partenaire autre	0,0			
autres	0,0			
<b>3 ) TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>				<b>2 065,50 €</b>
<b>I - TOTAL COÛTS DIRECTS</b>				<b>35 313,62 €</b>
	<b>MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être &gt; 0)</b>	<b>14,7%</b>	<b>6 086,38 €</b>	
<b>COÛTS INDIRECTS</b>				
	UGA/Recettes		10%	4 140,00 €
<b>II - TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>	<b>FORFAITAIRES dépenses</b>			<b>4 140,00 €</b>

III - TOTAL COÛTS COMPLETS	( I- II )			39 453,62 €
	MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	5%	1 946,38 €	!



**5 séminaires présentiels : (5x 1 jour, 7h)**

**1) Bases fondamentales, échographiques et légales (Bordeaux)** Enjeux et objectifs du traitement des varices Pr Constans (1 heure) Responsabilités professionnelles en phlébologie (1 heure) La cartographie veineuse et stratégies thérapeutiques (1 heure) Niveaux de preuve et recommandations française (choose wisely) et européennes en Sclérothérapie et écho-sclérose mousse (Concentrations, volumes et techniques d'injection) (1 heure) Les différents produits sclérosants : molécules, pouvoir sclérosant, remboursement, niveau de preuve (1 heure) Aspect réglementaire de prescription de bas de contention et Atelier prise de mesure des bas de compression (1 heure)

**2) traitements endovasculaires thermique niveau 1 (Amiens)** - Indications, non indications et contre-indications des traitements thermiques endoveineux -Dr Claudine Hamel-Desnos (1 heure) - Le bilan préalable, l'écho-doppler pré-procédure et l'information du patient-Dr Catherine Gaillard (1 heure) - Environnement du geste : éléments de sécurité et d'hygiène, sécurité technique des traitements endoveineux thermiques-Dr Julien Mardyla (1 heure) - Focus sur l'échoguidage et l'anesthésie par tumescence Dr Pierre Ouvry (1 heure) Déroulement d'une procédure endoveineuse standard par laser et par radiofréquence – Dr Stéphane Dupas et Dr Catherine Gaillard (1 heure) - Complications per procédurales des TTEV- Dr Santhi Samy-Modeliar (30 min) - Complications à distance des TTEV et suivi post-interventionnel –Dr Sandra Le Gloan (30 min) - Ateliers pratiques de manipulation au bloc opératoire SimUSanté (1 heures)

**3) Sclérothérapie(Nancy) (7 heures)** Indication et contre indication (absolues et relatives) de la sclérothérapie (1 heure) Les complications de la sclérothérapie (1 heure)

La sclérose des varices et des télangiectasies. Apport de la transillumination (1 heure) Sclérothérapie, thrombophilie et encadrement par anticoagulation (1 heure) La sclérose des troncs saphéniens, des troncs accessoires et perforantes (1 heure) Atelier de simulation sur membres fantômes ou en salle de simulation (2 heures)

**4) Recanalisations veineuses et prise en charge chirurgicale de l'insuffisance veineuse superficielle (Rennes) 7 heures** - Recanalisations veineuses (3 heures): Evaluation clinique (Dr Charasson ou Jaquinandi) (1 heure) Bilan d'imagerie : Echo-Doppler (Dr Jaquinandi) (30 min) Scanner et autres imageries (Dr Heautot) (30 minutes) Recommandations (Pr Mahé) (1 heure) -Prise en charge chirurgicales de l'insuffisance veineuse superficielle (4 heures) Bilan d'anesthésie (Anesthésiste) 1 heure Le stripping et ses complications (Chirurgiens) 1 heure Les phlébectomies (Chirurgiens) 1 heure Les autres méthodes (Chirurgiens) 1 heure

**5) traitements endovasculaires thermiques niveau 2 (Grenoble) 4 heures + évaluation QCM 1 heure + rapports de stage 2 heures** Synthèse des recommandations des sociétés savantes dans la prise en charge de l'insuffisance veineuse. Résultats des essais contrôlés et des grandes cohortes. Pr Carpentier (1 heure) Table ronde sur la prévention et la gestion des complications des traitements thermiques (1 heure) Lanoy ? Diamand ? Riom ? Franco ? Pichot ? Cas cliniques thermique niveau II 1 heure G.Franco, H.Riom Autres traitements endoveineux superficiels (1 heure) JM Diamand Evaluation finale par QCM (1 heure) Présentation et discussion des rapports de stages (2 heures)

Nom de la formation	Phlebologie			
informations				
<b>Pédagogie spécifique et suivi</b>				
Positionnement	Temps pédagogique			commentaires
	par stagiaires / (maquette)	nbre	Total	
Suivi dossier candidature				analyse du besoin du candidat / projet
Positionnement				(revoir la notion de positionnement pou valider la démarche de positionnement: ce qui est a prendre en compte

<b>Enseignement à distance</b>		nombre d'heures	moy annuelle/4 ans	
Enseignement à distance: ex enregistrement contenus en ligne pour UGA	Saisir =>		0	moyenne annuelle : base nbre h* ratio UFR en1ère année) +(1/3 des heures pour renouvellement* ratio UFR / an sur 3 ans ) et diviser total / 4 ans
EAD : travail demandé par stagiaire pour suivi de l'enseignement sur plate forme hors enregistrement				temps de suivi d'accompagnement travaux demandés aux stagiaires
accompagnement pédagogique organisé tutorat				correspond aux modalités d'accompagnement particulier par stagiaire
EAD : évaluation ( QCM)				
<b>Total maquette pédagogique EAD</b>		13	0	

<b>Pédagogie spécifique ex DPC en santé analyse de pratique</b>				explication, justificatifs et traçabilité
ex en santé méthodes validé ( HAS) analyse de la pratique...	0	0	0	ex : analyse de cas , de la pratique (Cas cliniques, autres méthodes utilisées (HAS).DPC..)Analyse en groupe, ou recueil des cas à distance (synthèse lors du regroupement)

<b>stage et mémoire</b>	pour ITEM concerné mettre : oui	A	B	si prévu mettre Col B le temps par stagiaire ( dans la limite max validée par UFR pour ce type d'enseignement)
		Heures/ratio	tps par stagiaire	
UE stage	oui	1	1	10 h PAR AN
Mémoire		2	0	
<b>CHARGE D'enseignement (HORS pédagogie)</b>	ITEM concerné mettre : oui	Heures / ratio	prise en compte	Commentaires éventuels
Responsabilité de l'enseignement	oui	10	10	
Coordination DU DIU		5	0	
Responsabilité d'un module de formation		4	0	
Coordination intervenants extérieurs		2	0	
<b>total ingénierie pédagogique</b>			10	

A ) Frais à prendre en compte								
Nom intervenants	adresse mail	cout snctf aller	saisir: nombre (chambre ou train) - si besoin, 0		particularités	ville	évaluation (aller retour) 0 PARTIT TARIF SNCTF (aller *2)	
			Hotel nombre nuités*nbre pers	Déplacement				
		13 €	0	0		Aix Les Bains	0 €	
		70 €	0	0		Aix en provence	0 €	
		24 €	0	0		Annecy	0 €	
		29 €	0	0		Annemasse	0 €	
		68 €	0	0		Aurillac	0 €	
		70 €	0	0		Besancon	0 €	
		200 €	0	0		Bordeaux	0 €	
		35 €	0	0		Bourg En Bresse	0 €	
		20 €	0	0		Bourgoin	0 €	
		200 €	0	0		Brest	0 €	
		13 €	0	0		Chambery	0 €	
		52 €	0	0		Clermont-Ferrand	0 €	
		35 €	0	0		Contamines	0 €	
		140 €	0	0		Dax	0 €	
		30 €	0	0		Die	0 €	
		74 €	0	0		Geneve (Suisse)	0 €	
			0	0		Grenoble	0 €	
		76 €	0	0		Hieres	0 €	
		43 €	0	0		Le Puy En Velay	0 €	
		100 €	0	0		La Ciotat	0 €	
		25 €	0	0		Lyon	0 €	
		200 €	0	0		Lille	0 €	
		78 €	0	0		Marseille	0 €	
		95 €	0	0		Monaco	0 €	
		26 €	0	0		Montelimar	0 €	
		132 €	0	0		Nantes	0 €	

			120 €	0	0		Paris	0 €
			180 €	0	0		Poitiers	0 €
			33 €	0	0		St Etienne	0 €
			200 €	0	0		Strasbourg	0 €
			76 €	0	0		Toulon	0 €
			85 €	0	0		Toulouse	0 €
			82 €	0	0		Turin (Italie)	0 €
			16 €	0	0		Valence	0 €
			28 €	0	0		Vienne	0 €
			600 €	0	0		Dakar (Sénégal)	0 €
			900 €	0	0		Douala Cameroun	0 €
			28 €	0	0		Ville Franche Sur Saone	0 €
			6 €	0	0		Voiron	0 €
				0	0		montpellier	0 €
				0	0			0 €
				0	0		ou estimation globale	750 €
<b>Total déplacements</b>			<b>0</b>	<b>0</b>				<b>750,00 €</b>

150 € par site pour payer déplacement

B ) Hotel			C ) Restauration individuelle			
infos	Nbre de nuitées	ratios	jours	nombre enseignants	15,25 €	infos base remboursement 15,25 € repas individuel
UGA hotel paris base(110 €)		110,00 €		2	0,00 €	repas midi et pour nombre
UGA hotel province (base 90 €)	5	90,00 €	5	5	76,25 €	repas soir ( possibilité de pris
Autres à préciser mettre montant			ne pas inclure ici les poses café ou repas étudiants			
		<b>450,00 €</b>			<b>76,25 €</b>	

<b>A+ B+ C</b>			<b>1 276,25 €</b>			
----------------	--	--	-------------------	--	--	--

2 ) Restauration groupe			
Attention :autorisation à valideren amont auprès du service financier de l'UFR			
	nombre	tarif/personne	Montant
Café gourmand ou petit-déjeuner	41	5,50 €	225,50 €
Paniers repas ou sandwich: 8,80 €		8,80 €	0,00 €
Plateaux repas	41	13,75 €	563,75 €
Repas midi stagiaires		15,00 €	0,00 €
Repas soir /groupe		25,00 €	0,00 €
<b>Total D</b>			<b>789,25 €</b>

JOURNEE GRENOBLE

AUTRES FRAIS spécifiques (Pub- Convention UFR- plate forme)					
Nature des frais spécifiques pédagogiques	mettre oui si utilisation plate forme	infos	montant base	. + tarif comp /personne	Montant
Plate forme EAD SIDDES	non	0	0	0	0,00 €
Plate forme SIDDES NG UNESS		0	0	0	0,00 €
plate forme pédagogique					
	charges pédagogiques				0,00 €

Nature des frais spécifiques autres	infos	montant base	. + tarif comp /personne	Montant
Convention partenaire autre				
Autres .....				
<b>Total E</b>				<b>0,00 €</b>

# ANNEXES 4

Année universitaire concernée : 2020/2021

Date de la demande 15 /01/2020

Composante : UFR Médecine

Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique : Pr TERZI Nicolas

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : STS

Intitulé de la formation : ASSISTANCE RESPIRATOIRE

Type de formation :  DU  DIU

Etablissement(s) partenaire(s) : Lyon 2

Régime (FI/FC) :  FI  FC

Modalités :  Présentiel  EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : 7

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : 13

Date validation en Conseil de composante : 3 février 2020

(Préalable obligatoire avant passage en CFVU)

## Présentation générale de la formation

### Définition et objectifs de la formation :

- **Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale) :**

Recours très fréquent de la ventilation artificielle dans des domaines très variés (pré hospitalier, urgences, pneumologie, anesthésie, réanimation, unités de surveillance continue,)

- Intervenants multidisciplinaires (médecins, kinésithérapeutes, infirmières)

- Importance de la physiologie car cette technique est en lien direct et en interaction étroite avec la physiologie respiratoire du patient

- Rôle délétère pour le patient d'une mauvaise utilisation de la ventilation artificielle

- Hormis un DU sur la ventilation artificielle dispensée au sein de l'université d'Angers, il n'y a pas d'autre formation qui traite de l'ensemble de la ventilation artificielle.

### **OBJECTIFS généraux**

Améliorer la prise en charge des pathologies respiratoires aiguës et chroniques des patients hospitalisés en réanimation ou aux urgences pour une insuffisance respiratoire aiguë.

### **Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir :**

#### **Module 1 : ELEMENTS DE BASE DE L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE**

Comprendre les éléments physiologiques et physiopathologiques de l'assistance respiratoire

#### **Module 2 : INSUFFISANCE RESPIRATOIRE AIGUE sur INSUFFISANCE RESPIRATOIRE CHRONIQUE**

Améliorer la prise en charge des pathologies respiratoires aiguës sur chroniques des patients hospitalisés en réanimation ou aux urgences pour une insuffisance respiratoire aiguë.  
Comprendre la physiopathologie des pathologies respiratoires aiguës sur chronique

#### **Module 3 : SYNDROME DE DETRESSE RESPIRATOIRE AIGU**

Améliorer la prise en charge des pathologies respiratoires aiguës de novo.  
Comprendre la physiopathologie du syndrome de détresse respiratoire aigu.

#### **Module 4 : SEVRAGE ET COMPLICATIONS DE LA VENTILATION MECANIQUE**

Améliorer la prise en charge du sevrage et des complications de l'assistance respiratoire  
Comprendre les déterminants du sevrage et des complications de l'assistance respiratoire

#### **- Le public visé :**

- Docteurs en médecine français ou étrangers (après accord du Comité Pédagogique)
- Internes en médecine
- Kinésithérapeutes et infirmières diplômés d'Etat avec une pratique de l'assistance ventilatoire
- autres professionnels jugés aptes à suivre l'enseignement par le Comité Pédagogique

#### **- Débouchés professionnels (exemples) :**

Le DIU permet la mise à jour des connaissances et compétences de différents professionnels de santé pour améliorer les pratiques dans le cadre du recours à la ventilation artificielle dans les services.

## Organisation des enseignements

**Période de la formation :** Début : xx Fin de formation : xx

**Localisation :** 2 modules à Lyon et 2 modules à Grenoble

**Durée de la formation :** 1 an

**Volume horaire de la formation :**

**Enseignement Présentiel**

*En Heures :* 60 h

*En Jours :* 8journs

**Enseignement à distance**

**Oui \***  **Non**

40 h (10 h par module pour préparation rendu devoir et QCM lors de chaque module)

La formation à distance dans le cadre d'une pédagogie de classe inversée avec travail à partir d'une documentation communiquée aux participants avec l'obligation de rendu d'un écrit et validation QCM (pas d'EAD sur plateforme)

**Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) :** Non

**STAGES:**  Oui  Non **Durée :**

**Période :**

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

## Conditions d'accès

**Recevabilité des candidatures :** Sur dossier

**Conditions d'admission :** pas de pré requis en dehors des diplôme d'exercice demandé

L'admission se fait sur dossier après validation du responsable pédagogique

## Droits d'inscription

Joindre l'annexe financière :  Oui  en cours

Tarifs Formation initiale : 1000 €

Tarifs Formation continue : 1500 €

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) /

NOM : Hedouin

PRENOM : cathy

L'avez-vous sollicité pour l'élaboration du tarif défini :

Oui  Non

## Règlement des études des diplômes universitaires

Année universitaire :  Composante :  Médecine  Pharmacie

Fiche plate forme :

La formation ouvre en 2020-2021 :  Oui  Non

Type de formation :  Diplôme d'université (DU)  Diplôme inter-universitaire (DIU)

Intitulé de la formation : *DIU d'Assistance Respiratoire*

Responsable pédagogique du DU / DIU : Pr TERZI Nicolas

Statut de la formation :  Création  Modification  Renouvellement

Date vote Conseil d'UFR : / /2020

Date création : 2020

Universités  
partenaires

Indiquer les Universités habilitées à délivrer le diplôme :  
Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

### Régime des publics accueillis dans la formation et effectif :

Formation initiale

Contrat pro

Formation continue

Modalités de l'enseignement :

Présentiel

Enseignement à distance

Effectif prévisionnel :	Répartition par public à Grenoble		Si DIU Préciser sur Grenoble les effectifs pour ouvrir
Global (max) :	FI : 7	FC : 13	40 dont 20 à Grenoble xx combien public FI ET FC
Global (Min) :	FI : 4	FC : 8	A Grenoble

Dépôt RNCP \*

Oui

Non

En cours

Envisagé

\* RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

Si dépôt RNCP alors préciser :

- le niveau d'entrée en formation :  Licence  Master

- le niveau prévu en fin de formation (cocher ci-dessous) :

<input type="checkbox"/> Niveau 4 (Bac , DAEU)	<input type="checkbox"/> Niveau 6 (Licence)
<input type="checkbox"/> Niveau 5 (DEUG, BTS, DUT, DEUST)	<input type="checkbox"/> Niveau 7 (Master, DE, DESS, Diplôme d'ingénieur)
	<input type="checkbox"/> Niveau 8 Doctorat, HDR

## Plan du dossier

### I. Dispositions générales :

**Article 1 : Définition et objectif(s) de la formation pour le participant :**

**Article 2 : conditions d'accès**

### II. Organisation des enseignements

**Article 3 : Organisation générale des enseignements**

**Article 4 : Composition des enseignements**

### III. Contrôles des aptitudes et des connaissances

**Article 5 : Modalités d'examen**

**Article 6 : Résultats**

### IV. Frais de scolarité

**Article 7 : Frais de scolarité et d'inscription**

### V. Dispositions diverses

**Article 8 : Dispositions spécifiques à la formation**

### VI . Annexes :

**\* Annexes à remplir**

**\*\* Annexes à remplir en fonction des particularités de la formation.**

- 1. Annexe - Cadre de référence \***
- 2. Annexe - Comité d'organisation \***
- 3. Annexe - Intervenants \***
- 4. Annexe - Enseignement présentiel \***
- 5. Annexe - Programme de formation détaillé \***
  
- 6. Annexe - Description enseignement à distance \*\* (à partir page 17)**
- 7. Annexe - Stage pratique \*\***
  
- 8. Annexe DPC - Orientations nationales**
- 9. Annexe DPC - Catégories professionnelles \*\***

## I. Dispositions générales :

<p><b>Article 1 : Définition et objectif(s) de la formation pour le participant :</b></p>	<p><i>En 500 caractères max. (12 Lignes) préciser les capacités et compétences à atteindre en fin de formation et après validation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- décliner les <u>objectifs généraux et spécifiques</u> clairs, détaillés et atteignables dans la durée de l'action</li> </ul> <p>décrire par un verbe ce qui est attendu de l'apprenant à l'issue de la formation (nb) : <i>Il est important de vérifier l'adéquation entre objectifs et professions ciblées</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la prise en charge des pathologies respiratoires aiguës et chroniques des patients hospitalisés en réanimation ou aux urgences pour une insuffisance respiratoire aiguë.</li> <li>- Comprendre la physiopathologie des pathologies respiratoires aiguës</li> <li>- Comprendre la physiopathologie des différents types d'assistance respiratoire</li> </ul> <p>A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de prendre en charge l'assistance respiratoire des patients de soins critiques.</p> <p>L'objectif de la formation est de comprendre et d'optimiser l'assistance respiratoire en soins critiques.</p>
<p><b>Public(s)</b></p>	<p><i>Seront admis à s'inscrire au diplôme :</i></p> <p><i>* Les actions pluri professionnelles devront répondre à un besoin de prise en charge pluridisciplinaire ou interprofessionnels des patients par la mise à profit de complémentarité des compétences</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Docteurs en médecine français ou étrangers (après accord du Comité Pédagogique)</li> <li>- Internes en médecine</li> <li>- Kinésithérapeutes et infirmières diplômés d'Etat avec une pratique de l'assistance ventilatoire</li> <li>- Candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par le Comité Pédagogique</li> </ul>

<b>Article 2 : conditions d'accès</b>	
<b>Action de positionnement pédagogique</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non *Si positionnement préciser les modalités ( ex pré test)
<b>2.2 - Conditions d'admission (sur dossier, entretien ...)</b>	Sur dossier candidature avec : Curriculum Vitae (CV) et lettre de motivation

<b>Pré-requis spécifique(s)</b>	<i>En dehors des publics éligibles des pré- requis sont exigés :</i> <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non *préciser :
	<p><b>Attendu des pré-requis :</b> <i>Si le programme de DPC est intégré à un DU : Il faudra également indiquer en pré-requis s'il est nécessaire de s'inscrire à l'intégralité du cursus ou si on peut s'inscrire à ce seul module.</i></p> <p><i>-Il peut être important de préciser si l'action concerne plus particulièrement une catégorie de professionnels, un type d'exercice, certaines conditions d'exercice, si cela convient plus à un jeune professionnel ou un professionnel ayant déjà une expérience (voire ayant déjà suivi une formation) sur le thème traité etc.</i></p> <p><i>- C'est indispensable pour les phases d'évaluation des pratiques professionnelles et de gestion des risques (il n'y a aucun intérêt à engager dans une action d'EPP qui consiste à travailler concrètement sur ses pratiques des professionnels peu concernés au quotidien par la prise en charge faisant l'objet de la démarche par exemple).</i></p>

## II. Organisation des enseignements

Lorsque l'enseignement se fait en totalité ou pour partie à distance il sera décrit également en annexe 6 (conformément à l'article L6353-1 du Code du travail et le décret du 20 août 2014)

<b>Article 3 : Organisation générale des enseignements</b>	
<b>Période de la formation</b>	Mois de début : <b>Novembre</b> Mois fin de formation : <b>Juin</b> Format à préciser : ex : 2 jours par mois, les jeudis, 4 séminaires de 5 jours) : 4 modules de 2 jours (2 modules à Lyon, 2 modules à Grenoble)
<b>Durée de la formation</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> ..... ans
<b>Formation semestrialisée :</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Nombre de crédits ECTS :</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

<b>A° Enseignement Présentiel</b>	<i>En Heures</i> : 60 H <i>En Jours</i> : 8 jours
-----------------------------------	---

<b>B° Enseignement à distance (plateforme pédagogique)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui *</b> <input type="checkbox"/> Non * préciser ici les heures : 40 heures <b>modalités à décrire en annexe 6</b>
--	--

**Soit un total annuel de la formation (A+B) = 100 heures**

<b>C° Stage</b>	<input type="checkbox"/> <b>Oui *</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b> * si oui préciser : <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td><b>Durée stage :</b></td> <td>heures :</td> <td>jours :</td> </tr> <tr> <td><b>Période stage :</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p><b>modalités à décrire en annexe 7</b></p> <p><b>Informations générales sur condition de stage (en dehors des publics relevant du secteur de la santé) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attention : un stage pratique peut être prévu pour les publics en formation initiale <u>uniquement si le volume pédagogique de la formation est d'une durée supérieure ou égale à 200h</u> (hors volume horaire du stage)</li> <li>• Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924h (équivalent à 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours :</li> </ul> <p><i>Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.</i></p> <p><i>Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.</i></p>	<b>Durée stage :</b>	heures :	jours :	<b>Période stage :</b>		
<b>Durée stage :</b>	heures :	jours :					
<b>Période stage :</b>							

**Article 4 : Composition des enseignements :**

Préciser ci-dessous les séquences de formation (nom des modules) avec les objectifs et décrire le détail en annexe 5, suivant modalités précisées.

**Module 1 : ELEMENTS DE BASE DE L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE**

Comprendre les éléments physiologiques et physiopathologiques de l'assistance respiratoire

**Module 2 : INSUFFISANCE RESPIRATOIRE AIGUE sur INSUFFISANCE RESPIRATOIRE CHRONIQUE**

Améliorer la prise en charge des pathologies respiratoires aiguës sur chroniques des patients hospitalisés en réanimation ou aux urgences pour une insuffisance respiratoire aiguë.

Comprendre la physiopathologie des pathologies respiratoires aiguës sur chronique

**Module 3 : SYNDROME DE DETRESSE RESPIRATOIRE AIGU**

Améliorer la prise en charge des pathologies respiratoires aiguës de novo.

Comprendre la physiopathologie du syndrome de détresse respiratoire aigu.

**Module 4 : SEVRAGE ET COMPLICATIONS DE LA VENTILATION MECANIQUE**

Améliorer la prise en charge du sevrage et des complications de l'assistance respiratoire

Comprendre les déterminants du sevrage et des complications de l'assistance respiratoire

**Mémoire / Rapport / Projets tuteurés :** Le responsable précise les modalités (attendus conditions générales, exigences, objectifs...)

Mémoire :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date limite du dépôt : Modalités :
Rapport de stage :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Modalités :
Projets tuteurés :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Modalités :
Autre travail demandé (à rendre par le participant)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Modalités : Avant chacun des 4 modules d'enseignement présentiel, des ressources documentaires bibliographiques préparatoires à l'enseignement seront transmises aux apprenants. Un travail personnel de lecture et d'analyse sera demandé et évalué par un rendu de devoir en début de chacun des modules. Un QCM permettant d'évaluer la réalisation du travail personnel sera réalisé en début de chacun des modules. Des travaux pratiques par petits groupes sont également prévus.

### III. Contrôles des aptitudes et des connaissances

<b>Article 5 : Modalités d'examen</b>	
<b>5.1 - Assiduité aux enseignements (à préciser)</b>	<b>-Assiduité à l'enseignement : l'assiduité (présence à tous les cours théoriques et travaux pratiques) est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.</b>
<b>5.2 - Modalités d'examen</b>	<p><b>Contrôle continu :</b> Les 4 QCM réalisés lors de chaque module Notation : Chacun des QCM sera noté sur 5 points</p> <p><b>Examen final :</b> écrit d'une durée de 2 heures. Epreuve écrite comportant 80 QCM et/ou QROC.</p> <p>Notation : Epreuve notée sur 100 points au total comprenant le contrôle continu et l'examen final.</p> <p><b>Session de rattrapage : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</b> <b>et si oui période : Juillet</b></p>
<b>5.3 - Remarques et précisions éventuelles concernant les Modalités de Contrôle des Connaissances(MCC)</b>	Deux sessions d'examen sont organisées à l'issue de l'enseignement : une première session en juin, une deuxième session en juillet. Seuls sont autorisés à se présenter à la deuxième session d'examen (1) les apprenants pour lesquels un cas de force majeure est à l'origine de leur absence à la première session, (2) les étudiants ayant obtenu une note inférieure à la moyenne de 50/100 à la première session.
<b>5.4 - Absences aux examens (détailler les règles appliquées en cas d'absence aux examens)</b>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>En cas d'absence à l'examen le participant pourra se réinscrire l'année suivante aux conditions prévues par l'Université après accord du responsable pédagogique</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Autres (préciser) :</b></p>

<b>Article 6 : Résultats</b>	
<b>6.1 - Jury (indiquer les périodes de réunion des jurys)</b>	<b>Le jury composé de l'équipe pédagogique se réunira en Juin pour la première session et à l'issue de la deuxième session le cas échéant.</b>
<b>6.2 - Conditions d'obtention du DU-DIU</b>	Avoir été présent à l'ensemble des cours théoriques et travaux pratiques. Avoir obtenu au moins la moyenne de 50/100 à l'examen écrit comprenant le contrôle continu et l'examen final.
<b>6.3 - Redoublement (indiquer les conditions de redoublement le cas échéant) :</b>	Après accord du responsable pédagogique, les personnes n'ayant pas validé leur diplôme pourront se réinscrire suivant les modalités prévues

## IV. Frais de scolarité

<b>Article 7 : Frais de scolarité et d'inscription</b>	<p><b>Tarif *: 1500 €</b></p> <p><b>Montant public formation initiale : 1000 € (1)</b></p> <p>(1) : pour le public FI, le montant correspond à une exonération tarifaire/ tarif peut être calculé sur la base d'un minimum de 50 % du tarif sans être inférieur à 600 € (* ) des frais en sus pourront s'ajouter (ex Vie universitaire CVEC)</p> <p><i>Ex : Cas des ré inscription suite à une non validation du diplôme : le candidat (FC ou FI) pourra se réinscrire en s'acquittant d'un montant de 300 €</i></p> <p><b>*Pour plus de détails se référer aux grilles tarifaires présentées aux conseils de l'UFR et des instances de l'Université pour validation annuelle en CA</b></p>
--	---

\*La tarification fait l'objet d'une étude suivant les indications données par l'Université et les frais spécifiques correspondant à l'organisation de la formation (contact service formation continue)

[Cathy.hedouin@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:Cathy.hedouin@univ-grenoble-alpes.fr) tel 04 76 63 74 87

## V. Dispositions diverses

<b>Article 8 : Dispositions spécifiques à la formation (si nécessaire) :</b>	Préciser : DPC  Lorsque la formation est proposée en DPC, le descriptif sera précisé conformément à la réglementation et au cahier des charges compléter annexes 8- 9
--	---

### *Evaluation satisfaction des participants*

**En fin de module :**     écrite     orale     questionnaire en ligne

**En fin de formation :**     écrite     orale     questionnaire en ligne

*Tout modèle des documents utilisés pour ce type d'évaluation « à chaud » doit être transmis avant le début de la formation au secrétariat de la formation. Ces supports doivent rester disponibles en cas de contrôles :*

*Un questionnaire d'évaluation (post formation) pour Grenoble, est également transmis aux participants après la fin de leur formation (lien web).*

### Délivrance du diplôme

Pour des formations interuniversitaires le diplôme est signé par le ou la Président(e) de l'Université dans laquelle est inscrit le candidat

Dans le cadre de DU, le diplôme est signé par le (la) Président(e) de l'Université Grenoble Alpes.

## VI. Annexes

**\* Annexes à remplir**

**\*\* Annexes à remplir en fonction des particularités de la formation.**

### 1. Annexe - Cadre de référence \*:

<p><b>Analyse des besoins</b></p>	<p><i>Indiquer brièvement l'analyse du besoin identifié pour l'action proposée et décrire en quoi cette thématique est importante pour les professionnels de santé visés.</i>  <i>ex : « cette action s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des pratiques et de l'approfondissement des connaissances des pratiques diagnostiques et des prises en charges thérapeutiques autour de cas cliniques. Elle permet également de comparer les pratiques constatées aux recommandations de la société savante à travers des échanges constatés pendant ces programmes ».</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recours très fréquent de la ventilation artificielle dans des domaines très variés (pré hospitalier, urgences, pneumologie, anesthésie, réanimation, unités de surveillance continue,)</li> <li>- Intervenants variés (médecins, kinésithérapeutes, infirmières)</li> <li>- Importance de la physiologie car cette technique est en lien direct et en interaction étroite avec la physiologie respiratoire du patient</li> <li>- Rôle délétère pour le patient d'une mauvaise utilisation de la ventilation artificielle</li> <li>- Hormis un DU sur la ventilation artificielle dispensée au sein de l'université d'Angers, il n'y a pas d'autre formation qui traite de l'ensemble de la ventilation artificielle.</li> </ul>
-----------------------------------	---

<b>Recommandation(s)</b>	<p><i>Préciser les indications(références,date...) concernant les recommandations HAS, ANAES, Sociétés savantes ou Conférences de consensus ou autres données de la littérature ...</i></p> <p><i>(nb) Lorsque que ces données apportent des éléments de nature à modifier la pratique professionnelle, elles feront l'objet d'une présentation et d'un échange avec les participants.</i></p>
<b>Mots clés</b>	<p><i>Préciser 3 à 5 mots clés :</i></p> <p>Physiologie Respiratoire, Ventilation mécanique, Assistance respiratoire, Ventilation Non invasive.</p>

## 2. Annexe - Comité d'organisation \*

<p><b>Responsable Pédagogique Sur Grenoble</b></p>	<p><i>Nom, fonction (coordonnées)</i> <b>Pr TERZI Nicolas</b></p> <p>Service de Médecine Intensive-Réanimation CHU Grenoble Alpes CS 10217 38043 Grenoble Cedex 9 nterzi@chu-grenoble.fr Tel : +(33) 4-76-76-87-79 Fax : +(33) 4-76-76-87-79</p>
<p><b>Coordonnateur si différent :</b></p>	<p><i>Nom, fonction (coordonnées)</i></p>
<p><b>Membres</b></p> <p><b>Des Conseils scientifique, Ou Comité pédagogique...</b></p>	<p><i>Nom, fonction (coordonnées)</i></p> <p>- Pr Claude GUERIN (UCBL)</p> <p>Service de Médecine Intensive-Réanimation Hôpital Edouard Herriot 5, Place d'Arsonval 69437 Lyon Cedex 03 E-mail : claude.guerin@chu-lyon.fr Téléphone : 04-72-11-28-62 Fax : 04-72-11-01-10</p> <p>- Dr Martin COUR (UCBL)</p> <p>Service de Médecine Intensive-Réanimation Hôpital Edouard Herriot 5, Place d'Arsonval 69437 Lyon Cedex 03 E-mail : martin.cour@chu-lyon.fr Téléphone : 04-72-11-28-62 Fax : 04-72-11-01-10</p>

	<p>- Pr Laurent ARGAUD (UCBL) Service de Médecine Intensive-Réanimation Hôpital Edouard Herriot 5, Place d'Arsonval 69437 Lyon Cedex 03 E-mail : laurent.argaud@chu-lyon.fr Téléphone : 04-72-11-28-62 Fax : 04-72-11-01-10</p> <p>- Pr Nicolas TERZI (Université de Grenoble Alpes) Service de Médecine Intensive-Réanimation CHU Grenoble Alpes CS 10217 38043 Grenoble Cedex 9 nterzi@chu-grenoble.fr Tel : +(33) 4-76-76-87-79 Fax : +(33) 4-76-76-87-79</p> <p>- Pr Carole SCHWEBEL (Université de Grenoble Alpes) Service de Médecine Intensive-Réanimation CHU Grenoble Alpes CS 10217 38043 Grenoble Cedex 9 nterzi@chu-grenoble.fr Tel : +(33) 4-76-76-87-79 Fax : +(33) 4-76-76-87-79</p>
--	---

<p><b>Composition du (des) Jury</b></p>	<p><i><b>Le jury est présidé par : les responsables de chacune des universités</b></i></p> <p><i><b>Il est composé par au moins trois personnes dont au moins 1 membre représentant du Conseil pédagogique et ou scientifique.</b></i></p>
---	--

### 3 . Annexe - Intervenants \*

pour communiquer d'éventuels liens d'intérêt en lien

avec leur intervention.

Thèmes MODULE II	intervenants	Profession spécialité	Statut	Mission à prévoir (lieu départ)
Analyse des ressources bibliographiques préparatoires à l'enseignement	C GUERIN/N TERZI	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Lyon/Grenoble
Physiopathologie ira des BPCO	C GUERIN	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Lyon
Ventilation mécanique dans l'ira des BPCO	N TERZI	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Grenoble
Bronchodilatateurs et antibiotiques inhalés au cours de la ventilation mécanique en réanimation	S EHRMANN	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Tours
Après la reanimation : ventilation non invasive au long cours et réhabilitation chez les BPCO	LM GALERNEAU	Médecine Intensive Réanimation	CCA	Grenoble
Ateliers simultanés VNI/désencombrement	L. PIQUILLOUD/JC BOREL	Médecine Intensive Réanimation/Kinésithérapeute	Phd	Lausanne/Grenoble
Ateliers simultanés désencombrement/VNI	L. PIQUILLOUD/JC BOREL	Médecine Intensive Réanimation/Kinésithérapeute	Phd	Lausanne/Grenoble
interfaces et respirateurs en ventilation non invasive en réanimation	F LOFASO	Pneumologue	PUPH	Paris
Prise en charge de l'ira des maladies neuromusculaires en réanimation	H PRIGENT	Pneumologue	PUPH	Paris
Ventilation à domicile	N TERZI	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Grenoble
Syndrome obésité-hypoventilation	JL PEPIN	Pneumologue	PUPH	Grenoble
Interprétation de courbes	LM Galerneau	Médecine Intensive Réanimation	CCA	Grenoble
Exploration du sommeil	F LOFASO	Pneumologue	PUPH	Paris
Interfaces et respirateurs en ventilation non invasive en réanimation	F LOFASO	Pneumologue	PUPH	Paris
Prise en charge de l'obèse en insuffisance respiratoire aiguë	N TERZI	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Grenoble

Thèmes MODULE IV	intervenants	Profession spécialité	Statut	Mission à prévoir (lieu départ)
Analyse des ressources bibliographiques préparatoires à l'enseignement	C GUERIN/N TERZI	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Lyon/Grenoble
Epidémiologie et classification du sevrage	G BEDUNEAU	Médecine Intensive Réanimation	PH	Rouen
Comment conduire le sevrage de la ventilation mécanique en réanimation	A THILLE	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Poitiers
Déterminants cardiaques des échecs de sevrage	JL TBOUL	Médecine	PUPH	Paris

		Intensive Réanimation		
Place de la VNI au cours du sevrage	A THILLE	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Poitiers
Pneumonie acquise sous ventilation mécanique	L PAPA ZIAN	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Marseille
Trachéotomie au cours du sevrage	M GAINNIER	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Marseille
Techniques instrumentales de désencombrement	N DOUSSE	Kinésithérapeute	Kinésithérapeute	Genève
Réhabilitation en réanimation	N DOUSSE	Kinésithérapeute	Kinésithérapeute	Genève
Asynchronies patient-machine	G CARTEAUX	Médecine Intensive Réanimation	MCU-PH	Paris
Modes proportionnels de ventilation mécanique	N TERZI	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Grenoble
Dysfonction diaphragmatique induite par le ventilateur et neuromyopathie acquise en réanimation	B JUNG	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Montpellier
Comment ventiler au bloc opératoire ?	S JABER	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Montpellier
Limitations thérapeutiques au cours de la ventilation mécanique	A LAUTRETTE	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Clermont-Ferrand
Déglutition : régulation, dysfonctionnements pathologiques, implications en réanimation	D ROBERT	Médecine Intensive Réanimation	PUPH	Lyon

## 4. Annexe - Enseignement présentiel (cadre général) \*

Type d'enseignement :	<p><i>Donner une estimation horaire de la répartition des cours en % ou en heures :</i></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> CM : 52%      <input checked="" type="checkbox"/> TD : 40 %      <input checked="" type="checkbox"/> TP : 8%</p> <p>Ou Total en heures (en EQTD) : Cliquez ici pour taper du texte.</p>
Positionnement de l'apprenant	<p><b>Organisation de :</b> Pré-test    <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p><b>Et ou Post test (*) :</b> <input type="checkbox"/> Oui    <input checked="" type="checkbox"/> Non    *En dehors des modalités d'examen</p>
Méthodes pédagogiques :	<p><input checked="" type="checkbox"/> Magistrale(s)      <input checked="" type="checkbox"/> Participative(s)</p> <p><i>Si participative(s) : estimer le temps consacré à l'Interactivité : .15%</i></p> <p><i>Sous forme de :</i> <input type="checkbox"/> Cas cliniques    <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers</p> <p><input type="checkbox"/> autres : .....</p>
Moyens vidéos :	<p><input type="checkbox"/> Films    <input type="checkbox"/> Visioconférence    <input type="checkbox"/> Autres</p>

Documents pédagogiques :	<p><input checked="" type="checkbox"/> document (s) pour les pré-requis</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Document(s) de synthèse</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> autre(s) préciser :...</p>
Communiqués *	<p><input type="checkbox"/> Ces documents sont mis en ligne à partir d'une plateforme : NON</p> <p><b>Les documents sont transmis directement aux apprenants</b></p>
Bibliographie	<p><b>Précisez éléments de bibliographie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesure de la pression oesophagienne en réanimation (AJRCCM 2014)</li> <li>- Prise en charge précoce du SDRA. Recommandations formalisées d'experts (Annals of Intensive Care 2019)</li> <li>- Assistance respiratoire extracorporelle au cours du SDRA. Recommandations formalisées d'experts (Réanimation 2013)</li> <li>- Prise en charge de l'exacerbation sévère de l'Asthme. Recommandations formalisées d'experts (Médecine Intensive Réanimation 2019)</li> <li>- Prise en charge des exacerbations de BPCO (ERJ 2017, Revue des maladies respiratoires 2017)</li> <li>- Ventilation non invasive dans l'insuffisance respiratoire aigüe. Conférence de consensus (SRLF 2006, ERJ 2017, Cochrane 2018)</li> <li>- Mobilisation précoce en réanimation. Recommandations formalisées d'experts (Réanimation 2013)</li> <li>- Sevrage de la ventilation mécanique. Conférence de consensus SRLF 2006, Conférence d'experts ERJ 2007</li> </ul>

\* **Rappel** : Les supports communiqués (supports pédagogiques, référentiels d'analyse des pratiques, presse...) utilisent des références scientifiques identifiées. [critères de qualité \(ctrl+clic\)](#)

## 5. Annexe : Programme de formation détaillé

Décrire votre programme en fonction de la forme choisie et du déroulé du programme que vous souhaitez mettre en place. (voir les 4 exemples ci-dessous)

### 1) Exemple d'une formation en présentiel .

*Décrire les objectifs spécifiques ( par intervention au max par ½ journée)*

Durée de la séquence	Objectifs	Méthodes (préciser méthodes et moyens utilisé)
9 h a 10h ( 1h )	Objectif spécifique n°1	Etude de cas clinique
10h à 10 h 30 ( 30 minutes )	Objectif spécifique n°2	Diaporama
10h 30 12 h 30 ( 2 heures )	Objectif spécifique n°3	

### 2) Une formation « non présentiel » :

Durée de la séquence	Objectifs	Méthodes (exemple)
Première étape	Objectif spécifique n°1	Etude de cas clinique
Deuxième étape	Objectif spécifique n°2	Diaporama
Troisième étape ( 2 heures )	Objectif spécifique n°3	

### 3) Dans le cadre de l'analyse de pratique en DPC (type EPPou RMM/RCP) : la durée de chaque étape doit être précisée.

*Il est important de dire sur combien de dossiers portera par exemple une analyse de pertinence, comment ils doivent être sélectionnés, quel référentiel est utilisé...*

Durée de la séquence	Objectifs	Méthodes (exemple)
Première réunion ( 2 h )	Objectif spécifique n°1	Analyse ou revue de dossiers
Deuxième réunion ( 1 h30)	Objectif spécifique n°2	Analyse bibliographique
Troisième réunion ( 2 heures)	Objectif spécifique n°3	Plan d'amélioration

### 4) Action : Atelier de type simulation.

Le descriptif de l'action devra Indiquer :

- le type de simulation choisi (patient standardisé, jeux de rôles, simulateurs patients, simulateurs procéduraux, réalité virtuelle, serious Game...).
- Les objectifs, le scénario et le déroulé du scénario, les équipements prévus, structuration de la séquence, les temps de débriefing, le(s) document de fin de séance, document(s) remis aux participants.

## Annexe – Programme de formation détaillé (sur la base du modèle décrit page précédente)

### MODULE I (2 jours)

#### ELEMENTS DE BASE DE L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE

Lieu : Lyon

E-Learning		
10h00	Analyse des ressources bibliographiques préparatoires à l'enseignement	
J1		
0h30	Accueil, présentation des participants, objectifs des participants	Comité pédagogique
1h00	Physiologie et physiopathologie des échanges gazeux pulmonaires	C GUERIN
1h30	Physiologie des muscles respiratoires, du contrôle ventilatoire et du travail respiratoire (pour la pratique de l'assistance respiratoire)	N TERZI
2h	<b>Ateliers simultanés en demi-groupe : Voies aériennes</b>	N TERZI
2h	<b>Ateliers simultanés en demi-groupe : Mécanique ventilatoire</b>	C GUERIN
J2		
1h30	Modes de ventilation mécanique conventionnels	C GUERIN
1h30	Structure et fonctionnement d'un respirateur de réanimation : Valves, turbines, triggers, gestion des fuites	Un industriel
1h30	Respirateurs de domicile : Evaluation, indications, réglages	JC BOREL
1h30	Interactions cardio-pulmonaires au cours de l'assistance respiratoire	C. SCHWEBEL
1h	Intubation trachéale en réanimation	A DE JONG
1h	Humidification et réchauffement des gaz inspirés au cours de l'assistance respiratoire invasive et non invasive	C GIRAULT

**MODULE II (2 jours)**

**INSUFFISANCE RESPIRATOIRE AIGUE sur INSUFFISANCE RESPIRATOIRE CHRONIQUE**

**Lieu : Grenoble**

E-Learning		
10h00	Analyse des ressources bibliographiques préparatoires à l'enseignement	
J1		
1h	Analyse des ressources bibliographiques	C GUERIN/N TERZI
1H	Physiopathologie ira des BPCO	C GUERIN
1h	Ventilation mécanique dans l'ira des BPCO	N TERZI
1h	Bronchodilatateurs et antibiotiques inhalés au cours de la ventilation mécanique en réanimation	S EHRMANN
1h	Après la reanimation : ventilation non invasive au long cours et réhabilitation chez les BPCO	LM GALERNEAU
1h	<b>Ateliers simultanés</b> VNI/désencombrement	L. PIQUILLOUD/JC BOREL
	<b>Ateliers simultanés</b> désencombrement/VNI	L. PIQUILLOUD/JC BOREL
J2		
1h	PRISE EN CHARGE DE L'IRA DES MALADIES NEUROMUSCULAIRES EN RÉANIMATION	H PRIGENT
1h	VENTILATION À DOMICILE	N TERZI
1h	SYNDROME OBÉSITÉ-HYPOVENTILATION	JL PEPIN
1h	INTERFACES ET RESPIRATEURS EN VENTILATION NON INVASIVE EN RÉANIMATION	F LOFASO
1h	Prise en charge de l'obèse en insuffisance respiratoire aiguë	N TERZI

## MODULE III (2 jours)

### SYNDROME DE DETRESSE RESPIRATOIRE AIGU

Lieu : Lyon

E-Learning		
10h00	Analyse des ressources bibliographiques préparatoires à l'enseignement	
J1		
1h	Définition et épidémiologie du SDRA	T PHAM
1h30	Physiopathologie et ventilation mécanique conventionnelle incluant le DV	C GUERIN
1h	Imagerie pulmonaire	S BAYAT
1h	Recrutement pulmonaire au cours du SDRA	C GUERIN
2h	<b>Ateliers simultanés en demi-groupe</b> : Pression oesophagienne	C GUERIN
2h	<b>Ateliers simultanés en demi-groupe</b> : Tomographie en impédance électrique	N TERZI
J2		
1h30	Approche pharmacologique : Sédation, curarisation, monoxyde d'azote inhalé, almitrine	L PAPAZIAN
1h	Oédème pulmonaire cardiogénique	L ARGAUD
1h	Oxygénothérapie à haut-débit, VNI et ventilation spontanée au cours du SDRA	N TERZI
1h	SDRA non résolutif	JM FOREL
1h	Monitoring hémodynamique au cours du SDRA	M COUR
1h	Assistance respiratoire extra-corporelle	M SCHMIDT

## MODULE IV (2 jours)

### SEVRAGE ET COMPLICATIONS DE LA VENTILATION MECANIQUE

Lieu : Grenoble

E-Learning		
10h00	Analyse des ressources bibliographiques préparatoires à l'enseignement	
J1		
1h	Analyse des ressources bibliographiques	C GUERIN/N TERZI
1h	ÉPIDÉMIOLOGIE et CLASSIFICATION DU SEVRAGE	G BEDUNEAU
1h	COMMENT CONDUIRE LE SEVRAGE DE LA VENTILATION MECANIQUE EN REANIMATION	A THILLE
1h	DÉTERMINANTS CARDIAQUES DES ECHECS DE SEVRAGE	JL TBOUL
1h	Place de la VNI AU COURS DU SEVRAGE	A THILLE
1h	PNEUMONIE ACQUISE SOUS VENTILATION MÉCANIQUE	L PAPAZIAN
1h	TRACHÉOTOMIE AU COURS DU SEVRAGE	G BEDUNEAU
J2		
1h	TECHNIQUES INSTRUMENTALES DE DÉSENCOMBREMMENT	N DOUSSE
1h	RÉHABILITATION EN RÉANIMATION	N DOUSSE
1h	ASYNCHRONIES PATIENT-MACHINE	G CARTEAUX
1h	MODES PROPORTIONNELS DE VENTILATION MÉCANIQUE	N TERZI
1h	DYSFONCTION DIAPHRAGMATIQUE INDUITE PAR LE VENTILATEUR ET NEUROMYOPATHIE ACQUISE EN RÉANIMATION	B JUNG
1h	COMMENT VENTILER AU BLOC OPERATOIRE ?	S JABER
1h	LIMITATIONS THÉRAPEUTIQUES AU COURS DE LA VENTILATION MÉCANIQUE	A LAUTRETTE
1h	DÉGLUTITION : RÉGULATION, DYSFONCTIONNEMENTS PATHOLOGIQUES, IMPLICATIONS EN RÉANIMATION	D ROBERT

## 6. Annexe - Description si enseignement à distance :

*Dans le cadre d'un enseignement à distance compléter les éléments ci-dessous conformément à l'article Art. L6313-2, L6313-8 et L6353-1 du Code du travail, modifiés par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018-art. 4 et 24. (décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018)*

Et préciser le nom de la plateforme : pas d'utilisation de plate forme

<p><b>La nature des travaux et les objectifs spécifiques :</b></p>	<p><b>Les objectifs spécifiques , la nature des travaux ( ex : classe inversée, étude de cas diaporama ...) et le nombre d'heures doit être précisé :</b></p> <p>Le travail à distance consistera en une analyse bibliographique et des supports documentaires fournis en amont de chaque module.</p> <p>Ce travail est estimé à 10 h de travail personnel par module</p> <p>L'étudiant devra réaliser une synthèse sous la forme d'une présentation PowerPoint qui sera remise en début de module. L'objectif étant de pouvoir formuler des questions auxquelles les cours magistraux devront pouvoir répondre.</p>
<p><b>les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance :</b></p>	<p>L'exigence d'encadrement humain → un caractère d'interactivité :</p> <p>Préciser la durée ( éventuellement)</p> <p>Les apprenants pourront échanger de manière asynchrone avec le comité pédagogique par voie électronique en cas de difficulté de compréhension des notions abordées.</p> <p>- et / ou <b>Le tutorat</b> à distance : <input type="checkbox"/> <b>synchrone</b> ou <input checked="" type="checkbox"/> <b>asynchrone</b></p>
<p><b>les moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique.</b></p>	<p>Les apprenants peuvent communiquer si besoin par mail avec le responsable sur chaque site</p> <p>Aucune assistance technique n'est prévue (pas de plateforme)</p>

## 7. Annexe - Stage pratique

### Rappel : Informations générales sur condition de stage :

- Il peut y avoir un stage prévu pour les publics en formation initiale uniquement si le volume pédagogique de la formation est d'une durée supérieure ou égale à 200h (hors volume horaire du stage)
- *Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924h (équivalent à 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours :*

*Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.*

<p>Cadre de référence de l'analyse de la pratique</p>	<p>Cette étape d'analyse s'appuie sur :</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Un Stage</b> : en heures (     ) en jours : (     )</p>
<p>Capacités</p>	<p><i>Décrire les capacités ou les compétences attendues avec si besoin des éléments de précision et / ou de quantification.</i> <i>(ex nombre d'actes, cas clinique, récits de situation complexe, EPP...)</i></p>
<p>Structure(s) de stage</p>	<p><i>Préciser dans quel cadre se fait l'analyse de la pratique :</i></p> <p><input type="checkbox"/> Lieu(x) agréé(s) par le comité pédagogique</p> <p><input type="checkbox"/> Lieu(x) validé(s) par le responsable ou coordonnateur</p>
<p>Modalités de stage :</p>	<p><input type="checkbox"/> <b>Observateur</b> le participant repère les éléments essentiels de la pratique et identifie les compétences et connaissances attendues.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Acteur accompagné</b> pour permettre au participant d'assumer la prise de responsabilité des actes en supervision directe d'un maître de stage ou référent. Une évaluation doit mesurer l'acquisition des compétences.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Acteur autonome</b> : le participant agit seul avec la possibilité de faire appel à un pair, maître de stage ou référent en cas de difficulté(s).</p>
<p>Evaluation de la pratique (traçabilité)</p>	<p><i>Préciser les traces d'apprentissage attendues :</i></p> <p><input type="checkbox"/> Attestation de suivi / présence du candidat</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation de suivi avec évaluation du tuteur, maître de stage ou responsable pédagogique</p> <p><input type="checkbox"/> Rapport de stage,</p> <p><input type="checkbox"/> Cas cliniques,</p> <p><input type="checkbox"/> Récit Situation Complexe Authentique (RSCA)</p> <p><input type="checkbox"/> Autres modalités à préciser : .....</p>

## Annexe DPC : Activités et Méthodes

Cette action est proposée dans le cadre d'une action de DPC ?  Oui  Non

### Mémento :

Sur une période triennale, chaque professionnel de santé doit valider un parcours de DPC comportant au moins deux des trois activités identifiées ci-dessous.

Dans le cadre du programme de formation proposé, vous pouvez proposer une seule activité « Activité de formation continue » ou concevoir un programme intégré \*

\*programme intégré s'il prend en compte au moins deux activités de DPC parmi les 3 suivantes :  
« Formation continue \* », « Evaluation des pratiques professionnelles »  
et « Gestion des risques ».

Chaque activité fait référence à au moins une méthode identifiée par la Haute autorité santé (HAS) [lien ICI](#)

Vous devrez vous assurer :

- de la pertinence de la méthode HAS choisie par rapport aux objectifs de l'action
- et de la maîtrise de la méthode dans le déroulé pédagogique (support(s) et traçabilité).

*\* A noter que les questionnaires dits « pré / post tests » sont considérés comme faisant partie de la phase présentielle (il s'agit juste d'une évaluation avant / après).*

### Le programme de DPC concerne :

La totalité de l'enseignement  Un module ou des modules \*

\*Préciser :

L'UGA en tant qu'organisme de DPC proposera le (s) (organisés) par GRENOBLE

### Quelle(s) activité(s) DPC se déroule dans le cadre du diplôme ?

- Activité de Formation continue.
- Activité d'Evaluation des pratiques professionnelles/EPP
- Gestion des risques

## Méthodes HAS :

Attention, chaque activité ( **Formation continue, Analyse des pratiques, Evaluation des risques**) inclut des attendus spécifiques en matière de déploiement.

Avant de sélectionner l'une d'entre elles, vous devez impérativement vous assurer de votre capacité à déployer ces attendus dans le cadre de votre action et de la méthodes HAS choisie.

[Voir ici les fiches explicatives et les attendus pour chaque méthode.](#) En cliquant sur ce lien ou sur le lien concernant la méthode

### Si activité **Formation continue** :

#### ➤ Cocher la méthode choisie :

<input type="checkbox"/> <a href="#">Simulation en santé</a>	<input type="checkbox"/> <a href="#">Formation en ligne ou e-learning</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">Réunion revue bibliographique ou journal club</a>	<input checked="" type="checkbox"/> <a href="#">Formation présentielle</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">L'encadrement de stages. La maîtrise de stage/le tutorat</a>	

#### ➤ Préciser le format :

- Présentiel, soit en jours\* :
- Non présentiel soit en heures\* :

#### ➤ Préciser les objectifs pour l'activité : « formation continue» :

Le format et les objectifs seront définis lors du dépôt sur la plate forme de l'ANDPC .

**Attendu DPC :** Il s'agit (en sus du résumé et des objectifs globaux du programme) de présenter de façon détaillée les objectifs précis de la phase formation continue et de décrire également plus précisément les contenus et activités.

**Si activité : Analyse de pratiques**

Important : Certaines méthodes HAS sont plus centrées sur des bilans de la pratique au regard de l'état de l'art ou des recommandations (audit clinique, revue de pertinence), d'autres permettent de surveiller un phénomène important et d'agir et ajuster en fonction des résultats (suivi d'indicateurs), d'autres encore d'optimiser des prises en charge (chemin clinique, patients traceurs, RCP), enfin les RMM vise à traiter un dysfonctionnement ou prévenir la survenue d'évènements indésirables).

Rappel : Chaque méthode inclut par ailleurs des attendus spécifiques en matière de déploiement. Avant de sélectionner l'une d'entre elles, vous devez impérativement vous assurer de votre capacité à en déployer les attendus dans le cadre de votre action.

[voir pour la méthodes choisie les fiches explicatives et les attendus](#) .

➤ **Cocher ci-dessous : la méthode choisie pour l'analyse de pratiques :**

<input type="checkbox"/> <a href="#">Audit clinique</a>	<input type="checkbox"/> <a href="#">Simulation en santé</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">Chemin clinique</a>	<input type="checkbox"/> <a href="#">Revue de pertinence des soins</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">Staffs d'une équipe médico-soignante, groupes d'analyse des pratiques</a>	<input type="checkbox"/> <a href="#">Registre, observatoire, base de données</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">Patient traceur</a>	<input type="checkbox"/> <a href="#">Réunion de concertation pluridisciplinaire</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">Suivi d'indicateurs qualité et sécurité des soins</a>	<input type="checkbox"/> <a href="#">Test de concordance de script (TCS)</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">Revue de mortalité et de morbidité (RMM)</a>	<input type="checkbox"/> <a href="#">L'encadrement de stages. La maîtrise de stage/le tutorat</a>

**Format de l'Analyse de pratique:** la valeur en jour(s) ou heure doit être de type entier

- Présentiel, soit en jours \* : .... et en heures \* : .....
- Non présentiel soit en heures \* : .....

**Préciser les objectifs pour l'activité : « Analyse de pratique » :**

**Attendu :** Il s'agit en sus du résumé et des objectifs globaux du programme de présenter de façon détaillée les objectifs précis de la phase EPP et de décrire également plus précisément les contenus et activités.

**Si activité : Gestion des risques**

➤ **Cocher ci-dessous : la méthode choisie :**

<input type="checkbox"/> <a href="#">Accréditation des médecins et des équipes médicales</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">Gestion des risques en équipe</a>
<input type="checkbox"/> <a href="#">Revue de mortalité et de morbidité (RMM)</a>

**Format de l'activité : gestion des risques :** la valeur en jour(s) ou heure doit être de type entier

- Présentiel, soit en jours \* : .... et en heures \*: .....
- Non présentiel soit en heures \* : .....

**Préciser les objectifs pour l'activité : « gestion des risques » :**

**Attendu :** Il s'agit en sus du résumé et des objectifs globaux du programme de présenter de façon détaillée les objectifs précis de la phase gestion des risques et de décrire également plus précisément les contenus et activités.

## Annexe DPC - Orientations nationales 2020 à 2022

Arrêté du 31 juillet 2019 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires

Les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu sont désormais précisées soit dans le cadre de la politique de santé soit par profession :

### A) - Orientations dans le cadre de la politique nationale de santé avec 4 axes \*:

- I. Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie
- II. Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des soins
- III. Renforcer la réflexion éthique en santé et la place des usagers dans leur prise en charge
- IV. Assurer la coordination et la continuité des parcours et des prises en charges

\* Pour chacune des orientations, l'ANDPC a identifié des fiches de cadrage en précisant les enjeux, le périmètre d'application et les attendus en termes de programme

<https://fr.calameo.com/read/003656887fe0dca20e338>

Indiquer l'axe choisi : II et le n° de l'orientation : 11

### B) - Orientations par profession ou par spécialité,

Indiquer : à valider lors du dépôt à l'ANDPC

- la ou les professions choisie (s) :

- Médecin Spécialisé En Médecine Intensive-Réanimation : orientation 139
- Médecin spécialisé en anesthésie-réanimation : orientation 51
- Médecin Spécialisé En Médecine D'urgence : orientation 143

(détail pages suivantes)

## A) ORIENTATIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SANTÉ

### I. - Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie

- orientation n° 1 : Promotion des comportements favorables à la santé, incluant l'alimentation saine et l'activité physique régulière ;
- orientation n° 2 : Promotion de la santé sexuelle ;
- orientation n° 3 : Promotion de la vaccination ;
- orientation n° 4 : Renforcement du dépistage organisé des cancers ;
- orientation n° 5 : Renforcement du repérage du risque cardio-vasculaire élevé et de diabète de type 2 ;
- orientation n° 6 : Prévention et prise en compte des pathologies imputables à l'environnement (saturnisme, mésothéliome, intoxication par le CO...) et des facteurs environnementaux pouvant avoir un impact sur la santé (pollution de l'air intérieur et extérieur, perturbateurs endocriniens, changements climatiques, champs électromagnétiques et électro sensibilité...).

### II. - Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des soins

#### Qualité et sécurité des prises en charge

- orientation n° 7 : Maîtrise des risques associés aux actes et aux parcours de soins ;
- orientation n° 8 : Signalement et gestion des évènements sanitaires indésirables.

#### Pertinence des soins

- orientation n° 9 : Bon usage des médicaments ;
- orientation n° 10 : Juste prescription des antibiotiques et mesures de prévention des infections, y compris pour les infections graves (sepsis) pour maîtriser l'antibiorésistance;
- orientation n° 11 : Bon usage des dispositifs médicaux ;
- orientation n° 12 : Juste prescription des examens complémentaires ;
- orientation n° 13 : Evaluation et amélioration de la pertinence des actes (dont les 10 actes prioritaires HAS/ IRDES : ablation des amygdales, chirurgie de l'appendicite, césarienne, chirurgie de l'obésité, chirurgie de la prostate, chirurgie du syndrome du canal carpien, ablation de la vésicule biliaire, ablation de l'utérus, prothèse totale du genou, ablation de la thyroïde) ;
- orientation n° 14 : Evaluation et amélioration de la pertinence des parcours (dont les parcours pertinence HAS : BPCO, IRC, IC, maladies coronariennes stables, obésité, diabète, AVC, Parkinson).

#### Innovation numérique en santé

- orientation n° 15 : Pertinence du recours à l'innovation numérique en santé (intelligence artificielle, big data, internet des objets).

### **III. - Renforcer la réflexion éthique en santé et la place des usagers dans leur prise en charge**

#### Réflexion éthique en santé

- orientation n° 16 : Prise en compte des principes éthiques dans les pratiques professionnelles ;

- orientation n° 17 : Promotion de la bientraitance dans la pratique du soin ;

- orientation n° 18 : Annonce et accompagnement du diagnostic d'une maladie grave.

#### Place des usagers dans leur prise en charge

- orientation n° 19 : Prise en compte de l'expérience patient dans les pratiques ;

- orientation n° 20 : Intégration d'une démarche de décision de soins partagée ;

- orientation n° 21 : Orientation et prise en charge des aidants.

### **IV. - Assurer la coordination et la continuité des parcours et des prises en charge**

#### Accès aux soins

- orientation n° 22 : Maîtrise de stage et tutorat en ambulatoire.

#### Outils de coordination

- orientation n° 23 : Appui à la construction et à la mise en œuvre de projets d'exercice coordonné ;

- orientation n° 24 : Utilisation appropriée des outils informatisés de coordination (DMP, messageries sécurisées, dossiers patients informatisés) ;

- orientation n° 25 : Indications et bonnes pratiques en matière de télémédecine, de télésoins et de robotisation.

#### Parcours de prise en charge liés aux pathologies et troubles de santé

- orientation n° 26 : Prise en charge des cancers, notamment chez l'enfant, l'adolescent et le jeune adulte ;

- orientation n° 27 : Repérage, évaluation de la crise suicidaire et intervention de crise chez les patients vivant avec des troubles psychiatriques ;

- orientation n° 28 : Dépistage et prise en charge des maladies neuro-dégénératives (Alzheimer, Parkinson et SEP) ;

- orientation n° 29 : Repérage, dépistage et diagnostic précoce des enfants présentant des troubles du neuro-développement (TND), dont les troubles du spectre de l'autisme (TSA) ;

- orientation n° 30 : Repérage précoce et prise en charge des pathologies psychiatriques et des troubles psychiques chez les enfants et adolescents ;

- orientation n° 31 : Diagnostic et évaluation chez l'adulte présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) ;
- orientation n° 32 : Amélioration de la prise en charge de la douleur ;
- orientation n° 33 : Maîtrise des fondamentaux de l'éducation thérapeutique du patient.

### Prise en charge de populations spécifiques

- orientation n° 34 : Prise en charge des problématiques de santé de la femme : contraception, suivi de grossesse jusqu'au post-partum, endométriose, spécificité du risque cardiovasculaire, ménopause, troubles fonctionnels gynécologiques, interruption volontaire de grossesse (IVG) ;
- orientation n° 35 : Repérage et prise en charge des pathologies des professionnels de santé ;
- orientation n° 36 : Prévention, repérage et prise en charge des pathologies et des risques sanitaires liés aux conditions et environnements particuliers d'emploi des militaires ;
- orientation n° 37 : Prise en compte des spécificités de prise en charge des patients en situation de handicap ;
- orientation n° 38 : Repérage, accompagnement et prise en charge des donneurs d'organes, de tissus, de cellules hématopoïétiques et de gamètes.

### Prise en charge des personnes en situation spécifique

- orientation n° 39 : Repérage et prise en charge du risque de perte d'autonomie chez les personnes âgées à domicile ;
- orientation n° 40 : Accompagnement des patients en fin de vie et développement de l'accès aux soins palliatifs ;
- orientation n° 41 : Repérage précoce, accompagnement et prise en charge des patients présentant des pratiques addictives de type tabac, alcool, cannabis, opioïdes, jeux écrans, achats compulsifs, sexe ;
- orientation n° 42 : Repérage de la maltraitance et de la violence et conduite à tenir ;
- orientation n° 43 : Repérage, prise en charge et orientation des personnes en situation de grande exclusion et notamment des femmes enceintes en situation de précarité.

### Prise en charge en situations de crise

- orientation n° 44 : Préparation et organisation coordonnée, civile et militaire, de la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et prise en charge somatique et psychique des victimes induites ;
- orientation n° 45 : Prise en charge du « blessé de guerre » par le service de santé des armées.

## B ) ORIENTATIONS PLURIANNUELLES PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU DÉFINIES PAR PROFESSION OU PAR SPÉCIALITÉ

### Professions médicales

#### Médecin

##### - Médecin Spécialise En Allergologie :

- orientation n° 46 : Prescription et suivi d'une immunothérapie allergénique,
- médecin spécialisé en anatomie et cytopathologie pathologiques :
- orientation n° 47 : Mise en œuvre de l'onco-théranostique ;
- orientation n° 48 : Prise en charge des malformations et maladies rares à révélation anté ou post-natale ;
- orientation n° 49 : Innovation numérique en pathologie (pathologie numérique),
- médecin spécialisé en anesthésie-réanimation :
- orientation n° 50 : Prise en charge en médecine péri-opératoire ;
- orientation n° 51 : Prise en charge d'un patient présentant une ou plusieurs défaillances d'organe ;
- orientation n° 52 : Conduite d'anesthésie dans un parcours d'anesthésie sécurisé,

##### - Médecin Spécialisé En Médecine Cardiovasculaire :

- orientation n° 53 : Maîtrise de l'imagerie cardio vasculaire ;
- orientation n° 54 : Innovations en cardiologie ;
- orientation n° 55 : Prise en charge des pathologies vasculaires ;
- orientation n° 56 : Prise en charge du syndrome d'apnée du sommeil (SAS) en cardiologie ;
- orientation n° 57 : Connaissance et promotion des bénéfices cardiovasculaires de l'activité physique (sport, réadaptation),

##### - Médecin Spécialisé En Chirurgie Maxillo-Faciale :

- orientation n° 58 : Amélioration du diagnostic précoce des lésions potentiellement malignes de la muqueuse orale ;

- orientation n° 59 : Intégration des innovations dans la pratique des orthèses d'avancée mandibulaire ;
- orientation n° 60 : Avulsions des troisièmes molaires ;
- orientation n° 61 : Technique d'imagerie en chirurgie orthognatique ;
- orientation n° 62 : Chirurgie faciale à visée esthétique : Enjeux médicaux et médico-légaux,

#### - Médecin Spécialisé En Chirurgie Orthopédique Et Traumatologie :

- orientation n° 63 : Prise en charge des lésions dégénératives de l'appareil locomoteur ;
- orientation n° 64 : Prise en charge des déformations congénitales ou acquises des membres et de la colonne vertébrale,

#### - Médecin Spécialisé En Chirurgie Thoracique Et Cardiovasculaire :

- orientation n° 65 : Récupération améliorée après chirurgie (RAAC) thoracique et cardio-vasculaire ;
- orientation n° 66 : Amélioration de la qualité des soins délivrés en chirurgie thoracique et cardio-vasculaire avec l'utilisation des techniques mini-invasives ;
- orientation n° 67 : Prise en charge des traumatismes du thorax,

#### - Médecin Spécialisé En Urologie :

- orientation n° 68 : Prise en charge diagnostique et thérapeutique du sujet âgé en urologie
- orientation n° 69 : Nouvelles techniques chirurgicales en urologie ;
- orientation n° 70 : Récupération améliorée après chirurgie (RAAC) et prise en charge ambulatoire en urologie,

#### - Medecin Specialise En Chirurgie Vasculaire :

- orientation n° 71 : Prise en charge des pathologies artérielles chroniques ;
- orientation n° 72 : Intégration d'innovations dans la pratique du chirurgien vasculaire,

#### - Médecin Spécialisé En Chirurgie Viscérale Et Digestive :

- orientation n° 73 : Prévention, détection et prise en charge des complications opératoires
- orientation n° 74 : Innovations techniques et organisationnelles,

#### - Médecin Spécialisé En Dermatologie Et Vénérologie :

- orientation n° 75 : Parcours de soins dans la prise en charge des dermatoses chroniques
- orientation n° 76 : Parcours de soins des urgences dermatologiques ;
- orientation n° 77 : Diagnostic des maladies dermatologiques par l'imagerie non invasive,

#### - Médecin Spécialisé En Endocrinologie, Diabétologie Et Nutrition :

- orientation n° 78 : Prise en charge des pathologies hypothalamo-hypophysaires ;
- orientation n° 79 : Prise en charge des pathologies de la glande surrénale ;
- orientation n° 80 : Prise en charge des dysfonctionnements thyroïdiens ;
- orientation n° 81 : Prise en charge du nodule thyroïdien et du cancer de la thyroïde ;
- orientation n° 82 : Prise en charge des pathologies du métabolisme phospho - calcique,

#### - Médecin Spécialisé En Hépto-Gastro-Entérologie :

- orientation n° 83 : Prise en charge des hépatopathies chroniques ;
- orientation n° 84 : Prise en charge des pathologies ano-rectales : médicales et chirurgicales,

#### - Médecin Spécialisé En Génétique Médicale :

- orientation n° 85 : Diagnostic et prises en charge des maladies rares ;
- orientation n° 86 : Orientations thérapeutiques dans les pathologies avec déterminisme génétique ;
- orientation n° 87 : Stratégies du diagnostic préimplantatoire, prénatal, postnatal et fœtopathologique dans les pathologies malformatives ou à prédisposition pour une pathologie grave de l'enfant et de l'adulte,

#### - Médecin Spécialisé En Gynécologie Médicale Et En Gynécologie Obstétrique :

- orientation n° 88 : Prise en charge des troubles de la statique pelvienne ;
- orientation n° 89 : Iatrogénie des actes en gynécologie obstétrique et chirurgie gynécologique ;
- orientation n° 90 : Iatrogénie des actes en gynécologie médicale et en médecine de la reproduction ;
  
- orientation n° 91 : Prise en charge de l'infertilité,

#### - Médecin Spécialisé En Maladies Infectieuses Et Tropicales :

- orientation n° 92 : Prise en charge des maladies vectorielles à tiques (MVT) ;
- orientation n° 93 : Prise en charge du risque émergent biologique,

#### - Médecin Spécialisé En Médecine Générale :

- orientation n° 94 : Suivi du développement de l'enfant, dépistage et prévention primaire ;
- orientation n° 95 : Prise en charge des patients multi morbides ;
- orientation n° 96 : Prise en charge des patients à risque cardiovasculaire et métabolique ;
- orientation n° 97 : Santé mentale notamment troubles anxieux et dépressifs avec développement des alternatives d'aide et de soins non pharmacologiques ;
- orientation n° 98 : Urgence et régulation des demandes de soins non programmés (DSNP) et de la permanence de soins ambulatoires (PDSA) ;
- orientation n° 99 : Gestes techniques utiles dans la pratique de la médecine générale ;
- orientation n° 100 : Prévention de la désinsertion socio-professionnelle ;
- orientation n° 101 : Communication avec le patient et son entourage ;
- orientation n° 102 : Psychothérapie en médecine générale ;
- orientation n° 103 : Démarche diagnostique en médecine générale,

#### - Médecin Spécialisé En Médecine Interne Et Immunologie Clinique :

- orientation n° 104 : Utilisation au lit de l'échoscopie (échographe de poche),

#### - Médecin Spécialisé En Médecine Légale Et Expertises Médicales :

- orientation n° 105 : Evaluation médico socio-économique du dommage corporel, y compris des accidents médicaux et leurs aspects juridiques ;
- orientation n° 106 : Recherche des causes de la mort à visée judiciaire, médicale, scientifique et de santé publique ;
- orientation n° 107 : Constatations des dommages infligés aux personnes et lien avec la justice,

#### - Médecin Spécialisé En Médecine Et Santé Au Travail :

- orientation n° 108 : Prévention et prise en charge du risque de désinsertion professionnelle et maintien dans l'emploi ;
- orientation n° 109 : Prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) ;
- orientation n° 110 : Expositions professionnelles aux agents chimiques ;
- orientation n° 111 : Risques psychosociaux (RPS) des travailleurs,

#### - Médecin Spécialisé En Médecine Nucléaire :

- orientation n° 112 : Développements en matière de médicaments radiopharmaceutiques (MRP) pour la caractérisation phénotypique des cancers ;
- orientation n° 113 : Développement en matière de traitement par les médicaments radiopharmaceutiques et d'approche théranostique,

#### - Médecin Spécialisé En Neurochirurgie :

- orientation n° 114 : Bonne utilisation des appareils radiologiques de guidage et de contrôle peropératoires (amplificateurs de brillance, scanners per-opératoires) ;
- orientation n° 115 : Radioprotection des patients et des soignants,

#### - Médecin Spécialisé En Oncologie :

- orientation n° 116 : Justification et optimisation des traitements par irradiation externe et curiethérapie,

#### - Médecin Spécialisé En Ophtalmologie :

- orientation n° 117 : Renforcement du dépistage organisé de l'amblyopie ;
- orientation n° 118 : Parcours DLMA rétinopathie diabétique et glaucome,

#### - Médecin Spécialisé En Oto-Rhino-Laryngologie (ORL) Et Chirurgie Cervico-Faciale :

- orientation n° 119 : Prise en charge des pathologies auditives ;
- orientation n° 120 : Prise en charge des pathologies pharyngo-laryngées ;
- orientation n° 121 : Prise en charge des pathologies rhino-sinusiennes ;
- orientation n° 122 : Prise en charge des pathologies vestibulaires,

#### - Médecin Spécialisé En Pédiatrie :

- orientation n° 123 : Promotion des nouvelles recommandations et des innovations en pédiatrie ;
- orientation n° 124 : Urgences vitales du nouveau-né au grand adolescent, reconnaître et orienter ;
- orientation n° 125 : Maladies chroniques de l'enfant : reconnaissance et coordination,

#### - Médecin Spécialisé En Pneumologie :

- orientation n° 126 : Prise en charge des maladies bronchiques (allergiques, inflammatoires, dégénératives, cancéreuses, toxiques, séquellaires) ;
- orientation n° 127 : Prise en charge des atteintes du tissu pulmonaire (alvéole, tissus conjonctif, réseau vasculaire, plèvre) ;
- orientation n° 128 : Prise en charge des maladies du sommeil : diagnostic, exploration et prise en charge thérapeutique

### - Médecin Spécialisé En Psychiatrie :

- orientation n° 129 : Thérapeutiques non médicamenteuses des troubles mentaux ;
- orientation n° 130 : Stratégies diagnostiques et thérapeutiques dans les pathologies psychiatriques résistantes ;
- orientation n° 131 : Troubles psychiques et pathologies psychiatriques chez la personne âgée ;
- orientation n° 132 : Prévention, repérage et prise en charge des pathologies et des risques psychiatriques liés à l'environnement : familial, social, sociétal, professionnel ;
- orientation n° 133 : Amélioration de l'évaluation et de la prise en charge des personnes faisant l'objet de soins sans consentement et des personnes placées sous-main de justice ;
- orientation n° 134 : Troubles neuro-développementaux chez l'adulte,

### - Médecin Spécialisé En Radiologie Et Imagerie Médicale :

- orientation n° 135 : Utilisation inadaptée de produits de contraste iodés/gadolinés ;
- orientation n° 136 : Risque en IRM hors risques liés l'injection ;
- orientation n° 137 : Accident hémorragique en radiologie interventionnelle de patient sous traitement par anticoagulants oraux directs (AOD) et antiagrégants plaquettaires,

### - Médecin Spécialisé En Médecine Intensive-Réanimation :

- orientation n° 138 : Innovations technologiques en médecine intensive réanimation
- orientation n° 139 : Perfectionnement dans la gestion des suppléances d'organes ;
- orientation n° 140 : Prise en charge du sepsis en médecine intensive réanimation,

### - Médecin Spécialisé En Rhumatologie :

- orientation n° 141 : Prévention de la chronicisation des pathologies de l'appareil locomoteur ;
- orientation n° 142 : Innovations thérapeutiques, techniques et organisationnelles en rhumatologie,

### - Médecin Spécialisé En Médecine D'urgence :

- orientation n° 143 : Perfectionnement et avancées dans la prise en charge des situations aiguës dans les structures d'urgence ;
- orientation n° 144 : Régulation, triage, orientation des patients en situation d'urgence ;
- orientation n° 145 : Perfectionnement et avancées en traumatologie d'urgence,

### - Médecin Spécialisé En Médecine Vasculaire :

- orientation n° 146 : Prise en charge de l'artériopathie oblitérante et de la maladie thrombo-embolique veineuse ;
- orientation n° 147 : Diagnostic et traitement des artériopathies périphériques ;
- orientation n° 148 : Diagnostic et traitement des sténoses carotidiennes ;
- orientation n° 149 : Traitement des varices ;
- orientation n° 150 : Diagnostic et traitement de la maladie thromboembolique veineuse,

### - Médecin Spécialisé En Santé Publique :

- orientation n° 151 : Pilotage, gestion et évaluation des nouvelles organisations territoriales et populationnelles en santé ;
- orientation n° 152 : Amélioration des pratiques en recherche clinique, en méthodologie biostatistique et en informations médico-économiques.

### SAGE-FEMME

- orientation n° 162 : Soutien à l'allaitement, alimentation du nouveau-né ;
- orientation n° 163 : Sorties précoces de maternité ;
- orientation n° 164 : Soutien dans le cadre d'une prise en compte du deuil périnatal
- orientation n° 165 : Rééducation périnéale fonctionnelle ;
- orientation n° 166 : Soutien de la parentalité ;
- orientation n° 167 : Urgences périnatales au décours d'un accouchement physiologique.

### - BIOLOGISTE MEDICAL : spécialité commune aux médecins et aux pharmaciens

- orientation n° 168 : Maîtrise des évolutions dans les stratégies de prévention, dépistage, diagnostic et suivi des anomalies du métabolisme martial ;
- orientation n° 169 : Maîtrise des évolutions dans les stratégies de prévention, dépistage, diagnostic et suivi des pathologies hépatiques.

### PHARMACIEN

#### - Officine :

- orientation n° 170 : Plan pharmaceutique personnalisé ;
- orientation n° 171 : Biomédicaments et médicaments biosimilaires ;
- orientation n° 172 : Bilan de médication ;
- orientation n° 173 : Entretien pharmaceutique ;
- orientation n° 174 : Conciliation médicamenteuse ;
- orientation n° 175 : Dispensation médicamenteuse en urgence,

#### - Hospitalier :

- orientation n° 176 : Plan pharmaceutique personnalisé ;
- orientation n° 177 : Biomédicaments et médicaments biosimilaires ;
- orientation n° 178 : Bilan de médication ;
- orientation n° 179 : Entretien pharmaceutique ;
- orientation n° 180 : Conciliation médicamenteuse,

- Industriel et grossiste répartiteur : orientations n° 181 -182

- Distributeur et dispensateur de gaz : orientations n° 183 -184

## AUXILIAIRES MEDICAUX

### METIERS DU SOIN

#### - Infirmier :

- orientation n° 185 : Gestion de la violence et de l'agressivité des patients et de leur entourage ;
- orientation n° 186 : Evaluation des besoins en soins du patient par l'infirmier et pertinence du plan de soins ;
- orientation n° 187 : Soins infirmiers et surveillance des patients souffrant de pathologies cardiaques ;
- orientation n° 188 : Soins infirmiers et surveillances des patients sous perfusion ;
- orientation n° 189 : Soins infirmiers dans la prise en charge des plaies ;
- orientation n° 190 : Soins infirmiers et surveillance des patients en période post opératoire immédiate, notamment lors des sorties précoces ;
- orientation n° 191 : Soins infirmiers et surveillance des patients porteurs de stomies ;
- orientation n° 192 : Promotion et développement d'une culture de santé sur les lieux de travail (infirmiers exerçant en santé au travail) ;
- orientation n° 193 : Prévention, dépistage et surveillance des pathologies professionnelles en développant la démarche clinique infirmière en santé au travail (infirmiers exerçant en santé au travail) ;
- orientation n° 194 : Identification des risques professionnels susceptibles de provoquer des atteintes à la santé (infirmiers exerçant en santé au travail) ;
- orientation n° 195 : Consultation infirmière en milieu scolaire (infirmiers exerçant en milieu scolaire),

- **Infirmier Anesthésiste** : Orientations 196 à 198

- **Infirmier Puériculteur** : Orientations 199 à 201

### METIERS DE LA REEDUCATION

- **Diététicien** : orientation n° 202

- **Ergothérapeute** : orientation n° 203 à 206

#### - Masseur-Kinésithérapeute :

- orientation n° 207 : Prévention et prise en charge des pathologies neuro-musculo-squelettiques ;
- orientation n° 208 : Prise en charge masso-kinésithérapique des troubles de la sphère abdomino-pelvienne ;
- orientation n° 209 : Rééducation et réadaptation des affections respiratoires et ventilatoires ;
- orientation n° 210 : Rééducation et réadaptation des affections cardiaques ;
- orientation n° 211 : Prise en charge masso-kinésithérapique pédiatrique ;
- orientation n° 212 : Evaluation, prévention et traitement des troubles cutané-trophiques et des troubles circulatoires superficiels et profonds ;
- orientation n° 213 : Pertinence des soins en masso-kinésithérapie ;
- orientation n° 214 : Prévention et prise en charge des troubles de la posture, de l'équilibre, et de la perte d'autonomie chez la personne fragile ou entrant en situation de dépendance ;
- orientation n° 215 : Evaluation, prévention et traitement des atteintes neurologiques, neuromusculaires et neurosensorielle d'origine centrale, périphérique et dégénérative,

- **Orthophoniste** : orientation n° 216- 217

- **Orthoptiste** : orientation n° 218

- **Pédicure-Podologue** : orientation n° 219 à 222

- **Psychomotricien** : orientation n° 222

### METIERS MEDICO-TECHNIQUES

- **Manipulateur D'électroradiologie Médicale** : -orientations n° 223 à 226

- **Technicien De Laboratoire Médical** : orientations n° 227 à 228

### METIERS DE L'APPAREILLAGE

- **Audioprothésiste** : orientations n° 229 à 231

**Opticien-lunetier** : orientation n° 232 à 235

**Orthoprothésiste** : orientation n° 236

- **Podo-orthésiste** : orientation n° 237 238

Mode opératoire utilisation fichier	
<b>1° FEUILLE GRILLE TARIFAIRE</b>	
saisir nom de la formation et resp	Cette feuille de calcul peut prendre les calculs à partir: des ratios UGA et UFR( onglet indicateur) en fonction du Pack et intègre les éléments renseignés dans la feuille frais de formation
identifier si formation courte ou DU DIU	
identifier l' UFR	
saisir les zones en jaune	
Identifier le nombre de participant FC FI	colonne G9 et autres pour public FI en santé ( tarif FI 50 % du tarif FC min (sans être inf à 600 € ) pour des reinscriptions en cas d'echec ou défaillances (300€)
identifier le prix	
Il convient d'identifier le nombre d'heures d'enseignement assuré par les Universitaires UGA et le nombre d'heures d'enseignement qui devra être financé ainsi que la charge des frais à prendre en compte ( feuille de calcul "Programme" et "Frais de formation" <span style="float: right;">colonne C 25 à 39</span>	
<b>2° FEUILLE "FRAIS de formation"</b>	
	identifie l'organisation pour le parcours si positionnement et bilan si EAD + les charges enseignement hors enseignement + les frais spécifiques (missions...) et de restauration ainsi que
<i>remplir dans cette feuille les dépenses à prendre en compte ( les montants viendront s'incrémenter dans la grille tarifaire</i>	
<b>2° FEUILLE "Programme"</b>	
	permet d'identifier l'organisation de la formation et les charges ( heures d'enseignement à payer et frais spécifiques ( déplacement hébergement) à prendre en compte

**Attention ne rien saisir FEUILLE indicateurs UGA UFR**

## NOTE CALCUL RATIOS FORMATION CONTINUE

**CHARGES DIRECTES DFCA****HEURES PROGRAMMES - Calcul du coût de l'heure TD (HTD) UGA**

CHARGES = Total des dépenses de personnel / POTENTIEL = Nombre d'heures d'enseignement  
 Les charges correspondent aux salaires des enseignants et aux dépenses de heures complémentaires et vacations d'enseignement. A cela s'ajoute également les dépenses liées aux missions d'enseignement des doctorants et les dépenses pour les enseignants contractuels. Pour les EC statutaires, nous comptons la part formation de leur salaire, soit 50% uniquement.

COUT HEURE TD (HTD) pondérée avec heures complémentaires et vacations	196 €
COUT HEURE CM (=1,5* HTD) pondérée avec heures complémentaires et vacations	294 €
COUT HEURE STATUTAIRE (hors heures comp et vacations)	226 €
Coût Heure de travail pour un enseignant, hors enseignement.	55 €

**CHARGES INDIRECTES SUPPORT ETABLISSEMENT****CHARGES DE PERSONNELS**

Nous calculons les dépenses de personnel dans les services centraux (hors DFCA) par apprenant pour prendre en compte les dépenses liés aux stagiaires. Le calcul est fait en effectif puis transformé en charges via une base de salaires moyens par catégorie.

MONTANT PAR APPRENANT	598 €
MONTANT PAR HEURE	37 €

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

Nous calculons les dépenses de fonctionnement dans les UFR par apprenant pour prendre en compte les dépenses liés aux stagiaires. Les dépenses sont calculées hors dépenses liées à la DFCA

MONTANT PAR APPRENANT	606 €
MONTANT PAR HEURE	38 €

**CHARGES INDIRECTES SUPPORT COMPOSANTES DE FORMATION****CHARGES DE PERSONNELS**

Nous calculons les dépenses de personnel dans les UFR par apprenant pour prendre en compte les dépenses liés aux stagiaires. Le calcul est fait en effectif puis transformé en charges via une base de salaires moyens par catégorie.

MONTANT PAR APPRENANT	802 €
MONTANT PAR HEURE	50 €

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

Nous calculons les dépenses de fonctionnement dans les UFR par apprenant pour prendre en compte les dépenses liés aux stagiaires. Les dépenses sont calculées hors dépenses liées à l'apprentissage.

MONTANT PAR APPRENANT	375 €
MONTANT PAR HEURE	23 €

**CHARGES DIRECTES MASSE SALARIALE ET FONCTIONNEMENT DFCA**

Le montant à comptabiliser pour le fonctionnement et la masse salariale de la DFCA doit représenter 25 % des recettes totales de la formation.

**RECETTES**

Nous prenons la part de notre dotation Etat (modèle SYMPA) destinée à la formation que nous divisons par le nombre d'apprenant afin de calculer le financement accordé par le MESR.

MONTANT PAR APPRENANT	5 188 €
MONTANT PAR HEURE	287 €

**Coûts ingénierie de formation****Coûts Biasts**

Heure CAT A	35 €
Heure CAT B	29 €
Heure CAT C	24 €
Coût moyen Biasts	29 €

**Coûts Enseignement**

Heure TD Enseignant (HC) brut	41,41 €
-------------------------------	---------

coût heure complémentair arrondi	58,79 €
----------------------------------	---------

Prélèvement sur recette UGA	10%
-----------------------------	-----

	pack 1
Charges directes UFR Diplomant par stagiair	268,0
Charges directes masse salariale UFR no	67,0

ASSISTANCE RESPIRATOIRE				
Nom de la formation	Prs GUERIN et Pr Terzi Nicolas			identifier Pack => <b>1</b>
Responsable				
type de formation	<b>D.I.U</b>	UFR	<b>MEDECINE</b>	
Nbre total stagiaires				15
			% / public FC/ FI	Tarif
<b>Nombre stagiaire FC</b>		<b>10</b>	67%	1 600,00 €
Nombre stagiaire / tarif exonéré FC				
Nombre stagiaire / tarif exonéré FI		<b>5</b>	33%	1 000,00 €
réinscription				300,00 €
candidat libre				170,00 €

<i>Heures /apprenant</i>	<i>heures maquette prise en compte / grenoble</i>		100	heures maquette
			7,5	h moy/ jour
	<i>Presentiel global</i>	<b>60</b>	<b>8</b>	jours
	<i>si DIU heures organisées à Grenoble</i>	<b>28</b>	<b>oui</b>	si DIU mettre ou
	<i>EAD</i>	<b>40</b>		
	<i>Examen</i>			

**CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL** **21 000,00 €**

CHARGES DIRECTES ENSEIGNEMENT (Heures de formation)		Nbre heures	Coût heure	Coût total
	Heures TP (= 0,66*TD)		149,16 €	0,00
	Heures TD (EC-EA)		226,00 €	0,00
	Heures CM (=TD*1,5) Pondérées (EC-EA-HC-Vacations)		294,00 €	0,00
	Heures maquettes/ Heures TD Pondérées (EC-EA-HC-Vacations)	9,5	196,00 €	1 862,00
	<b>SOMME</b>	<b>9,50</b>		<b>1 862,00</b>
	Heures TP vacataire (= 0,66*TD)	1,9	38,80 €	74,50
	Heures TD vacataire	11,5	58,79 €	677,26
	Heures CM	14,9	88,19 €	1 312,19
	partenariat			0,00 €
	<b>SOMME</b>	<b>28,32</b>		<b>2 063,95</b>
	EAD (nombre d'heure à préciser dans onglet FRAIS formation)		88,19 €	0,00
	Autres (honoraires de formation...)		45,00 €	0,00
	<b>SOMME</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT				
	Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat	<b>Nbre</b>	<b>Coût</b>	<b>Coût total</b>
	Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)	10,00	55,00 €	550,00
	Heure TD vacataire		58,79 €	0,00
	<b>SOMME</b>			<b>550,00</b>
	<b>1 ) COÛTS ENSEIGNANTS ( Heures de formation )</b>	<b>37,82</b>		<b>4 475,95 €</b>
	<b>Autres charges directes UFR</b>	<b>Nbre</b>	<b>Coût</b>	<b>Coût total</b>
	Charges directes de masse salariale <b>par stagiaire</b>	15	268,00 €	4 020,00
	Charges directes de fonctionnement <b>par heure</b>	60	23,00 €	1 380,00
	Personnels UFR ( Cout moyen Biatos) -spécifiques			0,00

DGF (P20)				
	<b>2) COÛTS DE PERSONNEL FORMATION ( hors enseignement)</b>			<b>10 975,95 €</b>
	<b>CHARGES INDIRECTES SUPPORT ETABLISSEMENT</b>			
	' Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)			200,00
	' Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			
	Frais spécifiques :	Montant	3 055,50 €	3 055,50 €
	Missions- hotel .....	3 055,5		
	Restauration groupe	0,0		
	Autres .....	0,0		
	autres	0,0		
	<b>3 ) TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>			<b>3 255,50 €</b>
	<b>I - TOTAL COÛTS DIRECTS</b>			<b>18 707,40 €</b>
	<b>MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être &gt; 0)</b>	<b>10,9%</b>	<b>2 292,60 €</b>	
	<b>COÛTS INDIRECTS</b>			
	UGA/Recettes		10%	2 100,00 €
	<b>II - TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>	<b>FORFAITAIRES dépenses</b>		<b>2 100,00 €</b>
	<b>III - TOTAL COÛTS COMPLETS ( I- II )</b>			<b>20 807,40 €</b>
	<b>MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être &gt; 0)</b>	<b>1%</b>	<b>192,60 €</b>	<b>!</b>

Nom de la formation	ASSISTANCE RESPIRATOIRE		
informations			
Pédagogie spécifique et suivi			
Positionnement	Temps pédagogique		
	par stagiaires (/maquette)	nbre	Total
Suivi dossier candidature			analyse du besoin du candidat / projet
Positionnement			(revoir la notion de positionnement pou valider la démarche de positionnement: ce qui est a prendre en compte

Enseignement à distance		nombre d'heures	moy annuelle/4 ans	
Enseignement à distance: ex enregistrement contenus en ligne pour UGA	Saisir =>		0	moyenne annuelle : base nbre h* ratio UFR en1ère année) +(1/3 des heures pour renouvellement* ratio UFR / an sur 3 ans ) et diviser total / 4 ans
EAD : travail demandé par stagiaire pour suivi de l'enseignement sur plate forme hors enregistrement				temps de suivi d'accompagnement travaux demandés aux stagiaires
accompagnement pédagogique organisé tutorat				correspond aux modalités d'accompagnement particulier par stagiaire
EAD : évaluation ( QCM)				
Total maquette pédagogique EAD		36	0	

Pédagogie spécifique ex DPC en santé analyse de pratique				explication, justificatifs et traçabilité
ex en santé méthodes validé ( HAS) analyse de la pratique...	0	0	0	ex : analyse de cas , de la pratique (Cas cliniques, autres méthodes utilisées (HAS),DPC...),Analyse en groupe, ou recueil des cas à distance (synthèse lors du regroupement)

stage et mémoire	pour ITEM concerné mettre : oui	A	B	si prévu mettre Col B le temps par stagiaire ( dans la limite max validée par UFR pour ce type d'enseignement)
		Heures/ratio	tps par stagiaire	
UE stage		1	0	10 h PAR AN
Mémoire		2	0	
CHARGE D'enseignement (HORS pédagogie)	ITEM concerné mettre : oui	Heures / ratio	prise en compte	Commentaires éventuels
Responsabilité de l'enseignement	Oui	10	10	
Coordination DU DIU		5	0	
Responsabilité d'un module de formation		4	0	
Coordination intervenants extérieurs		2	0	
total ingénierie pédagogique			10	

A ) Frais à prendre en compte							
Nom intervenants	adresse mail	cout sncf aller	Hotel nombre nuités*nbre pers	Déplacement	particularités	ville	évaluation (aller retour) 0 PARTIT TARIF SNCF (aller *2 )
		52 €	0	1		Clermont-Ferrand	104 €
		74 €	0	2		Geneve (Suisse)	296 €
		25 €	0	4		Lyon	200 €
		78 €	0	2		Marseille	312 €
		120 €	0	4		Paris	960 €
		180 €	0	1		Poitiers	360 €
		65 €	1	1		Rouen	130 €
		70 €	1	1		Tours	140 €
		40 €	0	2		montpellier	160 €
Total déplacements			2	18			2 662,00 €

B ) Hotel			C ) Restauration individuelle			
infos	Nbre de nuitées	ratios	jours	nombre enseignants	15,25 €	infos base remboursement 15,25 € repas individuel
UGA hotel paris base(110 €)		110,00 €	4	3	183,00 €	repas midi et pour nombre
UGA hotel province (base 90 €)	2	90,00 €	2	2	30,50 €	repas soir ( possibilité de pri
Autres à préciser mettre montant			ne pas inclure ici les poses café ou repas étudiants			
		180,00 €				213,50 €

A+B+C	3 055,50 €
-------	------------

2 ) Restauration groupe			
Attention :autorisation à valider en amont auprès du service financier de l'UFR			
	nombre	tarif/personne	Montant
Café gourmand ou petit-déjeuner		5,50 €	0,00 €
Paniers repas ou sandwich: 8,80 €		8,80 €	0,00 €
Plateaux repas		13,75 €	0,00 €
Repas midi stagiaires		15,00 €	0,00 €
Repas soir /groupe		25,00 €	0,00 €
Total D			0,00 €

AUTRES FRAIS spécifiques (Pub- Convention UFR- plate forme)					
Nature des frais spécifiques pédagogiques	mettre oui si utilisation plate forme	infos	montant base	+ tarif comp /personne	Montant
Plate forme EAD SIDDES	non	0	0	0	0,00 €
plate forme pédagogique					0,00 €
	charges pédagogiques				0,00 €

Nature des frais spécifiques autres					
	infos	montant base	+ tarif comp /personne	Montant	
Convention partenaire autre					
Autres .....					
Total E					0,00 €

le tarif par personne pour l'inscription des lyonnais pour la plate forme a été doublé ( estimation)

Modules	lieu	dates	durée	Thèmes	Intervenants	Profession spécialité	statut	Email	Employeur	Mission Oui/ non	Ville	Heures intervenant	Preciser : CM TD ou TP	HC à payer Oui/ non	Déclaration intérêt	CV		
MODULE I : ELEMENTS DE BASE DE L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE	Lyon	J 1	0,5	ACCUEIL, présentation des participants, objectifs des participants	Comité pédagogique							0,5						
			1	PHYSIOLOGIE ET PHYSIOPATHOLOGIE DES ÉCHANGES GAZEUX PULMONAIRES	C GUERIN								1					
			1,5	MÉCANIQUE VENTILATOIRE (POUR LA PRATIQUE DE L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE)	C GUERIN									1,5				
			1,5	PHYSIOLOGIE DES MUSCLES RESPIRATOIRES, DU CONTROLE VENTILATOIRE ET DU TRAVAIL	N TERZI		PU-PH						grenoble	1,5				
			4	SYNTHESE de la journée avec Quiz	Comité pédagogique									4				
			2	Ateliers simultanés Mécanique ventilatoire/Voies aériennes	C GUERIN									2				
		J 2	2	Ateliers simultanés Mécanique ventilatoire/Voies aériennes	N TERZI		PU-PH							2				
			1	MODES DE VENTILATION MÉCANIQUE CONVENTIONNELS	C GUERIN									1				
			1,5	STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT D'UN RESPIRATEUR DE RÉANIMATION : VALVES, TURBINES, TRIGGERS	Un industriel									1,5				
			1,5	RESPIRATEURS DE DOMICILE : EVALUATION, INDICATIONS, REGLAGES	JC BOREL									1,5				
			1	INTERACTIONS CARDIO-PULMONAIRES AU COURS DE L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE	C. SCHWEBEL		PU-PH						grenoble	1				
			1	INTUBATION TRACHÉALE EN RÉANIMATION	A DE JONG									1				
MODULE II : INSUFFISANCE RESPIRATOIRE AIGUE sur INSUFFISANCE RESPIRATOIRE CHRONIQUE	Grenoble	J1	1	PHYSIOPATHOLOGIE IRA DES BPCO	C GUERIN	Medecine Intensive Réanimati	PU-PH				lyon	1		non				
			1	VENTILATION MÉCANIQUE DANS L'IRA DES BPCO	N TERZI	Medecine Intensive Réanimati	PU-PH		CHU G		grenoble	1		non				
			1	BRONCHODILATEURS ET ANTIBIOTIQUES INHALÉS AU COURS DE LA VENTILATION MÉCANIQUE EN RÉANIMATION	S EHRMANN	Medecine Intensive Réanimati	PU-PH				Tours	1			non			
			1	APRES LA RÉANIMATION - VENTILATION NON INVASIVE AU LONG COURS ET RÉHABILITATION CHEZ LES BPCO	LM GALERNEAU	Medecine Intensive Réanimati	CCA		CHU G		grenoble	1						
			1	Ateliers simultanés VNI/désencombrement	L. PIQUILLOUD	Medecine Intensive Réanimati	PH				LAUSANNE							
				Ateliers simultanés désencombrement/VNI	JC BOREL	nésihérapeute					grenoble							
		J2	1	PRISE EN CHARGE DE L'IRA DES MALADIES NEUROMUSCULAIRES EN RÉANIMATION	H PRIGENT	Pneumologue		PU-PH					Paris	1		non		
			1	VENTILATION À DOMICILE	N TERZI	Medecine Intensive Réanimati		PU-PH				Grenoble	1			non		
			1	SYNDROME OBÉSITÉ-HYPOVENTILATION	JL PEPIN	Pneumologue		PU-PH				Grenoble	1			non		
			2										2					
			2										2					
			1	INTERFACES ET RESPIRATEURS EN VENTILATION NON INVASIVE EN RÉANIMATION	F LOFASO	Pneumologue		PU-PH					Paris	1		non		
1	Prise en charge de l'obèse en insuffisance respiratoire aiguë	N TERZI	Medecine Intensive Réanimati		PU-PH					Grenoble	1		non					
modfule III : SYNDROME DE DETRESSE RESPIRATOIRE AIGU	Lyon	J 1	1	DÉFINITION ET ÉPIDÉMIOLOGIE DU SDR	T PHAM							1						
			1,5	Physiopathologie (stress et strain, derecruitment, surdistension, atelectrauma)	C. GUERIN								1,5					
			1	Réglages du ventilateur AU COURS DU SDR	C GUERIN									1				
			1	IMAGERIE PULMONAIRE	S BAYAT									1				
			1	PRESSION TRANS-PULMONAIRE AU COURS DU SDR	F BELONCLE									1				
		J 2	1,5	Approche pharmacologique : SÉDATION, CURARISATION, MONOXYDE D'AZOTE INHALÉ, ALMITRINE	L. PAPAZIAN									1,5				
			1	Monitoring respiratoire	C GUERIN									1				
			1	Manœuvres de recrutement, HFO	JD CHICHE									1				
			1	DÉCUBITUS VENTRAL AU COURS DU SDR	C GUERIN									1				
			1	VENTILATION SPONTANÉE AU COURS DU SDR	N TERZI		PU-PH							1				
			1	SDRA NON RÉSOULTIF	JM FOREL									1				
			1	OHD et VNI	JP FRAT									1				
1	MONITORAGE HEMODYNAMIQUE AU COURS DU SDR	M COUR									1							
1	ASSISTANCE RESPIRATOIRE EXTRACORPORELLE	M SCHMIDT									1							
MODULE IV : SEVRAGE ET COMPLICATIONS DE LA VENTILATION MECANIQUE	Grenoble	J1	1	ÉPIDÉMIOLOGIE et CLASSIFICATION DU SEVRAGE	G BEDUNEAU	Intensive Ré	PH				Rouen	1						
			1	COMMENT CONDUIRE LE SEVRAGE DE LA VENTILATION MÉCANIQUE EN RÉANIMATION	A THILLE	Intensive Ré	PU-PH				Poitiers	1		non				
			1	DÉTERMINANTS CARDIAQUES DES ECHECS DE SEVRAGE	JL TEBOUL	Intensive Ré	PU-PH				Paris	1		non				
			1	Place de la VNI AU COURS DU SEVRAGE	A THILLE	Intensive Ré	PU-PH						1		non			
			1	PNEUMONIE ACQUISE SOUS VENTILATION MÉCANIQUE	L PAPAZIAN	Intensive Ré	PU-PH					Marseille	1		non			
			1	TRACHÉOTOMIE AU COURS DU SEVRAGE	M GAINNIER	Intensive Ré	PU-PH					Marseille	1		non			
		J 2	1	TECHNIQUES INSTRUMENTALES DE DÉSENCOMBREMENT	N DOUSSE	nésihérapeu	Kinésithérapeute					Geneve	1					
			1	RÉHABILITATION EN RÉANIMATION	N DOUSSE	nésihérapeu	Kinésithérapeute					Grenoble	1					
			1	ASYNCHRONIES PATIENT-MACHINE	G CARTEAUX	Intensive Ré	MCU-PH					Paris	1		non			
			1	MODES PROPORTIONNELS DE VENTILATION MÉCANIQUE	N TERZI	Intensive Ré	PU-PH					grenoble	1		non			
			1	DYSFONCTION DIAPHRAGMATIQUE INDUITE PAR LE VENTILATEUR ET NEUROMYOPATHIE ACQUISE EN RÉANIMATION	B JUNG	Intensive Ré	PU-PH					Montpellier	1		non			
			1	COMMENT VENTILER AU BLOC OPERATOIRE ?	S JABER	Intensive Ré	PU-PH					Montpellier	1		non			

			2	LIMITATIONS THERAPEUTIQUES AU COURS DE LA VENTILATION MECANIQUE	A LAUTRETTE	Intensive Ré	PU-PH				Clermont-Ferrand	2		non		
			1	DEGLUTITION, DYSFONCTIONNEMENTS PATHOLOGIQUES, IMPLICATIONS EN	D ROBERT	Intensive Ré	PU-PH				Lyon	1		non		

57,5

58,5

Modules	responsable pédagogique	mode d'enseignement	durée estimée	travail demandé	contenu des ressources
MODULE I : ELEMENTS DE BASE DE L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE	LYON	E-Learning	10		
MODULE II : INSUFFISANCE RESPIRATOIRE AIGUE sur INSUFFISANCE RESPIRATOIRE CHRONIQUE	Grenoble	E-Learning	10		
MODULE III : SYNDROME DE DETRESSE RESPIRATOIRE AIGU	Lyon	E-Learning	10		
MODULE IV : SEVRAGE ET COMPLICATIONS DE LA VENTILATION MECANIQUE	Grenoble	E-Learning	10		

# ANNEXES 5

**Année universitaire concernée :** 2020/2021

**Date de la demande :** 17/03/2020

**Composante :**

Département (le cas échéant) : UFR STAPS

**Responsable pédagogique :** Caroline VISERY

**Référent administratif :** Aurélie GOYER

**Domaine de la formation** (ALL – DEG – SHS – STS) : STS

**Intitulé de la formation :** Trail Running

**Type de formation :**  DU  DIU

**Etablissement(s) partenaire(s) :**

**Régime (FI/FC) :**  FI  FC

**Modalités :**  Présentiel  EAD

**Effectif prévisionnel formation initiale :** à la marge

**Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) :** entre 12 et 15

**Date validation en Conseil de composante :** 16 avril 2020

(Préalable obligatoire avant passage en CFVU) Fournir l'extrait du relevé de décision

**Le dépôt de la formation, au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), est-il envisagé :**  Oui  Non

**Si oui niveau de sortie du diplôme :**

(Se référer à la classification des niveaux de qualification des certifications professionnelles - décret n°2019-14 du 8 janvier 2019)

### Présentation générale de la formation

**Définition et objectifs de la formation :**

- **Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale)**

Le Trail-Running étant une discipline nouvelle, ses contours, son identité et sa pratique sont encore à définir. Depuis quelques années désormais, des organismes - aux objectifs et niveaux inégaux - voient le jour et proposent sous des formes diverses des formations permettant d'appréhender la discipline « Trail-Running ». Pour autant, l'Isère, considéré comme l'un des territoires les plus attractifs dans le milieu des

sports outdoor ne propose pas - à proprement parler - d'offre et formation complètes malgré un fort potentiel.

Ainsi, dans le cadre de la mise en place d'un Diplôme Universitaire de Trail Running en Isère, un questionnaire a été réalisé en juin 2019 (24 questions, 318 réponses, tranche d'âge 20-50 ans) sur les besoins de formation en Trail-Running. En voici les principaux résultats :

- ▶ Distances privilégiées par les traileurs : entre 20 et 42km avec la volonté de s'aligner sur un ultra-trail (>80km).
- ▶ Entre 5 et 10 compétitions/an.
- ▶ Une volonté de s'informer sur la discipline via des revues ou livres spécialisés.
- ▶ 60% des répondants sont « motivés » pour suivre une formation sur le Trail-Running.
- ▶ 3 thématiques dominant : nutrition, entraînement et prévention des blessures.
- ▶ 78% du public souhaite se former pour des raisons personnelles. 19% pour des raisons professionnelles.
- ▶ 55% du public est réticent à suivre une formation. La raison ? Le manque de temps (travail principal).
- ▶ Le public cible est prêt à faire 200km pour suivre une formation et souhaite que les formations se réalisent du vendredi au dimanche (78%).
- ▶ Une appétence pour le e-learning (67%) et des cycles de formation de 3 à 4 jours.
- ▶ 95% du public sondé se forme sur internet puis grâce à des supports classique type « Livres et magazines » (58%). Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir

#### - **Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir**

L'ambition de cette formation innovante est d'apporter des compétences spécifiques au Trail Running à des particuliers et à des professionnels travaillant dans le domaine du sport, de la santé, de l'équipement sportif ou encore dans l'évènementiel.

Ce diplôme pluridisciplinaire, s'appuyant sur le savoir-faire et l'expérience d'enseignants spécialisés et de structures spécialistes de formation et de recherche, se construit ainsi autour d'un tronc commun et de 3 modules :

Module 1 : Entraînement et performance

Module 2 : Santé et prévention

Module 3 : Évènementiel et marketing

Il aborde ainsi les spécificités de la pratique notamment : motricité du trailer, préparation physique, planification, élaboration de diagnostic, planning d'entraînement, prévention des blessures, approche sociologique et marketing, aménagement du territoire etc.

Aussi à la fin de la formation, le participant sera capable :

- D'analyser la pratique du trailer, établir un planning d'entraînement adapté et prévenir les risques de santé inhérents à sa pratique pour optimiser ses performances.
- De proposer une offre commerciale, claire et différenciante, autour du Trail Running, pour un territoire particulier.

Cette formation se veut modulaire et laisse la possibilité au participant de choisir de suivre les 3 modules ou d'en suivre uniquement 2 (voire 1) parmi les 3.

- **Le public visé**

Particuliers et professionnels travaillant dans le domaine du sport, de la santé, de l'équipement sportif ou encore dans l'évènementiel.

- **Débouchés professionnels (exemples)**

Enseignants, entraîneurs, coachs, préparateurs physiques, accompagnateurs en moyenne montagne en formation ou diplômés, professionnels de santé, professionnels accompagnant la pratique et l'organisation du sports outdoor (industriels, aménageurs, etc...)

- **Appui Programme Investissement d'Avenir Flexi TLV**

Cette formation innovante, écrite en compétence et modulaire répond aux critères de flexibilité d'une formation et est appuyé à ce titre par le PIA Flexi TLV.

Aussi un appui est apporté par le PIA Flexi TLV pour le lancement de la première formation (ingénierie pédagogique numérique, écriture en compétences, communication, commercialisation...)

Par ailleurs les démarches sont en cours pour rendre cette formation éligible au Compte Personnel de Formation à travers un dépôt au RSCH (Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations)

## Organisation des enseignements

Période de la formation : de janvier à septembre, rentrée le 20 janvier 2021

Durée de la formation : 7-9 mois

Volume horaire de la formation : 90h pour tronc commun + 2 modules

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) : non

**STAGES:**

Oui  Non

Durée :

Période :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

### Modularité de la formation

Le Diplôme Universitaire Trail Running est proposé sous un format modulaire.

Pour obtenir le diplôme le participant doit suivre le tronc commun + 2 modules au choix parmi 3 proposés et valider l'évaluation.

Le troisième module est optionnel. Un participant peut décider de le suivre pour un coût supplémentaire de 400 €.

Ainsi suivre le tronc commun + 3 modules revient à 2300€

Suivre le tronc commun + 2 modules revient à 1900€

Il est possible de suivre un module indépendamment au tarif de 650€ qui donnera lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation.

### Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures : sur CV ou LM

Conditions d'admission : Bac +2 recommandé ou expérience professionnelle équivalente.

Un niveau de connaissances et d'expérience dans le domaine du Trail running est vivement recommandé. Toute candidature en dehors de ces critères sera soumise au jury d'admissibilité.

### Partenariat / Internationalisation de la formation

Partenariat :

Précisez sous quelle forme et avec quel établissement

Internationalisation de la formation.

Précisez le cadre du partenariat et avec quel établissement

La DGD RTI devra-t-elle être associée :

### Modalités d'admission au diplôme

Réalisation d'un mémoire et d'une soutenance.

## Convention de partenariat dans le cadre d'un DIU

Joindre le projet de convention, formalisé à partir du modèle UGA (uga-intra-daji-trame-convention-2018-V.3) <https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/fonctions-d-appui/juridique/conventions/conventions-19037.kjsp>

## Droits d'inscription

L'annexe financière (grille de coûts FC) a été élaborée avec le postulat que le module 1 « entraînement et performance » devrait être choisi, par les participants, dans 95% (voire 100%) des cas, puisqu'il apporte les connaissances de base sur le trail. Ainsi les sorties de terrain, attachées à ce module, nécessitant le doublement des heures d'encadrement, 9hs en plus, sont en conséquence, systématiques ajoutées au calcul du coût et ceci pour les deux formules : TC + 2h et TC + 3h.

### Tarifs Formation initiale :

TC+ 2 modules : 1500€

TC + 3 modules : 1900€

### Tarifs Formation continue :

TC + 2 modules : 1900€

TC + 3 modules : 2300€

Joindre l'annexe financière (AF\_DFCA\_grille\_coûts\_ODFNA\_201912V1)

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) /

NOM : VEITL

PRENOM : Brigitte

L'avez-vous sollicité pour l'élaboration du tarif défini :      Oui       Non



Maquette/contenu DU Trail: document de travail

Module	Thématiques	Personnes chargées de définir le contenu (CV, LD, AP, JB, SV)	Volume horaire (présentiel / E learning)	Objectifs (exprimés en capacités acquises par l'apprenant à la fin de l'enseignement)	Détails des thèmes abordés	Moyens pédagogiques (présentation théorique, TD, TP, ateliers terrains, études de cas, etc)	Moyens d'évaluation
<b>tronc commun</b>							
	Approche sociologique du trail	Anna CLAVEL, lauré DESMURS (Laure)	0.75h E-learning / 3h présentiel	Evaluer la place du trail dans la communauté sportive. Situer son importance en comparaison aux courses hors stade et activités outdoors. Connaître les enjeux économiques d'une activité en essor : le trail running.	L'émergence du trail dans la société : entre naturalisation des pratiques et écologisation de la course hors stade. Définition et pratique du trail sous des prismes différents (ITRA/Fédé). Impact du trail sur le marché économique des sports outdoors. Mise en avant d'une culture trail.	Présentation théorique. Analyse d'articles.	
	Historique, organisation et état des lieux du trail aujourd'hui	SYLVAIN BAZIN (un des pionniers en Trail en FR) (OK)	3h présentiel	Connaître les évolutions de la course hors stade, de la course en montagne. Situer l'importance du trail running dans le sport outdoor en compétition ou en loisir.	L'émergence du trail : entre CROSS, randonnée et course en montagne. Organisation des 1ere courses et/ou challenges. Les traileurs pionniers. Les différentes associations/fédérations légiférant le trail. Organisation, aménagement du trail running	Présentation théorique. Analyse d'articles, archives. Témoignages vidéo	QCM
	Spécificités bioénergétiques du trail	Samuel Verges, Guillaume Millet (OK)	0.75h E-learning / 3h présentiel	Connaître les contraintes bioénergétiques spécifiques aux sports d'endurance et de pleine nature	Rappel physiologiques sur les grandes filières énergétiques, la dépense énergétique en trail (selon le type de course et les caractéristiques du pratiquant), l'équilibre hydrique en trail	E-learning; Présentations théoriques; TD avec calcul de dépense et apport énergétique / hydrique	QCM
	Trail et nutrition	Laurent KURTZEMANN (OK)	1h E-learning / 3h présentiel	Connaître les spécificités de la nutrition et de l'hydratation en trail	Rappels physiologiques sur les grands principes de la nutrition et de l'hydratation, la prise alimentaire et l'hydratation avant-pendant-après le trail	Présentations théoriques et études de cas	QCM
	Contraintes neuromusculaires du trail	Samuel Verges, Guillaume Millet OK plan B : Brugniaux	0.75h E-learning / 2h théorique + 2h pratique	Connaître les phénomènes de fatigue et récupération neuromusculaires propres à la pratique du trail	Rappels physiologiques sur les mécanismes de la production de force musculaire, les mécanismes et spécificités de la fatigue musculaire et sa récupération en trail (selon le type de course, les caractéristiques du pratiquant)	Présentations théoriques; TP avec mesure de force et fatigue musculaires	QCM
	La motricité du traileur	Caroline et Laure/ pierre Samozino (sam) /JB Morin (sam) Marlène Giandolini	0,75h Elarning; 2h théorique ; 2h pratique	Connaître les spécificités de la motricité en trail en fonction du terrain	Rappels biomécaniques sur la marche et la course à pied, les spécificités de la motricité en montée et en descente, technique de course et foulée du traileur. Analyse comparative et technique de l'appui en trail : d'un sol plat et stable à une pente, un terrain incertain.	Présentations théoriques; TP avec travail technique sur différents terrains. Analyse biomécanique et technique sous forme vidéo, kinova.	Etude de cas (vidéo)

Intervenants EXT	e-learning	Intervenant UGA	e-learning
0	0	3	0,75
3	0	0	0
3	0,75	0	0
3	1	0	0
4	0,75	0	0
2	0	2	0,75



Gestion des compétitions	Athlète de haut niveau (trail et ultra trail. Julien Rancon, B.Girondel, S.Cussot, A.Ferrato, A.Guillon, M.Lanne? ). Entraîneur ( P.Propage, S.Cornette?) A contacter plus tard	3h	Connaître et mettre en oeuvre les différentes stratégies/gestion de course : entre gestion de l'allure, pacing, alimentation, matériel.	Partager les ressources et difficulté à travers la gestion d'une compétition : le pic de forme, l'avant et l'après-compétition, la surcompensation, la récupération, l'alimentation, la gestion mentale etc... Le rôle des bâtons, les caractéristiques d'une chaussure (drop, amorti, rigidité, dynamisme, accroche, maintien), les fonctions d'un sac (poids et capacité d'accueil), les vêtements techniques (Kway, compression etc..) • Bases physiologiques de la thermorégulation *Spécificité de l'activité en altitude •Spécificités d'un Trail en environnement chaud •Spécificités d'un Trail en environnement froid	Partage d'expériences (table ronde) + pratique de terrain	QCM
Aspects matériel	Terre de running / Espace Montagne (OK)	1h théorique + 2h pratique	Identifier les spécificités du matériel pour les utiliser de façon optimale		Présentation théorique et test de terrain	Lié à l'étude de cas
Adaptation de l'organisme à un environnement extrême	Julien Brugniaux	3h	Connaître et savoir prendre en compte les spécificités liées à un environnement extrême en trail running		présentation théorique et TP pratique en tente Hypoxique	QCM
Prévention des blessures en trail running	medecin CHUGA (OK) + Kiné Camille BRUYAS (OK)	3h	Connaître et prendre en compte les différents types de blessures récurrentes en trail running en vue de prévenir leur apparition	• Les blessures les plus fréquentes en Trail Running • Les répercussions d'un type de foulée spécifique sur le risque de blessures en Trail • Prévention des blessures spécifiques liées à l'activité	Présentation théorique	Etude de cas

<b>TOTAL</b>		<b>28h / 3h E-learning</b>				
--------------	--	----------------------------	--	--	--	--

<b>Marketing</b>						
Concepts clefs	Axel PITTET (OK)	1h E-learning / 3h présentiel	Appréhender et maîtriser les bases du marketing sportif	Environnement du commerce et du sport (focus Trail), Marketing stratégique et Marketing des 4 P : Prix, Place, Produit, Promotion, Segmentation/Ciblage/Positionnement.	Présentation théorique et TD avec lectures complémentaires	QCM
Produits et services dans le sport outdoor / trail	Axel PITTET / Vivien FETAUD / INTERVENANTS DU CNPC (OK)	2h E-learning / 4h présentiel/4h étude de cas	Connaître les processus d'innovation et de développement d'un service et/ou produit	Focus sur le P du marketing produit/service : degré d'innovation, notion de gamme, innovation incrémentale, disruptive, test produits business Innovation Canva.	Présentation théorique et TD avec lectures complémentaires	Evaluation écrite (1h)
Aménagement du territoire	Axel PITTET / Philippe CLAVEAU / Dominique RILLH (OK)	2h E-learning / 4h présentiel/	Savoir proposer une offre claire différenciante pour un territoire en tenant compte de ses contraintes.	Connaissance des spécificités du territoire. Contraintes juridiques. En lien avec le module Service dans le sport outdoor.	Présentation théorique + étude de cas	Etude de cas
Évènementiel	Axel PITTET/ Philippe CLAVEAU (OK)	1h E-learning / 4h présentiel/6h étude de cas en groupe.	Maîtriser l'organisation d'un événement.	Cahier des charges d'un événement, gestion et sécurité, budget et rétroplanning, démarchage du sponsoring (en lien avec module Concepts Clefs), Dossier préfecture, gestion de crise	Présentation théorique + étude de cas	Dossier étude de cas
<b>TOTAL</b>	...	<b>25h Présentiel / e-learning 6h</b>				

6	0	0	0	Table ronde avec 2 sportifs de haut niveau donc les heures sont doublées
3	0	2	0	Heures de pratique doublées (un enseignant UGA en plus pour l'encadrement)
0	0	3	0	
1,5	0	1,5	0	
<b>26,5</b>	<b>2,25</b>	<b>10,5</b>	<b>0,75</b>	<b>40</b>
3	1	0	0	
8	2	0	0	
4	2	0	0	
10	1	0	0	
<b>25</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>31</b>

Pathologies associées à la pratique du trail	Stéphane Doutreleau, Sébastien Baillieul, Régis Pailhé (OK)	1h30 E-learning / 5h présentiel	Connaître les troubles aigus et chroniques potentiellement associés à la pratique du trail	Les troubles métaboliques, les problèmes ostéoarticulaires et musculo-tendineux, les troubles gastro-intestinaux, les problèmes de peau, les troubles cardiaques, le surentraînement, les troubles comportementaux et psychologiques La nutrition, l'hydratation, préparation de l'épiderme, le renforcement et les étirements musculaires, la programmation de l'entraînement, le matériel	Présentation théorique + étude de cas	QCM	Contacter Thibault Besson	0	0	5	1,5
Prévention des problèmes de santé du traileur	Christopher Vincent, Laurent KURTZEMANN, Sébastien Baillieul (OK) + camille BRUYAS	0.75h E-learning / 3h présentiel / 2h pratique	Connaître les méthodes de prévention des problèmes de santé du traileur et savoir les mettre en oeuvre		Présentations théoriques; TP avec réalisation d'actions de prévention par les participants sur eux-mêmes	Etude de cas et proposition d'actions préventives		5	0	0	0,75
Trail et publics particuliers	Stéphane Doutreleau, Sébastien Baillieul Lykke Tamm (OK)	3h présentiel	Connaître les spécificités de la pratique du trail pour certains sportifs (les femmes, les traileurs âgés, les enfants, etc). Adapter l'entraînement en fonction de caractéristiques particulières. Singulariser la pratique en prenant en compte les fenêtres temporelles de maturité de l'organisme, de fonctionnement hormonal, de diminution/modification des capacités.	Les particularités physiologiques et médicales de la pratique du trail pour les publics particuliers : impact sur l'entraînement et la pratique	Présentation théorique + étude de cas	QCM	A definir	0	0	3	0
Trail et sport-santé	rémi Marcelle (plan A) (OK)	3h + 3h pratique	Connaître les paramètres pour une pratique libre et autonome. Gérer un groupe d'entraînement axé sur des objectifs d'entretien de sa vie physique	L'entraînement et/ou la pratique pour traileurs désirant entretenir sa santé tout au long de sa vie. Différences de finalité, de dosage, d'intensité par rapport à la compétition, Une illustration à travers l'émergence des coach "athlétisme". Des objectifs liés à l'autonomie ("savoir s'entraîner"), la responsabilité (organiser une sortie sans accompagnement), la lucidité (maîtriser les risques liés à l'effort et l'environnement) et à la socialisation (fédérer ou rencontrer une communauté traileur).	Présentation théorique + étude de cas	Construction d'un plan/schéma d'entraînement "gestion de la vie physique"	A definir	6	0	0	0
Nutrition et santé	Laurent KURTZEMANN, diététicienne CHU Med Sport (OK)	0.75 h E-learning / 4h présentiel + 2h études de cas	Connaître l'impact de la nutrition sur la pratique du trail et les exigences particulières du trail running	Les spécificités nutritionnelles du trail running selon le type de pratique et de pratiquant ; les stratégies nutritionnelles à	Présentations théoriques + études de cas et proposition de stratégies d'intervention	QCM et proposition d'actions et stratégies interventionnelles		6	0,75	0	0
Ré-athlétisation	medecin CHUGA + kiné (OK)	3h						1,5	0	1,5	0

<b>TOTAL</b>	<b>28h présentiel /3h e-learning</b>							18,5	0,75	9,5	2,25	31
--------------	--------------------------------------	--	--	--	--	--	--	------	------	-----	------	----

<b>TOTAL :</b>	<b>104h présentiel / 16h45 e-learning</b>						<b>TOTAL :</b>	<b>85</b>	<b>11,5</b>	<b>28</b>	<b>5,25</b>	<b>129,75</b>
----------------	---	--	--	--	--	--	----------------	-----------	-------------	-----------	-------------	---------------

**120h45**

## GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION CONTINUE (Publics uniquement FC)

	<b>Nombre stagiaire fc</b>	<b>15</b>	<b>Tarif fc</b>	<b>1 900 €</b>
<i>Zones à renseigner</i>	<b>Nombre stagiaire tarif exonéré 30%</b>	<b>0</b>	<b>Tarif exo 30%</b>	<b>1 330 €</b>
	<b>Nombre stagiaire tarif exonéré 50%</b>	<b>0</b>	<b>Tarif exo 50%</b>	<b>950 €</b>
	<b>Nbre stagiaires total</b>	<b>15</b>	<b>Seuil nbre stagiaire</b>	
			<b>Coût horaire</b>	<b>21 €</b>

**Nombre d'heures étudiants**      **90**

<i>Colonne1</i>	<i>Colonne2</i>	<i>Colonne3</i>	<i>Colonne5</i>	<i>Colonne6</i>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL</b>				<b>28 500 €</b>

### COÛTS COMPOSANTES

<u>COÛTS Enseignement Heures de formation</u>	Nombre d'heures	Coût de l'heure	Coût total
Heures TP (= 0,66*TD)		129 €	0 €
Heures TD Pondérées (EC-EA-HC-Vacations)	40	196 €	7 840 €
Heures CM/TD (=TD*1,25)		245 €	0 €
Heures CM (=TD*1,5)		294 €	0 €
Heures TD Pondérées (EC-EA)		226 €	0 €
Heure TD Enseignant (HC)		43 €	0 €
Heure TD vacataire		59 €	0 €
Heure CM/TD (=TD*1,25) vacataire	59	73 €	4 336 €
Autres (bénévolat)		0 €	0 €

### CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT

<u>Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat</u>	Nombre d'heures	Coût de l'heure	Coût total
Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)	7	55 €	385 €
Heure TD Enseignant (HC)		43 €	0 €
Heure TD vacataire	8	59 €	470 €
<b>TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>114</b>		<b>13 031 €</b>

### COÛTS SPECIFIQUES hors DFCA

- Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)			
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			900 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			1 500 €
- Frais fonctionnement composante			2 622 €
- Autres frais spécifiques			
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>			<b>5 022 €</b>

**I - TOTAL COÛTS COMPOSANTES** **18 053 €**

**II - TOTAL COÛTS DFCA** **7 125 €**      25%

**III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS DFCA (II)** **25 178 €**

**MARGE** *(doit être > 0)* **11,66%**      **3 322 €**

### Chiffes clés / stagiaire

<b>Coûts complets</b>	<b>1 679 €</b>
dont coûts directs	1 204 €
dont coûts DFCA	475 €
<b>Coût complets de l'heure de formation</b>	<b>18,65 €</b>
<b>Marge sur coûts directs</b>	<b>696 €</b>
<i>en % du tarif de vente</i>	<b>52,4%</b>
<b>Marge sur coûts complets</b>	<b>221 €</b>
<i>en % du tarif de vente</i>	<b>11,7%</b>
<b>Nombre minimum de stagiaires</b>	<b>15</b>

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION CONTINUE (Publics uniquement FC)				
	Nombre stagiaire fc	15	Tarif fc	2 300 €
Zones à renseigner	Nombre stagiaire tarif exonéré 30%	0	Tarif exo 30%	1 610 €
	Nombre stagiaire tarif exonéré 50%	0	Tarif exo 50%	1 150 €
	Nbre stagiaires total	15	Seuil nbre stagiaire	
			Coût horaire	19 €
	Nombre d'heures étudiants	121		
Colonne1	Colonne2	Colonne3	Colonne5	Colonne6
CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL				34 500 €
<b>COÛTS COMPOSANTES</b>				
<b>COÛTS Enseignement Heures de formation</b>		Nombre d'heures	Coût de l'heure	Coût total
	Heures TP (= 0,66*TD)		129 €	0 €
	Heures TD Pondérées (EC-EA-HC-Vacations)	40	196 €	7 840 €
	Heures CM/TD (=TD*1,25)		245 €	0 €
	Heures CM (=TD*1,5)		294 €	0 €
	Heures TD Pondérées (EC-EA)		226 €	0 €
	Heure TD Enseignant (HC)		43 €	0 €
	Heure TD vacataire		59 €	0 €
	Heure CM/TD (=TD*1,25) vacataire	90	73 €	6 614 €
	Autres (bénévolat)		0 €	0 €
<b>CHARGES DIRECTES HORS ENSEIGNEMENT</b>				
	Responsabilité pédagogique, encadrement, tutorat			
	Heure TD. enseignant, hors enseignement (EC et EA)	7	55 €	385 €
	Heure TD Enseignant (HC)		43 €	0 €
	Heure TD vacataire	8	59 €	470 €
	<b>TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	145		15 309 €
<b>COÛTS SPECIFIQUES hors DFCA</b>				
	- Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)			
	- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			900 €
	- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			
	- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			2 000 €
	- Frais fonctionnement composante			3 335 €
	- Autres frais spécifiques			
	<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>			6 235 €
<b>I - TOTAL COÛTS COMPOSANTES</b>				<b>21 544 €</b>
<b>II - TOTAL COÛTS DFCA</b>			25%	<b>8 625 €</b>
<b>III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS DFCA (II)</b>				<b>30 169 €</b>
<b>MARGE</b>	(doit être > 0)		12,55%	4 331 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	2 011 €
dont coûts directs	1 436 €
dont coûts DFCA	575 €
<b>Coût complets de l'heure de formation</b>	<b>16,62 €</b>
Marge sur coûts directs	864 €
en % du tarif de vente	53,6%
<b>Marge sur coûts complets</b>	<b>289 €</b>
en % du tarif de vente	12,6%
Nombre minimum de stagiaires	15

**Lignes 14**

9 h supplémentaires, pour répondre aux normes législatives, de sécurité lors des sorties sur le terrain, l'encadrement nécessitera 2 pers

# ANNEXES 6

**Année universitaire concernée :** 2019-2020

**Date de la demande :** 12/03/2020

**Composante :** CUEF

Département (le cas échéant) :

**Responsable pédagogique :** Maryse PECHOUX

**Référent administratif :** Manoela FONSECA-EMERAUD

**Domaine de la formation** (ALL – DEG – SHS – STS) :

**Intitulé de la formation :** Diplôme supérieur d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère (DSA)

**Type de formation :**  DU  DIU

**Etablissement(s) partenaire(s) :**

**Régime (FI/FC) :**  FI  FC

**Modalités :**  Présentiel  EAD

**Effectif prévisionnel formation initiale :** 20

**Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) :** 4

**Date validation en Conseil de composante :** 17/09/2019

### Éléments de contexte de la demande

Présentation de la formation :

Objectifs :

- Se former à la méthodologie de l'enseignement-apprentissage du FLE
- Acquérir des connaissances spécifiques en Sciences du langage
- Perfectionner la langue parlée et écrite

Compétences visées :

- Conception et gestion d'une séquence de cours en FLE
- Capacités langagières écrites et orales en réception, production et interaction

Indiquer les raisons et la nature des modifications :

Rajout du régime et tarif FC.

Les parties suivantes ne devront être renseignées que lorsqu'elles font l'objet d'une modification

### Organisation des enseignements

Période de la formation :

Durée de la formation :

Volume horaire de la formation :

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) :

Composition des enseignements :

**Compléter et joindre l'annexe : F\_DGDF\_enseig\_creat\_modif\_DUDIU\_202002V2 ou le tableau des MCC**

### Stages:

Oui  Non

Durée :

Période :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

### Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures :

Conditions d'admission :

### Partenariat / Internationalisation de la formation

Partenariat :

Précisez sous quelle forme et avec quel établissement

Internationalisation de la formation.

Précisez le cadre du partenariat et avec quel établissement

La DGD RTI devra-t-elle être associée : Non

### Frais d'inscription

**Joindre l'annexe financière (AF\_DFCA\_grille\_coûts\_ODFNA\_201912V1) pour le tarif FC**

Tarif Formation initiale : 1950 € + 20 euros de frais dossier (à partir de janvier 2020)

Frais de vie étudiante (CVEC) et des droits universitaires pas compris.

Tarifs Formation continue : 1950 € (dont 20% versés à la FC) + 57 euros (BU : 34 euros +frais de gestion : 23 euros)

(A distinguer si tarif différent selon : reprise d'études non financée ou prise en charge OPCO)

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) :

NOM :

PRENOM :

**ANNEXE**  
**FICHE EVALUATION FINANCIERE**

**CUEF**

**Intitulé du DU :**

**Diplôme Supérieur d'Aptitude à l'enseignement du Français Langue Etrangère (DSA-FLE)**

**Dépenses**

Heures enseignement spécifiques	185
<i>sous-total</i>	<i>32 375 €</i>
Observation - Tutorat*	18
<i>sous-total</i>	<i>1 680 €</i>
Heures mutualisées avec DUEF**	52
<i>sous-total</i>	<i>3 744 €</i>
Coût horaire CUEF complet***	140 €
<b>Total dépenses****</b>	<b>37 799 €</b>

**Recettes**

Tarif par étudiant	1 950 €
Frais de dossier	20 €
Droits universitaires	57,00 €
Coût total	2 027 €
Etudiants pour 1 groupe	24
<b>Total recettes</b>	<b>48 648 €</b>

16H observation + 2 H tutorat 18h = 3h TD / 3-4 étudiants 3

\*\* groupe 70 étudiants 70

\*\*\* intègre le coût de la masse salariale P2 (enseignants CDD/CDI, vacataires, HC, BIATSS) et les frais de fonctionnement

\*\*\*\* hors coûts correction et surveillance

Référentiel (H):

CM 1,5

CM/TD 1,25

TD 1

**ANNEXE**  
**FICHE EVALUATION FINANCIERE**